UNIVERSITÉ DE BORDEAUX II

Unités d'Enseignement et de Recherche des Sciences Médicales

ANNÉE 1973 N° 191

ESSAI D'APPROCHE LINGUISTIQUE DE LA RELATION VERBALE MÈRE - FILS

(à propos d'un cas de schizophrenie)

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Marie-Antoinette BELAIR

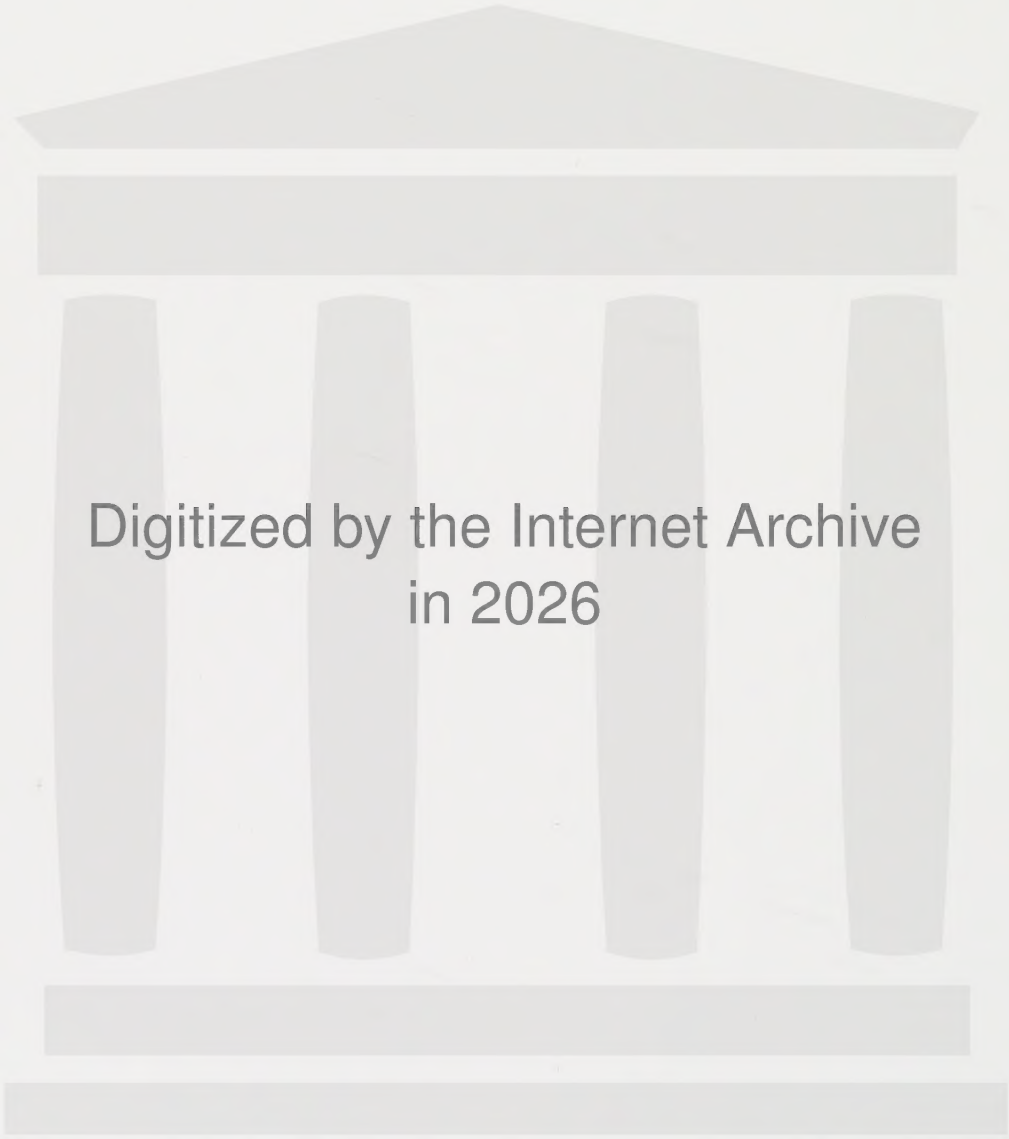
Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41547315_0001

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX II

Unités d'Enseignement et de Recherche des Sciences Médicales

ANNÉE 1973 N° 191

ESSAI D'APPROCHE LINGUISTIQUE DE LA RELATION VERBALE MÈRE - FILS

(à propos d'un cas de schizophrenie)

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Marie-Antoinette BELAIR

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

Marie-Antoinette DELAIR

ESSAI D'APPROCHE LINGUISTIQUE DE LA RELATION VERBALE MERE-FILS A PROPOS D'UN CAS DE SCHIZOPHRENIE

Thèse pour le Doctorat en Médecine

11 juillet 1973

A MON AMOUR

Avec qui fait quotidien
Prend vie et trouve sens

A MES PARENTS
A MES BEAUX-PARENTS

A BRUNO ET YVONNE
A HUY ET MARIE-LOUISE

A GILLES ET DENISE
A MARIE-MARGUERITE ET JEAN-MICHEL

Affectueusement

A MA FAMILLE
A MA BELLE-FAMILLE
A MES AMIS

A Monsieur le Docteur M. [illegible],

Nous lui sommes reconnaissants de nous avoir proposé ce travail et confié son observation.
Nous souhaitons qu'il en trouve ici le témoignage

A Monsieur le Docteur Ch. [illegible]

Nous le remercions pour la gentillesse avec laquelle il a guidé nos premiers pas dans ce travail.
Amicalement.

A NOS JUGES,

Monsieur le Professeur P. LOISEAU

Professeur Titulaire de Clinique Neurologique
Médecin des Hôpitaux
Chef de Service

Nous avons été sensible à votre courtoisie
et à la richesse de votre enseignement.
Vous nous faites le grand plaisir de siéger
dans ce jury.
Nous vous en exprimons notre reconnaissance.

Monsieur le Professeur L. ARNE

Professeur titulaire à titre personnel
de Médecine générale et thérapeutique
Médecin des Hôpitaux
Chef de Service

Nous avons été touché de l'accueil que vous
nous avez toujours réservé
Nous sommes heureux que vous ayez accepté
de juger ce travail.
Puisse-t-il être l'expression de notre
gratitude.

Monsieur le Docteur M. BOURGEOIS

Maître de Conférence agrégé de Psychiatrie d'adulte.

Nous avons apprécié votre enseignement et
votre sens de l'accueil.
Nous vous remercions d'avoir bien voulu
être de nos juges.

A NOTRE PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur M. BLANC

Professeur sans chaire (Neuropsychiatrie)
Médecin des Hôpitaux
Chef de service
Directeur des Etudes de la Section de Psychopathologie
(Institut Psychologique)
Chevalier des Palmes Académiques
Licencié ès-lettres

Vous nous faites le très grand honneur
d'accepter la présidence de notre jury.

Nous vous en remercions et vous assurons
de notre déférence.

Au commencement
était le verbe

Saint Jean

gonflée de toute l'importance reconnue à la relation verbale, elle semble prête à accorder à cet attribut spécifique de l'Homme, qu'est le langage, une place légitime en son sein. La psychanalyse, notamment, a montré que la pensée inconsciente, capable d'utiliser des glissements incessants du signifiant au signifié ou des "figures de style", s'organisait comme le fait le langage lui-même, les structures linguistiques ne faisant le reflet des structures psychologiques. La psychiatrie, en ce sens, ne fait que suivre un courant auquel la sociologie et l'ethnologie ont adhéré avant elle. La psychologie, la psychiatrie et également la neurologie ont approfondi notre connaissance du langage qui doit beaucoup aux travaux effectués sur la psychologie de l'enfant comme aux études sur l'aphasie.

L'apport de la linguistique à la psychiatrie se réalise dans trois domaines très précis :

La clinique, d'abord, attend d'elle un enrichissement des moyens d'investigation. L'étude du langage d'un sujet vient offrir en effet un mode d'approche particulier, complémentaire et nouveau de la maladie mentale. Bien plus, elle ouvre la voie à l'analyse sémiologique du "langage en tant que comportement et du comportement en tant que langage".

En second lieu, les idées directrices de la linguistique peuvent éclairer l'interprétation psychopathologique de certains problèmes fondamentaux de la psychiatrie.

La compréhension de la nature et de la portée des activités psychothérapeutiques, dans la mesure où elles opèrent dans le champ du langage, sont également susceptibles de bénéficier d'une application des connaissances linguistiques.

Mais les études sur le langage, et à fortiori dans la maladie mentale, ne nous apportent pas encore tout ce que nous désirerions en attendre. Des obscurités, l'outil conceptuel surtout, demeurent sur la connaissance des mécanismes qui mettent en jeu les comportements

verbaux n'est pas actuellement utilisable. De plus, en psychiatrie nous procédons, d'une façon grossière et par tâtonnements le plus souvent : aussi un grand nombre d'observations et d'analyses s'avère-t-il indispensable pour réaliser certains schémas théoriques, éléments non plus d'une méthodologie linguistique appliquée à la psychiatrie, mais d'une méthodologie propre au langage du malade mental.

Quoiqu'il en soit, nous tenons à préciser, pour conclure, que, la linguistique définie science, nous ne prétendons pas être linguiste en psychiatrie, mais que nous tenterons de réaliser, dans les meilleurs des cas, une herméneutique approchée du langage des malades mentaux, en prenant pour mode d'approche certaines méthodes déterminées et codifiées de la linguistique.

oOo

P L A N

INTRODUCTION

Historique des travaux sur le langage en psychiatrie

Travail princeps de L. IRIGARAY

Méthodologie

Biographie et présentation clinique

Approche du discours

Relation sémantique (deux entretiens)

Enonciation (deux entretiens)

Structures syntaxiques et sémantiques (deux entretiens)

Emarts linguistiques ou métaboles (Métaphore et Délire)

Approche diachronique

RESULTATS

CONCLUSION:

INTRODUCTION

Le discours isolé n'est pas uniquement une production que l'on peut analyser "à part" : il n'est pas un tout passé "de dedans en dehors" du sujet par la parole. C'est la raison pour laquelle nous croyons qu'il ne doit plus être regardé comme tel, surtout quand la psychiatrie contemporaine s'attache à la communication elle-même et aux questions que la pathologie mentale nous pose à son sujet. Son étude, pour insuffisante qu'elle soit, est néanmoins nécessaire si l'on veut appréhender, afin de mieux les comprendre, les mécanismes et les interférences existent dans tout dialogue et surtout dans la relation interhumaine au sein d'une aussi cellule familiale entre un fils malade et sa mère, car il peut s'en dégager des perspectives étiologiques et par là même thérapeutiques.

Nous aborderons donc ici l'étude du langage oral d'un jeune patient atteint de schizophrénie paranoïde, langage oral dans une relation verbale avec sa mère.

POURQUOI LA MERE ?

Dans ce cas précis, la clinique et les entretiens offrent le devant de la scène à un personnage dominant, la Mère, en particulier dans cette relation Mère-Fils.

Il eût été d'un intérêt certain de faire porter une telle étude sur plusieurs cas, dans une même catégorie nosographique, touchant ainsi plusieurs familles de schizophrènes où le personnage dominant pourrait être aussi bien le père ou encore son tenant lieu. Ce rôle pourrait être assumé par un personnage relatif, une sœur aînée par exemple. Il nous faut souligner également, l'intérêt que pourrait présenter une étude portant sur le discours, dans une même famille, de trois personnages sur trois générations, à savoir ici : la grand-mère maternelle, la mère et le fils, la langue maternelle faisant alors problème. Mais cette entreprise déborderait trop largement le cadre de cette étude et le but que nous nous sommes fixé.

Ce travail se fonde sur une observation du Dr DEMANGEAT dont plusieurs publications ont été présentées :

- Communication au Congrès de Psychiatrie et de Neurologie de Langue Française à Bruxelles LXVIIème Session (1969).

- L'Information Psychiatrique : "d'Une approche phénoménologique de la schizophrénie. Réflexions et recherches".

- Un article de l'Information Psychiatrique.

- Rapport de psychiatrie du Congrès de Psychiatrie et de Neurologie de Langue Française LXXème Session Tunis (1972).

- Diplôme de Psychopathologie de J.-L. SOUSS et Line ROULLET "Génération projective de schizophrène". Université de Bordeaux II (1972).

- Communication commune du Séminaire de Recherches.

Cette étude s'inscrit en effet dans une ligne de recherches du Séminaire de Recherches de l'U.E.R. de Psychiatrie, dirigé par le Pr. KLEIN, dont l'animateur est le Dr. DEMANGEAT. Des travaux de ce Séminaire se dégage la notion d'une :

"Matrice signifiante : en l'occurrence, des conditions de possibilités et d'accès à toute signification (interdit, limitation, normes) que dans le discours - fait projectif - de ses parents un schizophrène". (J.-L. SOUSS et L. ROULLET "Génération projective du Schizophrène").

Le Dr DEMANGEAT parle de discours directeur, c'est-à-dire d'un récit-directeur qui s'appuie sur les particularités du discours-matrice, celui de la mère, par rapport auquel semblent se répartir et se définir le contenu, le style et les particularités des discours des autres membres de la famille.

Ces données rejoignent les considérations de L. IRIGARAY dans son article : "Le schizophrène ou le refus de schize" (Spécia Février 1971), et c'est à la lumière de ces idées directrices que nous avons abordé ce travail.

Pour cela nous nous sommes appuyé sur les travaux du Dr. Ph. TOUIN (Thèse 1967 - Séminaire 1969 - Article de l'Evolution Psychiatrique "Approche linguistique et sémantique du discours" 1970) qui, par l'intérêt qu'il a suscité, au cours de son séminaire, parmi ses collègues internes de l'Hopital de CADILLAC, se trouve à l'origine d'une orientation de travail. C'est-ci a pris corps dans la thèse de MERMILLIOD (1969) et dans notre étude qui vient se placer dans son prolongement.

Nous traiterons, après avoir rapporté les différents éléments de la biographie et de la présentation clinique du malade, de la méthodologie, et de l'échantillonnage retenu ainsi que des quelques critiques que l'on peut faire à cette méthode. Nous parlerons ensuite des aspects morphologiques et sémantiques des discours respectifs de la mère et du fils, visant à dégager une forme commune à ces discours. Cette approche a été effectuée par une étude de la relation sémantique de l'énonciation, les structures syntaxiques et sémantiques et des éléments linguistiques dans le langage délirant.

HISTORIQUE

Les troubles du langage des "aliénés" ont été longtemps négligés. Ils ont fait l'objet de travaux distincts depuis un siècle seulement. Et ce n'est qu'assez tard que leur évocation justifia une rubrique dans les observations cliniques.

PINEL et ESQUIROL ouvrent la voie, et font du langage de leurs malades un critère du développement de leur intelligence. Puis, les auteurs se préoccupent essentiellement des localisations cérébrales et des centres du langage, sans d'ailleurs [illegible] de l'ensemble de ce XIXème siècle. BROCA (1861) et WERNICKE (1874) caractérisent les deux types d'aphasie qui portent leur nom. Une sémiologie du langage se constitue ; en clinique, on dresse un inventaire de ses troubles et on décrit quelques signes caractéristiques comme la paraphasie, la jargonaphasie, l'agrammatisme. Ces travaux donnent aux recherches une impulsion nouvelle. Mais la confusion qui règne encore, à ce moment-là, en Neurologie et en Psychiatrie dans la compréhension des troubles du langage jette les auteurs dans une [illegible] où s'affrontent les "localisa-

teurs", tenants d'un fonctionnement du cortex selon la notion des champs différenciés, et les "unitaires" s'essayent à identifier que le cerveau fonctionne comme un tout. Tout conflit porte en lui [illegible] : celui-ci fit avancer la connaissance de certaines perturbations spécifiques de telle affection. Ainsi BAILLARGER décrit-il les troubles articulatoires de la Paralysie Générale, ainsi TROUSSEAU et FALRET font-ils de l'altération du langage un aspect particulier de l'affaiblissement de l'organisme.

La Psychiatrie d'alors se plait à décrire "certaines altérations significatives soit de faible développement intellectuel, soit des délires chroniques".

SNELL en 1852 décrit le néologisme et le [illegible] de la tachyphémie. Des termes : "salade de mots", "verbigération", "néologisme" font leur apparition en clinique.

Cette période marque un pas décisif dans l'évolution de la pathologie du langage, dans la maladie mentale, qui se sépare alors de celle de l'aphasie. Il y a certes des analogies entre le langage du malade mental et celui souvent régressif, archaïque, de type infantile, de l'aphasique. Mais nous devons souligner les différences entre les manifestations constatées lors de la destruction d'une fonction et celles qui traduisent sa non-acquisition. Il semble en effet que ces phénomènes, bien distincts, évoluent selon un processus propre à chacun d'eux. C'est l'étude du trouble de la fonction significative étayée par celle des altérations syntaxiques et sémantiques, qui permet d'exclure dans le même temps les troubles du langage dans son développement, dans l'aphasie et dans les démences.

TANZI (1890) complète l'étude sur les néologismes, puis SEGLAS (1892) distingue la triade classique : "dyslalie, dysphrasie, dyslogie" correspondant à l'aliénation du langage. Au début du siècle, le mot néologisme prend une extension et l'on parle de langage néoformé. FLOURNOY (1900) décrit la glossolalie dans l'hystérie. CENAC (1925) sépare glossolalie et glossomanie. CEILLIER (1927) mentionne la glossolalie dans les délires paranoïdes. De nombreux auteurs [illegible],

linguistiques du maniaque, du dépressif et du schizophrène. On retrouve également les travaux de l'école italienne avec PIRO. Les études actuelles sont parvenues à caractériser un langage en particulier : langage déficient, langage du dépressif, langage schizophrénique. Ce dernier suscite actuellement des recherches et des travaux de plus en plus nombreux dont il serait vain de vouloir faire une énumération exhaustive. Cependant, nous ne pouvons passer sous silence : les travaux de HALEY, BATESON, JACKSON et WEAKLAND (1956) sur les familles de schizophrènes.

De même, ceux de LECAN, sur la psychose, de 1932 à nos jours et dont nous citerons quelques ouvrages devenus classiques : "De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité" (1932). "Le stade du miroir comme formateur du Je" (1949). Son séminaire sur les psychoses (1955-56), "La relation d'objet et les structures freudiennes" (1956-57), "Les formations de l'inconscient" (1957-58), "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose" (1958

Des recherches ont également été effectuées par S. LECLAIRE, par LAING avec "Le Moi divisé", "Soi et les autres", "L'équilibre mental de la fille et la famille", "La politique de l'expérience".

Du nombreux chercheurs ont étudié le langage des schizophrènes et des enfants schizophrènes. La parole des mères a été fort peu étudiée de manière systématique.

"L'importance potentielle de ces études ne saurait guère être exagérée". Non seulement le rôle sert de modèle premier aux efforts linguistiques de l'enfant (Mc NEILL 1966), mais encore "un modèle conceptuel de psychothérapie considère que l'incompétence de ces mères à communiquer clairement et sainement est un facteur pathogénique majeur dans le développement des troubles schizophréniques chez leurs enfants (JACKSON et collaborateurs 1956).

L'article de COLEMAN et SCROLL (1966) nous procure la première étude empirique : "cette étude apporte des preuves concrètes à l'appui de l'hypothèse qu'un facteur sémantique de la parole aberrante des enfants schizophrènes est l'influence d'une mère capable de communi

[illegible] verbalement et affectivement chez l'un des premiers objets d'émo-[illegible] et le renfermement que leur propose l'existence, à savoir leur [illegible]".

DELEUZE s'est également intéressé au langage psychotique "Le schizophrène et le mot" (Logique du sens).

Puis nous terminerons avec L. IRIGARAY :

"Négation et transformation négative chez les schizophrènes" (1967), "Approche d'une grammaire d'énonciation de l'hystérique et de l'obsessionnel" (1967), "Du fantasme et du verbe" (1968).

La préoccupation contemporaine majeure semble tenir dans la recherche d'une méthode propre à la psychiatrie et susceptible de permettre d'étudier le langage de ses malades. Mais après des travaux empiriques, à l'intérêt pour le langage du schizophrène, s'est récemment substitué celui pour son langage dans la relation maternelle : L. IRIGARAY "Le schizophrène ou le refus de la schize" sur le langage schizophrénique dans ses relations avec le langage maternel.

Une question se pose : le langage schizophrénique doit-il être abordé par une méthode spécifique ou, à la lueur des résultats d'ordre génétique concernant le langage normal, lors de son acquisition dans le cadre de la relation avec la mère ? En fait, la génétique du langage a été étudiée mais nous ignorons beaucoup de l'acquisition de ce langage dans sa relation avec le langage de la mère. Cette orientation peut offrir une perspective de recherche fructueuse : elle est à considérer, soit à partir du langage pathologique, soit à partir du [illegible]

Tels sont les [illegible] des recherches menées sur le langage et [illegible] et les idées les concernant.

TRAVAIL PRINCEPS :

"LE SCHIZOPHRENE OU LE REFUS DE LA SCHIZE"

L. IRIGARAY

Si l'on prend connaissance de quelques définitions du langage, on découvre qu'il suffit de se laisser guider pour aller de sa définition stricte à son implication, au coeur même de la maladie mentale.

Tentons l'expérience :

Selon PORCT ...

"Le langage est le mode et la fonction d'expression de la pensée par le système des symboles verbaux. Il s'extériorise par la parole, mais peut rester un processus purement mental qu'on appelle alors langage intérieur".

"Le langage spécifiquement humain, manifestation de l'activité symbolique lui permet de représenter les choses, les idées et les [illegible] par des mots, des gestes, les attitudes, des comportements, des

signes ou des objets qui en sont les substituts".

Le langage ainsi défini permet de nommer, d'identifier, de conférer à un objet une individualité. Il devient possible de le classer dans une des catégories conceptuelles de la communauté du sujet parlant et, déjà, par là même de porter un jugement sur elle.

Dénomination et prédication s'avèrent être deux aspects de l'exercice d'une même activité linguistique qui suppose d'ailleurs l'existence d'interlocuteurs virtuels dont le jugement serait analogue.

Conférer un nom à l'objet n'est pas répertorier des entités abstraites mais pouvoir fragmenter une réalité extérieure, finie, offerte, à nous comme un continuum.

Se révèlent alors la fonction organisatrice et la nature sociale du langage dans sa manifestation la plus simple celle de nommer, et de là la fonction de communication interhumaine immédiate et celle d'élaboration de la pensée, fonction cognitive, première apparue depuis les Grecs mais qui ne serait la première ni historiquement ni fonctionnellement.

La communication interhumaine ouvre l'éventail de la fonction expressive (ou émotive pour certains auteurs), centrée sur le sujet, celle par laquelle le locuteur manifeste son affectivité, volontairement à travers ce qu'il dit, grâce à l'intonation, au débit, au rythme, premier pas vers la fonction esthétique et poétique.

Le langage est aussi l'instrument de l'orateur, ou de l'acteur, de locuteurs qui, sans les éprouver eux-mêmes, "pensant à froid" cherchent à provoquer chez l'auditeur certaines tonalités affectives et réalisent ainsi sa fonction appellative (ou conative), ou d'action sur autrui distincte de la fonction expressive.

Il peut – et c'est sa fonction phatique – ne servir la communication qu'en maintenant entre les interlocuteurs une sensation de contact acoustique ("Allô..."), ou de contact psychologique.

Et enfin parlant du langage lui-même, le langage assure la fonction que JAKOBSON appelle métalinguistique, celle que nous exerçons ici même.

De ces différentes fonctions, la fonction communicative est la fonction première, originelle et fondamentale du langage, dont toutes les autres ne sont que des aspects ou des modalités diverses. Car tout message la composante communicative domine, tel ou tel autre aspect ne peut être que prédominant.

Le langage assume ses fonctions par l'existence de ses structures externes et internes. En son principe, il est fondé sur l'association d'un concept le "signifié", appelé aussi "contenu sémantique" et d'une image acoustique : "signifiant" ou "expression" ; de cette association naît l'arbitraire du signe et se fonde la notion même de cette entité qu'est le signe.

Ceci est nécessaire si les membres d'une même communauté linguistique désirent se comprendre et ne veulent pas être "excommuniés" au sens propre du terme. L'unité résultant de cette association est le signe linguistique. Chaque langue dispose d'un stock de signes linguistiques qui lui sont propres ; mais le principe d'organisation en est le même dans tous les idiomes connus.

Les formes signifiantes qui représentent ces signes peuvent le plus souvent être décomposées en unités significatives élémentaires. Ces unités significatives se distinguent les unes des autres par leur forme, et, aussi par leurs latitudes combinatoires. Elles peuvent elles-mêmes être analysées en unités plus petites qui sont dites unités distinctives ou phonèmes ou sons du langage.

Le langage devient ainsi l'indispensable "trait d'union" entre la connaissance résultant de notre expérience individuelle, et la culture qui représente la diffusion de cette connaissance. C'est ainsi que notre expérience originale et personnelle devient [illegible] du langage.

[illegible] pour répliquer cela, [illegible] est toujours [illegible] celui qui veut l'acquérir. [illegible] le [illegible] une possibilité d'opérer sur [illegible] du [illegible]. Notre choix est limité ; notre condition de [illegible] que totalement dans l'acceptation de cet état de sujet [illegible] condamnent limité [illegible] le [illegible] préférerait le séjour [illegible] dans un [illegible] on ne peut opérer que sur la réalité directement matérielle"

L'enfant qui [illegible] le langage [illegible] instrument puissant. Le [illegible] de la langue lui est [illegible]. Il lui [illegible] d'effectuer le [illegible] que "avec ce que cela comporte de limites et [illegible] conjugué de la stabilité et de l'[illegible] — tout [illegible]"

Elle lui offre la possibilité d'une [illegible] par l'intermédiaire de la langue ; il [illegible] son degré de connaissance, [illegible]

[illegible] la langue [illegible] donc entre deux silences, l'un qui est le [illegible] de celui qui ne sait rien et qui ne peut pas [illegible], et dont l'[illegible] est de [illegible], dans son [illegible], son [illegible] de [illegible] de connaissance, indice de son [illegible] dans l'[illegible] et l'autre qui [illegible], au moment de la méditation, celui qui [illegible], grâce à la [illegible] et au choix de son langage, au [illegible] du [illegible]

[illegible] donc [illegible] toujours plus loin et [illegible] dans le [illegible] de la [illegible]" ([illegible])

[illegible]

[illegible]

est aussi le mode privilégié d'expression de [illegible] le langage, il est le canal principal par lequel il nous est donné de [illegible] l'univers de l'AUTRE [illegible]

Qu'en est-il pour le schizophrène

Parole et personnalité sont si étroitement liées qu'une altération profonde de la personnalité a pour [illegible] traduction une importante atteinte verbale.

L. IRIGARAY, dans son étude tente d'en apporter une preuve.

Considérons ce qu'elle nous apprend à son sujet par l'orientation nouvelle qu'elle donne aux dichotomies classiques : langue/parole, compétence/performance, signifiant/signifié.

Les dichotomies saussuriennes ou chomskyennes lors de l'analyse d'un langage se révèlent insuffisantes pour aborder la "notion de l'économie de la schize dans les productions verbales du schizophrène". Elles seraient, en outre, responsables de la "non-écoute" de ce langage le plus souvent qualifié de "fou".

LANGUE/PAROLE

"La langue est un système de signes qui exprime [illegible] des valeurs déterminées uniquement par leurs relations mutuelles, telle est la conception de la langue pour la linguistique structurale" (L. IRIGARAY).

La langue existerait selon SAUSSURE "dans la collectivité sous la forme d'une somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires, identiques, seraient répartis entre les individus. C'est donc quelque chose qui est dans chacun d'eux, tout en étant commun à tous..." (F. de SAUSSURE)

La parole, elle, consisterait en "combinaisons individuelles" par lesquelles le sujet parlant utiliserait le système de la langue en

vue "d'exprimer sa pensée personnelle", combinaisons "dépendant de la volonté de ceux qui parlent", de même que "les actes de phonation nécessaires pour l'exécution de ces combinaisons". (SAUSSURE).

Le langage de la mère utilise le code ou langue de la communauté linguistique à laquelle elle appartient. Le code se modifie selon la diachronie ou usure de la langue dans le temps. Ainsi transmis il paraît immuable. En fait, il ne le serait point car :

- La mère l'aurait "re-marqué" avant de le transmettre ainsi modifié à son fils. Elle aurait alors du même coup modifié l'évolution de la langue en se l'appropriant. Comment cela ?

Quoiqu'il en soit la mère ne transmet pas à l'enfant dans ce cas le code "complet" mais un dérivé du code : "un idiolecte" ou

Ce "subcode" n'étant plus le code de la communauté va limiter les possibilités de la communication du schizophrène avec les autres

- Dérivé d'un code et non enrichi par ailleurs, il s'appauvrit, le nombre d'éléments ou taxinomie, qui le constituent est plus limité, les possibilités combinatoires sont alors réduites.

- La langue évolue dans le temps, son usure se produit par l'usage de la communauté. Seul le schizophrène utilise le subcode qui ne subit plus alors cette évolution normale à toute langue naturelle. Il résulte que les possibilités combinatoires relatives à la deuxième articulation seraient "sous la prépondérance de la structure faisant loi du discours de la mère". La langue perd dans ce cas, s'écartant de la langue maternelle, son centre directeur.

- Il s'agit donc d'un code modifié ou subcode et de ce fait :

- Il limite les possibilités de communication du schizophrène.

- Sa taxinomie réduite entraîne la limitation des possibilités combinatoires.

- Il ne subit plus l'usure de la langue et perdant son aspect dynamique devient alors statique.

- Le jeu entre les éléments taxinomiques n'est plus permis par ce code devenu marginal. L'agencement des éléments taxinomiques ne peut faire apparaître entre eux différences ou connotations ; il ne trouve donc pas un sens ; de cet agencement apparaît un message qui n'en est plus un, car n'ayant plus le sens il a perdu, du même coup, transmission et communication.

"Le sens ne pourra que se répéter, insister ou se contredire, se réfuter, se disloquer. Mais non se créer aussi, comme le voudrait HAUSSURE dans l'acte de parole".

Le schizophrène perd l'aptitude à la créativité et la fonction sociale de son langage. Alors sa parole ne remplit plus ses fonctions.

La liberté de parole, condition de l'expression de sa pensée ne lui est plus accessible, contraint qu'il est d'utiliser le code singulier, code "auquel" qu'il a reçu de sa mère.

Le langage du schizophrène ne peut être décrit "comme actualisation d'un système de signes conventionnels, abstraits, dans des actes concrets de paroles toujours différents" (L. IRIGARAY).

Les éléments restreints et finis dont il dispose offrent des possibilités combinatoires limitées et quasiment toujours les mêmes. Il semble bien se modifier ces agencements mais les remaniements apportés atteignent rapidement leurs limites, le nombre des transformations possibles ont vite épuisé et l'usure à répéter "des séquences de signes déjà programmés, concrétisés" dans des contextes différents, ce qui fait dire de ce langage qu'il est abstrait, "mais abstraction irréductible à celle d'éléments distingués et définis par analyse".

La grammaire de ce "automate" se résume en une terminale [illegible] nombre réduit d'éléments, de classes paradigmatiques et pour finir de [illegible] identique en quelque sorte à la conception structuraliste. La question formulée est celle-ci :

Une théorie générative de la grammaire ne serait-elle pas plus que à formaliser les productions langagières du schizophrène "d'ordre syntaxique et déjà phrasé", expliquant alors non seulement la dichotomie langue/parole, mais aussi compétence/performance, structures profondes/structures de surface.

[illegible]

Cette dichotomie reprend l'opposition langue/parole, mais la définition en est différente en ce sens que : la compétence est "un système de règles générales permettant d'énumérer toutes les phrases grammaticales" (N. RUWET), c'est-à-dire comme un "mécanisme fini capable d'engendrer un ensemble infini de phrases" (P. PORTAL), le "savoir linguistique". Ce savoir et la connaissance du maniement des règles conféreraient la possibilité à "tout sujet adulte parlant une langue donnée... d'émettre spontanément, ou de percevoir et de comprendre, un nombre indéfini de phrases que, pour la plupart, il n'a jamais prononcées ni entendues auparavant (N. RUWET). "La performance serait donc la mise en oeuvre, la manifestation, la réalisation, l'actualisation, de ces règles abstraites, de nombre fini, dans un nombre indéfini de productions et/ou de réceptions de phrases grammaticalement correctes". Le rôle de la "créativité" devient alors différent : dans le système saussurien elle intervient au niveau de la parole alors que dans la grammaire générative elle intervient au même titre dans compétence et performance et ceci "tient au pouvoir récursif des règles qui constituent le système de la langue".

L'activité verbale du schizophrène pourrait, peut-être, être interrogée par les théories de la grammaire générative car cette activité s'intéresse à la syntaxe et au pouvoir d'engendrement, mais par ailleurs elle est caractérisée "comme déconstructrice de la syntaxe".

De plus, la grammaire générative définit un certain nombre de règles et de catégories qu'il est difficile d'appliquer à la langue. Les règles qui prescrivent "ces discours" sont prédéterminées par la réalisation de la langue maternelle dans le langage de la mère. "Ces règles sont déjà actualisées".

Le langage de la mère a un tel rôle contraignant pour le langage de fille qu'il y a "surdéterminations qui jouent assignations". La grammaire qui devrait être inventée en fille et lui ouvrir l'accès à produire un nombre infini de phrases ne l'est pas par un tel usage qui en est fait par la mère, que cette possibilité disparaît, et une règle essentielle deviennent alors "machines programmées une fois pour toutes et qui n'engendreront qu'un discours lui, clos, à la fois limité et enveloppant".

"Tout est, en quelques sorte, joué d'avance". Le schizophrène produit du langage sur le langage qui lui tient lieu de langue, "il aura linguiste". Il paraît, du fait de son activité langagière, être à la recherche de l'objet perdu qu'est sa langue : c'est pourquoi il emploie tous ses efforts à découvrir ou à retrouver, sur les perturbations du langage maternel, les règles de "sa" langue. L'activité analytique qu'il exerce sur la syntaxe a pour objet la recherche de la matérialité des règles grammaticales.

Il s'applique à découvrir par un grand nombre d'opérations syntaxiques, les règles grammaticales, en fait, c'est l'une des rares possibilités dont il dispose pour exercer son activité verbale, ou mieux "morphologique" ou peut-être "scripturale".

"Il n'a de droit au langage qu'en retrouvant et faisant jouer les articulations, les joints de la syntaxe".

Il s'ingénie à morceler, scinder, désagréger, "dé-chaîner" les phrases, les mots, les réduisant en particules élémentaires. Ces dernières vont permettre la reconstruction de mots, d'associations "fabriquées" de toute pièce, il peut par ces combinaisons, intégrer des particules de langue "étrangères" à la langue maternelle (Le schizo et les langues L. WOLFSON).

Son langage ainsi élaboré devient irrecevable pour les sujets parlant la même langue maternelle.

Le code pour le schizophrène n'est plus le même. Comment peut-on dire alors qu'il parle ?

"Il déparlerait plutôt, renversant les processus de formation des énoncés".

"Essayant de briser la clôture d'un discours contraignant, pour tenter de retrouver les lois de son engendrement".

Il désintègre toute parole afin d'en libérer le sens, mais en vain, cette parole lui parvient de la mère et pour lui l'a privé de sens. Il se retrouve alors dans le jeu des combinaisons syntaxiques sous-jacentes au sens.

"Tout se passerait pour lui, et disons à l'envers, entre "structures de surface" et "structures profondes", mais cet entre-eux est "per-verti" comme si le langage contraignant de la mère lui interdisait tout accès aux "structures profondes".

La mère parlant le même langage maternel : il perçoit parfaitement le fonctionnement de son langage.

Il n'empêche que lui aurait été, en quelque sorte, dérobée l'articulation du code à ses réalisations sonores significatives".

Bien que la théorie du signe - et la fréquence de ce dernier - ne soit pas remise en cause, les catégories linguistiques auxquelles on s'est adressé sont éminemment contestables. L'étude envisagée reste une explication possible du "comportement syntaxique", des "activités transformationnelles" et des "manipulations récurrentes d'un sujet, à la recherche d'un code subtilisé, qui lui rendrait l'accès à la parole".

Le signe ou "l'entité linguistique est une chose double, faite du rapprochement de deux termes" ; il unit un concept et une image acoustique. [illegible] a [illegible] de [illegible] signifié et image acoustique par signifiant, lorsque [illegible] constituent le signe. "[illegible] termes, [illegible] l'opposition qui les sépare soit entre eux, soit du total dont ils font partie" (F. de SAUSSURE).

Si nous interrogeons le langage schizophrénique et ce qui tient lieu de "signes" en gardant au signe sa définition, chaque terme est alors en cause.

"Ce qui ferait sens, pour le schizophrène, seraient les signifiants pour lui inversés, du discours de la mère. C'est-à-dire qu'il serait marqué par des "sons" dont les "concepts" lui resteraient cachés, voilés, volés ?" (L. IRIGARAY).

Les signifiants sont alors pour lui l'objet de multiples opérations de transformations, de destruction, de reconstruction ; il essaie, en vain de retrouver un sens aux signifiants, mais aucun concept ou signifié n'apparaît. Il cherche à reprendre le pouvoir des signifiants. Les signifiés ne seraient que des traces, une trace représenterait donc un signifié. Les signifiants dans leurs enchaînements et dissociations essaient de retrouver leur place, place qui serait en fait indiquée par "une trace".

"Le signifié serait un effet de la force de frappe des signifiants du discours de la mère". Le langage schizophrénique n'est plus alors constitué de signes à double face mais "de traces" ou signifiés sur lesquelles viennent s'inscrire les sons ou signifiants.

Le signe n'est plus constitué d'un signifiant auquel correspond un signifié, les deux parties sont dissociées. Le signifiant [illegible] alors [illegible] : "le signifiant" ne représente [illegible] ce que le sujet parlant lui conférerait ou [illegible]

ni le père, ni le schizophrène, n'ont plus, ou n'ont jamais eu le "concept". Le signe se veut "au présent" qui n'a jamais été "passé", le signifiant schizophrénique évoquerait "quelque impertectif du passé qui n'a jamais été et ne sera jamais présent".

Le sens essaie d'y apparaître mais on ne peut l'y déceler "dans aucun terme, et pas plus dans la totalité d'un discours, mais dans le travail de répétition, de transformation, de dérivation, d'un discours à l'autre, d'un discours par l'autre".

Le langage schizophrénique pourrait être l'objet d'un "processus de dérivation", en effet, le schizophrène peut, en partant, soit de mots de la langue soit de mots élaborés par lui, former des mots nouveaux, par adjonction suppression ou substitution. Il peut encore procéder au changement de catégorie grammaticale d'un mot sans modifier sa forme.

Nous avons là un "langage contenant en un inconscient processus de dérivation sans pivot représenté, représentable, ex-centrique, déréalisé. En dérive".

Ce langage serait formé de signifiants contenant un "secret" ou dérivation du discours de la mère qui viendrait occuper "une lacune, un indicible", signifiant "enrichissant" comblant un vide et prise "en charge" par la mère. "Impliqué dans/par le discours de la mère, comme signifiant d'un inconscient signifié. Au lieu d'un défaut de signes".

On pourrait parler de "signifiant-symptôme" de la schizophrène signifiant-signifié, ou signifiant de l'excès de signifiant et/ou de signifié par rapport au signe.

Cet excès de signifiant serait ressenti par la mère et peut être par la langue naturelle comme menace de dissolution du sens et non comme "réserve de sens" cet excès de signifiant venant "bloquer" l'interrogation sur la restitution du sens, en association de deux parties.

"Le schizophrène tiendrait du signifiant d'un désir [illegible] discours sur son silence, en [illegible], en [illegible], en [illegible] en rupture, en résonance, par l'in-fans".

Ce signifiant serait-il le représentant d'un signifié transcendantal du père ?

Il incarnerait peut-être le "trésor (écrit) [illegible] entre des deux signes".

Mais ce signifiant unique et double tient lieu de signe dans le discours et il est aussi le signe de "l'insuffisance des signes".

"Signifiant de cette carence, de cette souffrance, le schizophrène qui porte l'in-fans de sa mère, et de la société, se maintient là mise quelque part en exil, en dépôt, mais encore en réserve".

"Signifiant de la toute puissance et de l'impuissance du discours, l'in-fans schizophrénique est à la fois nécessaire et exclu de son procès en cours".

Ce signifiant fait partie du langage, il en assure le fonctionnement, il est dans le système et pourtant est exclu de signifiant ou ce défaut de signifié a pour conséquence le rejet hors du discours de ce signifiant.

"Entre le vertige de la faille du discours dont il serait l'emblème [illegible] et la clôture qu'il constituerait, le schizophrène ne pourrait se lire comme un signifiant renvoyant au signifié, ni même plusieurs signifiés". Mais le [illegible] [illegible] son [illegible] et il devient alors un non désignant une chose, non [illegible].

Le schizophrène se voit privé de la possibilité d'utiliser la première articulation et la loi de l'arbitraire du signe. Il ne peut, non plus avoir accès au maniement de la deuxième articulation, l'agencement des morphèmes entre eux constituant une syntaxe déjà "structurée" par le langage maternel.

[illegible] motivé", gratuit, injustifié". Il codifie ce langage, ne pouvant atteindre la relation signifiant-signifié, il introduit des [illegible] et des règles sur "la force violente des mots", comme pour [illegible] les signifiants, voulant réaliser "une [illegible] signifiante". Il en arrive ainsi à l'élaboration d'un système de règles formant une grammaire qui devient ainsi praticable. Ce système de règles permettrait à la fois production et contrôle de la signification [illegible] de l'[illegible] du pouvoir des signifiants [illegible]. [illegible] n'est plus dans l'appropriation du signe, mais dans "l'élaboration et le fonctionnement d'une syntaxe idiolectale, ou seulement dans la ré-[illegible]tion ou la déconstruction de la syntaxe maternelle"

"La différence" n'intervient plus entre les signes mais l'activité syntactique du schizophrène qui existe en [illegible], distorsion, déviation et recodage qui tient lieu de l'accumulation de différences sur le langage maternel, comme pour s'en démarquer.

Les caractères d'arbitraire et de différentiel du signe saussurien ne peuvent décrire et expliquer les signifiants schizophréniques. Il en est de même du rapport signifiant/signifié [illegible] de ce même signe saussurien.

"Le signifiant répète, reproduit, [illegible]", opération qui sert à [illegible] en quelque sorte la [illegible] des mots.

Le signifiant n'est plus [illegible]

La théorie philosophique classique [illegible] de succession de [illegible] permet, dans l'articulation des signifiants, il [illegible] "[illegible] du discours"

Cette temporalité "classique" n'est pas celle du schizophrène. Il brise la linéarité du signifiant par ses interventions, de ce fait fractionne le discours et multiplie ainsi les blancs. La parole du schizophrène ne se situe pas sur un plan "feuille arrêtée, figée, sur laquelle il écrirait, ou ré-écrirait un texte".

Le discours ne vient plus se prononcer, s'articuler sur le plan défini par les deux axes de coordonnées qu'il s'agisse de langue/parole, paradigme/syntagme, signifiant/signifié. Son message s'énumère "comme éclats, incomptables, et qui ne peuvent se sommer, de blancs [illegible]".

Les signifiants programmés dans le langage de la mère et dans la langue maternelle sont effrités, sans cesse remaniés. Le langage maternel soutient et organise cette langue et assure ainsi la circulation et même la circularité des signifiants.

Le signifié absent se trouve "hors-jeu" de la loi du fonctionnement du discours, on peut alors parler de "défaut de signes", ou encore sous le signifiant résiste de "peur de la case vide", [illegible] blanc, qui [illegible] apparaît, et dont on dit qu'il repose sur l'[illegible] le paradigme. Le schizophrène le [illegible] en fragments [illegible] la reconstitution d'une unité close devient impossible.

On [illegible] sait que c'est cette fonction du blanc en tant qu'[illegible] qui lui confère son rôle privilégié, fonction qui "contourne le système de la langue", assure le "cercle" du discours maternel, mais encore familial et souvent social, sous-tend le plan, la ligne, le point, le présent, le signe, le temps, l'espace-temps du signe.

– D'autres dichotomies pourraient être envisagées : [illegible]/alimentaire, sujet/objet, actif/passif, dans ce procès du langage.

En effet deux attitudes sont possibles :

– Soit on interprète le langage schizophrénique par rapport au langage dit normal et il devient alors étranger

incohérent,

- Ou alors on l'étudie par rapport à son fonctionnement, à ses lois, à ses conventions normatives, à sa constitution.

Ainsi le schizophrène pourrait être :

"Le nom d'une projection des mécanismes dichotomiques en oeuvre dans le discours de ceux qui nomment, qui disent le sens propre, sur ceux qui manifestent le reste des divisions binaires que présuppose ce discours".

"La schizophrénie désignerait le symptôme d'un certain type de fonctionnement du langage, méconnu par ses locuteurs, et attribués dès lors, à l'in-fans du langage de la mère, de la langue maternelle".

Nous avons essayé de ne point trahir la pensée de l'auteur situant la problématique mère-fils, dans son aspect linguistique.

Cette étude nous a permis d'orienter, et favorablement, nos recherches en ce domaine.

oOo

"Les mots sont des ficelles, que l'homme habile actionne".

P. OLERON

METHODOLOGIE

La méthode utilisée dans la thèse "Essai d'approche linguistique du langage d'un bébéphrène" (HERBILLEAU) est aussi celle que nous appliquerons, mais adaptée à notre étude.

Nous allons situer les jalons de cette approche pour montrer l'orientation du présent travail qui tient grandement compte de celui que nous venons de citer.

En premier lieu, envisageons la constitution du matériel de travail permettant l'établissement du corpus.

CIRCONSTANCES D'ENREGISTREMENT

Cette méthode est appliquée au discours d'un malade, obtenu à partir d'une série d'entretiens. Ces documents ont été recueillis après les enquêtes familiales effectuées dans le cadre du Séminaire de Recherches. Le dossier de François comprend quinze entretiens d'une durée

d'une heure chacun, réalisés au sein de la famille par les docteurs S. DEMANGEAT, M. [illegible], A. [illegible] et [illegible].

Ils ont été enregistrés par magnétophone après accord du malade et de ses parents. L'équipe d'enquête comptait parmi ses membres un médecin, un éducateur et une infirmière.

Le magnétophone bien en vue dans le lieu d'écoute fut accepté par tous y compris le patient, et ne semble pas avoir introduit de gêne évidente parmi les intervenants. A aucun moment, la famille ou le malade ne fait allusion à cette présence technique, qui aurait pu être inquiétante à plus d'un titre dans le cas de François. Il est cependant difficile d'affirmer que cet "appareil" connu, accepté et apparemment oublié n'ait entraîné aucune modification dans la forme ou le contenu du discours et que ces entretiens n'en soient pas à un moindre degré affectés. Situation délicate donc, qui nous a permis, toutefois, de recueillir pour ce malade une somme importante de documents, constituant un échantillonnage varié.

L'établissement d'un corpus devient alors possible.

CORPUS LINGUISTIQUE

Trois entretiens ont été retenus parmi lesquels nous avons extrait certaines tranches de discours prises au hasard... lors d'une simple lecture. Mais les difficultés surgissent : l'ampleur des documents, la situation d'enregistrement, la présence du magnétophone, la présence obligée du médecin, sont autant de facteurs [illegible] la sélection des tranches de discours.

En effet, quels critères choisir ?

Cette situation s'est [illegible] la subjectivité du décodeur.

L'interférence de ces [illegible] sélection. Nous avons dû nous dégager [illegible]

les imperfections de la situation, pour retenir, seulement, deux entretiens impliquant François et sa mère. Le troisième entretien n'est autre que son délire.

Notre choix de ces trois entretiens successifs a tenu compte de leur coïncidence dans le temps avec les épisodes marquants de la maladie de François. Ils se répartissent chronologiquement ainsi :

- Le délire de François (septembre 1968)

- Premier entretien de François avec sa mère (Juillet 1969)

- Deuxième entretien de François avec sa mère, à une période de convalescence de celui-ci (Mars 1971).

L'intervalle de temps suffisant du début à la fin d'un épisode morbide de François permet d'envisager la possible modification de son langage pendant cette période : soit la déstructuration et la restructuration de ce langage.

Nous reviendrons ultérieurement sur cette question.

Pour faciliter la clarté de l'exposé nous avons choisi d'appeler :

- Entretien I l'entretien le plus récent,

- Puis entretien II

- Et enfin Entretien III, le délire.

Nous avons ainsi EI_M (mère) EI_F (fils) etc...

Pour l'analyse du discours nous avons ensuite procédé comme le préconise L. IRIGARAY. Trois fragments de discours ou trois échantil-

lons de 42 lignes pour chacun des protagonistes seraient retenus dans [illegible]).

Le discours du médecin n'a pas été retenu en tant que corpus soumis à l'analyse. Il est en effet insuffisant au plan quantitatif et son rôle devient plus intéressant si on l'aborde, différemment, dans la situation extra-linguistique.

SITUATION EXTRA-LINGUISTIQUE

Elle met en présence, en un lieu donné et pour une durée fixe généralement déterminée, les protagonistes du discours. Cette situation n'a de raison d'être que par la maladie de François : sans François schizophrène, elle ne pourrait pas avoir lieu. Le nombre des participants (Trois) et la relation d'un jeune malade avec sa mère confèrent à cette situation valeur de dialogue mais dialogue peu banal.

Le médecin par sa présence même est degré supplémentaire de complexité. Qu'il intervienne ou qu'il observe, son rôle se situe dans le déroulement de l'entretien.

Trois personnages sont réunis dans le but précis de s'entretenir de François, de sa maladie, en fait, de sa folie. Pour chacun d'eux parler est "être sous le regard de l'autre". Le médecin est un homme ; ses interventions inquiètent les deux autres protagonistes. Il assure en ce lieu de parole le point de départ d'un fil conducteur de l'entretien. Schématiquement on peut envisager que sa présence a un triple rôle, elle est :

- Génératrice de silence et de parole,

- Inductrice de la dynamique du discours.

- Génératrice de fantasmes pour la mère.

Cette situation nous entraîne à considérer le choix d'une méthode.

CHOIX D'UNE METHODE

En linguistique on approche, on analyse, on interprète un langage.

Langage oral

Nous nous sommes adressé dans ce cas uniquement au langage oral d'un malade.

Pourquoi au langage oral seulement ?

Les modalités orale et écrite de l'expression verbale offrent des caractères qui ont, de ce fait même, présidé à ce choix.

Cette étude doit accorder la primauté au langage parlé car il s'affirme le plus riche, le plus spontané et le plus significatif. Il s'insère dans un comportement d'ensemble avec toutes les tonalités émotionnelles et affectives impliquées dans la relation avec autrui.

Parler suppose la connaissance d'une langue, c'est-à-dire sa compréhension et l'aptitude à s'y mouvoir assez facilement pour s'en servir à son tour. Le discours pourra ensuite s'organiser en fonction de ce que l'on veut exprimer. Trois possibilités lui sont alors offertes : il peut rester purement mental, seul témoin d'un langage intérieur ; s'extérioriser et c'est alors la parole, ou enfin s'exprimer par des symboles graphiques et c'est l'écriture. Il faut souligner que dans de nombreux cas la langue orale existe seule.

Elle est acquise la première : "l'acquisition du langage se fait par voie orale ; tout autre moyen est artificiel" dit HECAEN "elle se développe par ses lois propres et que souvent bien qu'influencée par la langue écrite et que les hommes utilisent dans certains cas des systèmes de transposition approximative de la langue orale, les faits de la langue écrite n'font que nous cacher la réalité de la langue parlée" (R. BARTHES).

C'est ainsi que certains auteurs ont parlé de l'écriture comme "parole renversée", "écrire n'est pas parler" en ce sens que l'écriture ne deviendra vocale que secondairement. Elle est à son origine geste fixé et restera, débordant la transcription des sons, une réalité.

Cependant, certaines interférences existent entre langage oral et langage écrit.

L'expression graphique est influencée et modifiée par le langage oral, puisque par principe elle est le reflet direct de celui-ci dans l'écriture alphabétique. L'écriture qui se conforme à ce principe se modifie en suivant les fluctuations de la langue parlée. Mais inversement, le langage écrit peut influencer le langage oral, c'est ainsi que :

"Le prestige, l'inviolabilité, le respect qui entourent l'orthographe, ajoutés à la force du principe phonographique, font que certains éléments graphiques, dénués au départ de référence phonique, en viennent à se prononcer, introduisant dans la séquence parlée un matériel jusqu'alors inexistant" (ALARCOS LLORACH).

A noter que l'on discute fréquemment la façon de prononcer une langue mais exceptionnellement la façon de l'écrire comme si cette seconde forme indiscutable et primordiale.

[illegible] ne sont les différences essentielles entre langage écrit et langage parlé qui sont, plus précisément ici, intéressantes.

Tout d'abord :

- La notion de circonstance (temps, lieu) nécessaire à la compréhension du langage oral. "Le temps de l'écriture est plus proche de celui du dessin que celui de la parole". L'écriture va engendrer le livre, le roman, la littérature, alors que de la parole va naître le discours.

Les signes écrits ne changent pas, l'écriture ne suit pas l'évolution par l'évolution phonétique et l'orthographe prend très vite un caractère "archaïque et monumental, étranger à la parole".

Alors que les phonèmes se déplacent, les signes écrits ne bougent pas. Le système de l'écriture crée lui-même ses propres correspondances et relations. Il a ses rythmes. "On peut écrire avec aisance des phrases qui ne passent pas dans un parler". Les phonèmes, instantanés, sont éphémères, les écrits sont durables.

- <u>L'intentionnalité</u> c'- orientation de la conscience vers des objets intentionnels - "c'est une référence à quelque chose avec quoi sa connexion est discutée ; elle arrache la conscience à la contingence des événements." (MERLEAU-PONTY). Cette intentionnalité est différente selon qu'il s'agit de langage parlé ou de langage écrit. Si "parler c'est viser un certain sujet avec des mots, et non traduire une pensée en paroles" on peut dire que la parole s'adresse à un sujet également parlant et présent alors que l'écriture s'adresse à quelqu'un que l'on voudrait présent. Dans l'écriture on essaie de susciter une présence "c'est le dire de l'écriture".

"Alors que dire s'épuise, si ce n'est éprouver la communauté possible du langage avec celui auquel on dit, c'est-à-dire la communauté possible d'expérience, d'action, de sentiment, car dire s'adresse à quelqu'un".

"Dans l'écriture une place est réservée à l'auditeur mais il est d'avance cerné par le discours qui l'exige tel qu'il doit être". "L'écrivain s'énonce en écrivant et à l'intérieur de son écriture, il fait des individus s'énoncer" (MERLEAU-PONTY).

- <u>Les circonstances de l'acte</u>

Elles sont également différentes. Le sujet écrit seul en général. Il a une position telle par rapport à l'écriture qu'il possède des potentialités que n'a pas le sujet dans le fait de parler. Il a, face au texte, une distance lui permettant de le modifier sans cesse, de revenir sur ce qui est écrit, en d'autres termes, il dispose de la possi-

bilité infinie de recommencer. Alors que le drame du langage oral est bien le fait de ne pouvoir jamais revenir sur ce qui est dit.

- Au niveau même de la fonction

l'éloquence, la poésie appartiennent à la parole, l'analyse, l'activité calculatrice et combinatoire sont les propriétés de l'écriture. La fonction de communication, le message, la relation à l'autre et au monde se font pour chacun sur un mode bien particulier. Le fait de parler implique une adhésion affective à ce mode d'expression et répond normalement à un besoin de communication.

En conclusion le fait de parler

- Implique la possibilité, par l'intégrité physique de ses organes vocaux, de parler ou d'émettre des sons.

- Nécessite la situation, c'est-à-dire la présence de l'autre dans un lieu précis (on notera que certains lieux sont plus favorables que d'autres à l'expression orale, à la satisfaction du désir de parler).

- Il faut avoir envie de dire quelque chose ou rien, à quelqu'un, dont on attend une réponse.

Car parler c'est :

- émettre des sons,
- pouvoir parler,
- en avoir le désir,
- s'adressant à un être présent,
- [illegible]
- [illegible]
- utiliser le bon code,
- [illegible] avec une certaine intention.

Nous insistons à dessein sur les caractères du langage oral, car nous verrons combien il est difficile pour ce malade de réunir toutes ces conditions afin de pouvoir "dire", ou encore de satisfaire aux conditions de parole. On entend par là, que la parole passe par le corps, que le sujet doit avoir l'intention de parler, et ce, dans un milieu où la parole exprimée a un sens.

Le langage oral de ce malade, recueilli et figé, figé à tout jamais avec le langage de la mère est le témoin d'une situation de dialogue qu'a été celle de l'entretien.

Produit "isolé" du malade, c'est ainsi qu'il apparaît ; mais [illegible] et [illegible] la replacer dans le "vif" même du malade. Il [illegible] et même ne nous frapperait-il pas, nous nous devons de ne point oublier, [illegible] mimique, gestuelle et corporelle.

Cet acte de parole que nous sommes amené à considérer, langage oral figé dans le temps, limité dans sa durée, discours comportant un début et une fin brusques, séquences de discours retirées, extraites d'un langage, s'inscrit pour chaque interlocuteur dans le champ plus vaste de son langage et sa possibilité de parler.

Discours volontairement séparé du sujet qui le produit, discours de celui qui parle donné et livré à l'autre, telle est la conséquence de son acceptation de la règle du jeu dans la situation d'entretien.

La situation précise et envisagée par l'équipe, l'intervention d'une technique deviennent contraignantes à des degrés divers, semblables en cela à toute interview, et donnent alors au langage oral une dimension nouvelle qui le mène selon les cas et sans que le locuteur en ait conscience, en-deçà ou au-delà de sa fonction de communication, les locuteurs parlant parfois un peu plus, parfois un peu moins en fonction de la situation. De ce discours figé disparaît toute l'atmosphère émotive, intonation, ponctuation, en fait l'aspect pros-

dique du langage. Chaque discours entre cependant dans le cadre d'un dialogue.

LE DIALOGUE

Dans le cas de Françoise, trois personnes prennent part au dialogue ou "trilogue".

L'espace et le temps du dialogue sont limités, l'action se déroule dans un lieu d'écoute, mais les chances de paroles sont inégales. Le dialogue est symétrique.

Les protagonistes du discours, sont présents, dans un même espace et pour le même temps, sous le regard de l'autre, observateur et observé, locuteur et allocutaire par alternance. Telles sont leurs relations.

Cependant les différences entre les interlocuteurs donnent par le jeu des combinaisons possibles aux dialogues asymétriques selon les moments du discours. Ils sont ainsi soumis au dialogue : avec l'exercice d'une rhétorique de la parole, persuasion, affrontement de sujets parlants, donc des consciences, sont dans le champ de la parole. Parole et silence occupent le temps du discours.

LE SILENCE

Pour LACAN, le silence a valeur de communication dès qu'on est deux. Il est nul besoin, pour s'entretenir, du moindre son, ni du moindre geste. Le langage peut renoncer entièrement à franchir les sens et n'en demeure pas moins langage. Lorsque deux hommes sont présents "là où l'absence de toute réserve a régné entre humains, même sans rien dire, le sacrement de la parole dialogique s'est accompli" (BUBER).

En revanche, le silence, si minime soit-il, bien que suspendant toute communication, apparaît néanmoins à sa mesure.

Lorsqu'un sujet parle et que l'autre se tait, le silence de

l'autre a :

– valeur sémantique : il est ambiguïté maximum

– valeur syntaxique : il est ellipse totale

– Valeur d'intentionnalité : il exprime une attitude au monde et à l'autre.

Chaque moment du discours est ainsi un dialogue. Nous en ferons une étude synchronique et nous en envisagerons beaucoup plus succinctement la diachronie.

L'approche synchronique se fera sur chaque entretien, l'approche diachronique indiquera l'évolution de ce langage passant successivement d'un état synchronique au suivant.

CHOIX DU TYPE D'APPROCHE

Deux types principaux sont à considérer, les autres ne sont que des dérivés.

Il s'agit, soit :

– d'une approche systématique dans laquelle on peut aborder une étude statistique de tranches de langage,

– d'une approche intuitive dans laquelle apparaissent deux aspects [illegible]

. l'un consiste à rechercher les faits saillants du langage,

. l'autre à ne retenir que ce qui frappe dans ce langage.

On peut aussi amener le malade à parler de son langage.

Il nous renseigne sur son attitude face à son propre discours, il met alors en jeu sa fonction métalinguistique. "L'étude clinique du langage d'un patient étant à la fois celle de son lexique et, plus discrètement, celle de ses capacités d'organiser la contiguïté du discours" (LANTERI-LAURA).

Nous avons éliminé :

Cette approche par la stylistique quantitative : un échantillonnage encore plus copieux deviendrait dans ce cas nécessaire. L'analyse serait alors effectuée par ordinateur.

De plus, nous n'avons pas en France, actuellement, de références [illegible] : il en existe pour les anglais et les allemands, mais il semble que les résultats ne soient pas toujours concordants.

C'est ainsi que l'évaluation d'un taux de répétitions, par exemple, varie selon les auteurs et les circonstances de l'enregistrement. Ces variations sont, d'une manière générale, très appréciables, et perdent ainsi leur signification.

Nous avons retenu :

La dissociation sémantique

Bien que non spécifique de la schizophrénie, elle a toujours été envisagée pour les autres malades comparativement aux études faites pour le schizophrène.

L'énonciation

C'est-à-dire l'étude des trois trigrammes :

Je, tu, il : concept

Je, tu, il : protagoniste

Je, tu, il : sujet de l'énoncé

C'est dans le premier but, de mettre en évidence pour chaque protagoniste du discours familial, dans le cadre de leurs relations interpersonnelles, un modèle type d'énonciation.

Dans le second, de confronter ces modèles-types avec le schéma et la structure de communication que nous fait entrevoir l'approche psychopathologique critique de la schizophrénie.

Les structures syntaxiques et sémantiques

destinées à mettre au jour une trame commune au langage dans la relation familiale.

Enfin, et pour le délire seulement, un abord par les écarts linguistiques, dont nous envisagerons une forme plus particulière qu'est la néologie. Nous y trouverons peut-être le moyen de faire un pas vers un mode de compréhension de ce langage privé qu'est le délire.

En conclusion, nous formulerons brièvement quelques critiques de cette méthode ; elles tiennent essentiellement aux faits suivants :

- l'obtention difficile d'entretiens "analysables" (obstacles dus à l'enregistrement, aux choix de l'enquêteur, au médecin et au magnétophone).

- la sélection toujours discutable des entretiens et des fragments de discours du corpus, le choix intuitif de ces derniers ou "coupes" laissées au hasard.

- l'absence d'un lien rigoureusement spécifique entre altération linguistique et clinique ne nous autorise pas à tirer de conclusions dans l'interprétation d'une parole considérée et encore moins pour le langage d'un malade, comme c'est le cas ici.

- l'obligation du rejet et de l'exclusion de certaines phrases comme "phrases inclassables" de l'analyse, les résultats qui seraient alors obtenus ne pourraient donner lieu à une interprétation fondée.

- le choix de la méthode d'approche qui se définit elle-même. Elle préfère le lecteur qu'elle n'a pas de prétentions linguistiques au sens précis du terme qui désigne cette science. Il s'agit, en effet, d'une simple tentative d'approche par des méthodes utilisées en linguistique, mais non d'une analyse telle que la pratiquent les linguistes.

Nous préciserons, en outre, qu'en linguistique, il s'agit de dire quelque chose, mais pour ce faire faut-il encore en avoir le possibilité, or ce n'est pas toujours très facile pour un locuteur de malade.

- l'analyse du discours elle-même est sujette à caution ; elle fait intervenir comme dans tout travail de ce genre la personnalité de celui qui analyse et donc un second temps interprète : en cette occurence le psychiatre.

Mais le langage, quoiqu'il en soit fait problème par lui-même et nous ne nous libérerons pas d'un mot difficile en l'éliminant de notre champ d'action ; cette décision n'empêche point le mot d'exister indépendamment de nous. Il persiste donc à poser des questions alors que nous les ignorons en croyant les avoir résolues.

ooo

BIOGRAPHIE ET PRESENTATION CLINIQUE

François G... est né en 1947. Il est technicien dans un atelier de réparation de matériel d'avions. La famille se compose du Père, 60 ans, représentant d'une marque de liqueurs, de la Mère, 56 ans, d'une soeur Agnès, qui a divorcé depuis le début de la maladie de son frère et le début de l'enquête familiale, elle réside maintenant près de la maison de ses parents qui abrite encore une grand-mère paternelle. La grand-mère maternelle et un oncle vivent non loin de là.

Le cercle familial de François constitue un milieu très fermé ; les membres de ce cercle vivent en étroite inter-dépendance et le clan a peu modifié au cours des vingt dernières années.

Quand François avait onze ans ce groupe est venu vivre avec les grand-parents paternels, ce qui fut particulièrement pénible pour la mère de François. Depuis lors, le grand-père paternel est mort.

Quinze entretiens d'une heure environ chacun ont pu être enregistrés ; du fait de l'opposition de Madame G..., il nous a été dif-

n'avons jamais pu rencontrer la grand-mère paternelle malgré notre désir d'explorer les ascendants sur deux générations. La famille a su sayé également de nous "cacher" le frère de François et de nous laisser ignorer les troubles névrotiques qu'il a présentés peu après son [illegible] ; [illegible] n'a supporté ni la contrainte, ni les obligations de la vie militaire, ni l'éloignement de la famille.

OBSERVATION CLINIQUE

Les troubles de François ont commencé aussi dès le début du service militaire : le 1er Mars 1966, François est [illegible] loin de la famille.

Dès les premiers jours, il paraît bizarre, son comportement est [illegible]. Il entre le 9 mars 1966 à l'H[illegible] présentant un état d'agitation confuse puis est transféré dans une Institution psychiatrique où il séjournera trois mois. On porte le diagnostic de "[illegible]", "[illegible] délirant", "première poussée d'un processus schizophrénique".

A l'automne François reprend son travail mais il reste peu communicatif, [illegible] sans initiative.

Le 16 Août 1968, François est de nouveau hospitalisé pour un état d'agitation qui s'est installé assez brutalement pendant les vacances.

A l'entrée il tient des discussions délirantes sur le cosmos, Dieu, le diable ; il a collectionné deux séries d'objets, les bons et les mauvais. Un bruguon posé sur la table est le fruit de la tentation. Il se pose des problèmes d'identité et d'identification ; il demande si un malade du service n'est pas son frère.

Il avoue ne pas s'entendre bien avec sa mère qui le couve trop. Il préfère son père. "Je suis un homme, je ne veux pas qu'on s'occupe de moi comme d'un bébé". Il pense qu'il est de l'Assistance Publi-

que : "chaque fois que je déménage, je change de parents".

Un peu amélioré au bout d'un mois, il reçoit la visite de ses parents et s'aggrave de nouveau : il a peur de tout, ne dort plus la nuit, a peur qu'on lui coupe les bras.

En novembre, il apparaît très figé, regard fixe, demi-sourire aux lèvres. Il est devenu taciturne, il semble agressif à l'égard d'un personnage imaginaire qui lui prendrait ses affaires. "Je me bagarre comme un homme". [illegible] représentations d'agressions [illegible] les sont de nouveau exprimées. Il a peur qu'on ne profite de son sommeil nocturne pour le transformer en "mort-vivant", ne lui [illegible] sa respiration et prendre son coeur pour le greffer sur un autre, a peur d'être assassiné la nuit par un voisin qui lui semble "drogué" [illegible] développé durant tous les soirs [illegible].

En décembre, il est amélioré, nous donne le [illegible] ; un dessin [illegible] petit enfant ; [illegible] il ne craint pas de rester seul dans sa chambre ; [illegible] dans la cantine, mange [illegible] a besoin [illegible] à travers quelqu'un [illegible] qu'il [illegible] à la [illegible] parallèlement [illegible] qu'il abandonne [illegible] l'agressivité [illegible], [illegible] bien [illegible] en fin de compte [illegible] tions et [illegible] d'un corps glorieux : "je suis le grand [illegible]". En ce corps glorieux se [illegible] la procession : "je suis le fils de Jésus-Christ, le petit-fils de Dieu", s'affrontent les [illegible] armes lumières et diable noir, se concentrent les pouvoirs et les signes ; "il ne faut agir que quand je ferai signe du doigt, comme ça (pouce vers le bas)" ; naissent des gesticulations grandioses : "le père c'est lui qui a créé la terre, moi j'ai créé l'océan, parce que la mer est salée on ne peut la boire, c'est le plus forte".

Il accepte de parler de sa vie quotidienne, puis de ses projets, et de dessiner ; il fait à ce moment des exercices de gymnastique

que avec une référence ; il dessine des robots, son père lui apporte un jeu d'assemblage, il construit des robots, puis une maison. Cette "période de robots" est une période-clef ; elle coïncide avec une réorganisation du discours et un abandon des thèmes délirants. Malgré quelques oscillations, cette progression s'affirme très vite ; il va chez ses parents, joue aux dames, lit.

Alors un François nouveau apparaît ; aimable, amoureux. Un singulier humour se manifeste de manière très adaptée et qui fait rire ses compagnes. Il s'intègre au groupe, cherche à faire plaisir, fait la lecture aux autres.

Cette personnalité séduisante, au fur et à mesure que s'opère le rapprochement avec la famille, nous la voyons se recouvrir d'une sorte de chape ; une lueur brièvement entrevue est mise sous le boisseau ; François, de jour en jour, redevient à nos yeux le jeune homme timoré, gêné, culpabilisé, son discours original fait place à une plate répétition, comme en écho, du discours familial.

"Lorsque vous parlez, le son s'écoule de votre bouche comme le felt qui déborde d'un bassin trop plein. Il inonde tout votre corps sur lequel il s'étale.
Chaque onde syllabique se déverse et déferle sur vous d'une manière inconsciente mais certaine".

A. TOMATIS

ANALYSE DU DISCOURS

LA RELATION SEMANTIQUE

Notre connaissance, à son sujet, s'est enrichie ces dernières années des travaux de l'Ecole Italienne avec S. PIRO et ses collaborateurs. Il a décrit "la Dissociation sémantique", trouble que l'analyse sémantique de tout langage schizophrénique retrouve constamment. Les relations entre les composantes du signe linguistique, Signifiant et Signifié, peuvent être l'objet d'une altération spécifique appelée "Dissociation" ou "Compromission des relations sémantiques".

"Le signifié est constitué par l'ensemble des réactions sémantiques référentielles ou notionnelles (cognitives) et émotives liées à une structure formelle déterminée sur la base d'une tendance propre du système nerveux de l'homme, c'est-à-dire l'aptitude sémiologique au signifié".

Lors de la dissociation sémantique, ou relâchement du lien signe-signifié, le complexe formé des structures sémantiques référentielles et émotives se détache progressivement de la structure formelle phonétique. Dans le cas extrême il y a perte des fonctions du langage

Le signifié constitué de la composante référentielle cognitive de la signification et de la composante émotive permet à la dissociation sémantique de s'exprimer sous deux aspects selon que l'altération porte sur les relations signe-signifié référentiel ou signe-signifié émotif.

SIGNIFIE REFERENTIEL ET SIGNIFIE EMOTIF

Composante référentielle et composante émotive présentent [illegible] différences d'ordre structural.

[illegible] référentielle [illegible] [illegible] à rester stable et à ne modifier que pour des motifs [illegible] considérables et adéquats. Elle peut être l'objet de communication [illegible] relativement adéquate sémantiquement. Toute signification réfé- [illegible]

La signification émotive est plus voisine des aspects cognitifs. Elle est [illegible] ; la compréhension, dans le passage du transmetteur au récepteur, est empathique (au sens de [illegible]) et non conventionnelle. Elle est individuelle, variable et ceci d'autant plus qu'elle est pauvre de valeur informative. Pour la même communication, elle peut être différente pour transmetteur et un ou plusieurs récepteurs. Ses variations peuvent être rapides pour un même sujet en fonction du contexte psychologique cognitif ou émotif, sans motif apparent. Elle peut aussi se modifier selon les variations de l'Untergrund et de l'Hintergrund de SCHNEIDER, parfois demeurer constante malgré celles de la composante référentielle. Elle est difficilement définissable, surtout pour les composantes à atmosphère.

L'analyse d'un langage schizophrénique qu'infiltrent, à des degrés divers, les deux aspects de la dissociation sémantique, ne permet pas de les distinguer aussi nettement. Les troubles linguistiques des schizophrènes ont une atmosphère, une manière, un mode d'être par-

ticulière. L'altération de la composante référentielle y conduit ; celle de la composante émotive [illegible] donne à ce langage son caractère le plus évident alors que l'aspect émotif lui confère des caractères plus subtils, mais non moins importants.

SIGNIFIÉ [illegible] DU LANGAGE [illegible]

Les signes verbaux comportent une certaine marge de signifié appelée "halo sémantique" qui laisse un certain degré d'ambiguïté ou d'indétermination dans leur usage. Ce halo sémantique est d'autant plus étendu que le niveau du signe est abstrait. Dans certaines limites la largeur du halo est en rapport avec le niveau abstractif et avec le degré d'indétermination du signe. Il est d'autant plus large que le signe est indéterminé. Il entraîne, lors de son élargissement, incertitude entre deux signifiés possibles et sur la nature du vrai signifié. Le langage dans son usage courant se caractérise par un halo sémantique étroit et, par conséquent, un signifié plus déterminé et moins ambigu. Une grande variabilité intra-individuelle et interpersonnelle a été observée. Mais le langage du schizophrène se situe, le plus souvent, bien au-delà des limites considérées.

LES ALTÉRATIONS DU SIGNIFIÉ [illegible]

La "dissociation" peut être décrite également, à un degré de plus relâchement, par une distorsion allant jusqu'à la perte des liaisons dynamiques reliant la composante sémique, phonétique, formelle, à la composante sémantique (réactions sémantiques selon [illegible]). Selon le degré d'augmentation du halo sémantique, [illegible] a décrit les aspects suivants :

- simple augmentation ou élargissement du halo
- dispersion sémantique
- distorsion sémantique
- dissolution sémantique

L'analyse des entretiens de François et de sa mère va nous permettre de préciser le degré d'altération observé dans ces discours.

Nous envisagerons :

successivement E.I. Mère et E.I. Fils

puis simultanément E.I. Mère et Fils

E.I. : il comprend schématiquement une première partie correspondant au discours de la mère, la deuxième au discours du fils. La mère commence l'entretien, le fils le termine.

E.I. : Discours de la mère

L'altération n'est pas immédiatement perceptible : il n'y a pas de néologismes ni d'écarts linguistiques qui frappent.

Ce langage, comparé au langage ordinairement utilisé, ne comporte qu'un trouble : il concerne le style et nous pourrions le qualifier, à priori, de secondaire du point de vue linguistique. Un examen plus approfondi, au niveau lexical et syntaxique, nous montre une altération qui dépasse cependant parfois les limites de l'usage courant et encore témoigne d'une grande variabilité personnelle.

Au niveau lexical :

Synonymes et lexèmes sont peu précis. Ce manque de précision frappe, de façon homogène, l'ensemble du discours. Nous notons la fréquence des termes vagues tels que : "toujours", "alors", "peut-être", "un peu", "mais", "seulement", "plus", "encore", "tout", "enfin", "vraiment", "forcément", "aussi", "finalement", "entre tôt", "déjà", "surtout", "très", "bien", "presque", "autrement", "généralement", "rien", "vraiment", "quelquefois", "une fois", "quelque temps", "depuis".

Les lexèmes sont répétés de façon immédiate : "c'était très [illegible] sérieux", "tu en as besoin, peut-être pas longtemps, longtemps", ou de façon différée (anaphore) : "il est très égoïste, il est très très égoïste".

Ils atteignent souvent l'effet d'[illegible]. L'imprécision et la généralisation des verbes choisis conduisent à un amoindrissement de l'impact de la phrase. Nous limiterons [illegible] de ces verbes à ceux qui sont utilisés dans le discours avec la plus grande fréquence : "travailler", "commencer à travailler", "aimer travailler", "aider", "falloir" (le plus souvent dans sa forme impersonnelle [illegible]), [illegible], "imposer". Les auxiliaires abondent et interviennent pour porter les faits énoncés à un niveau abstractif paradoxalement élevé pour le [illegible] de groupes de mots ou expressions banales ; ce sont : "être", "avoir", "faire", "dire", "avoir des ennuis", "faire un effort".

Pour les substantifs, notons "habitude", "santé", "après-midi", "aptitudes", personnalité", "fatigue", "choc", "appréhension", "jeunes gens", "garçons", "défaut", "timidité", "lymphatique", "cama-[illegible]".

Les adjectifs et participes (présents et passés) ont une fréquence remarquable : on trouve souvent "content", [illegible]... [illegible] langage : redondance, [illegible] pléonasme.

Certaines expressions ou "groupes de mots" pullulent, venant encore diluer la concision déjà bien compromise du texte :

"assez difficile", "bien sûr", "des trucs comme ça", "quelquefois [illegible]", "quelque temps", "certains jeunes", "normalement à tous les points de vue", "tout très bien", "un peu plus tard", "au point de vue moral", "plus du tout", "un peu plus d'aplomb que lui", "à peu près comme tous les enfants", "[illegible] avec des jeunes gens plus mûrs", "un peu les mêmes idées", "tout le monde", "un petit peu le même sérieux".

Une organisation plutôt lâche typique, caractérisée par des propositions et des phrases de discours rapportés, avec beaucoup de lourdeur et platitude.

Au plan sémantique :

La répétition de vocabulaire produit des redondances aux échelles de mots puis aux phrases. L'absence apparente d'une organisation dont l'agencement des constituants montre la logique de coordination, des phrases hachées, de la parataxe souvent, qui, comme on l'avait déjà vu dans le texte 1 en comparaissant peu le rôle, voire inexistant, explicatif, justificatif, corrélatif, de l'hypotaxe, et de l'subordination, hypothèque les prétentions les plus modestes à

"n'est objectif", "n'est en soit", "qui soutient plus à ses lents", "qui étaient plus fragile", "il y va vie", "n'est même pas", "ce qu'il a en ses poumons".

Des procédés non linguistiques se répètent au fil du texte, s'interrompent parfois entre des indications ou bien encore entre deux indépendantes, surtout, accélèrent à mesure de la phrase et nous ont appris pourquoi mieux le tout interrogatif : "je ne sais pas".

Certaines phrases rappellent le propos d'une chanson ou d'un slogan :

"on ne peut pas tout", "qui a fait bien dire ne qui est", "on voudrait qu'il était bien plus grand", "il a toujours été à droite", "certainement il a pleins compliments", "on les met devant le fait accompli", "j'ai tout pris sur moi", "n'est toujours pas à la merci de lui", "il a travaillé à peu près toute sa carrière".

On trouve également de nombreux cas d'emprunts, qui n'interviennent pas à partir de "terme emprunté" ou de "contresens", mais qui s'appuient en plus sur l'usage courant, l'usage à côté ou décalé, comme cela arrive, de l'allusion à des textes et des énoncés

"Alors ses poumons se sont déclarés, là et voilà", "de son côté", "sa timidité est resurgie", "a fait un peu la tête".

La valeur informative de certaines séquences du discours paraît appauvrie ; les relais se sont multipliés mais cet appauvrissement se révèle plus spécifiquement lorsque les phrases indépendantes sont "agglutinées", juxtaposées, ou encore lorsque la fonction de subordination s'établit mal. Un lien logique apparaît mais difficilement entre elles. La succession dans le discours de phrases "dites" affirmatives et peu incisives a pour conséquence, entre autres, d'être une gêne aux enchaînements nécessaires à l'émergence du message, par leurs effets de rotation et de différence. Ce message emprunte parfois alors un trajet discontinu, saccadé, rompu même, donnant l'impression curieuse d'un message qui ne peut trouver sa voie, son "chemin" ; en fait il ne peut pas "couler". Ces remarques traduisent non pas une incommunicabilité de la part de la mère, mais une diminution de sa possibilité d'assumer cette fonction de communication. Son discours pourrait être comparé à une suite de filtres décolorant et étouffant progressivement le message.

Ces constatations portant sur certains passages du discours ne peuvent s'appliquer à tout l'entretien. Des séquences de phrases s'imprègnent cependant et prennent ainsi un affaiblissement de l'ensemble du texte. Deux phrases citées ci-dessous illustrent et résument les caractéristiques d'un tel discours :

"Bien sûr François c'était un enfant qui a toujours été un peu, assez timide, de tout temps à jamais assez timide, peut être même un peu renfermé, moins maintenant peut-être, mais quand il était plus enfant".

La mère utilise des signes dont la généralisation reste limitée à des expressions vagues, des adjectivations parfois inutiles et pléonastiques :

"Tu discutes très bien des choses très à propos, parce qu'il a l'habitude avec moi, il a confiance, je ne sais pas, il fau-

d'ailleurs faiblement, la zone finale de la chaîne – celle chargée par son rôle propre de la signification de l'ensemble engrené – que par le biais d'un grand nombre de zones intermédiaires juxtaposées et faiblement articulées. On pourrait parler de démultiplication de langage.

E.I. : Discours du fils

Le discours de François se caractérise par sa pauvreté qualitative et quantitative, tant au plan syntaxique que sémantique.

Quand la parole lui est donnée, il se manifeste par des interventions très brèves. Elles se bornent, au tout début, à des affirmations et à quelques négations. Puis apparaissent, très progressivement, comme les témoins des impossibilités et du ralentissement idéique de François, quelques groupes de mots, et enfin une construction syntaxique mais très simplifiée.

Il n'est point, comme le fait sa mère, de l'effet de répétition et ne cherche pas à masquer, par un abus syntaxique, le trouble sémantique dont il est affecté. Point donc ou très peu d'effets de redondance.

La pauvreté économe en discours – discours comparable, par l'impression dégagée, à celui de la mère – est, ici, en quelque sorte le fait de l'économie et non celui de l'écrasement syntaxique par la répétition et la redondance.

Au niveau lexical :

On trouve ici aussi des termes imprécis et vagues. Ils sont moins nombreux et reflètent une moindre variété :

"Voilà", alors", "mais", "des fois", "peu", "un peu", "après", "tout", "tellement", "à rien". L'imprécision gagne les groupes de mots ou expressions et devient manifeste :

"Tout ça", "tout le temps", "choses banales", "après l'heure", "choses anormales", "peut-être", "à ce moment", "difficile à trouver", "les derniers temps", "nouveaux comme moi", "pas très dégourdi", "par exemple", "non pas tellement", "mal aux jambes".

Il faut, en passant, remarquer la fréquence des expressions faisant référence à la temporalité.

Les lexèmes : verbes, substantifs et adjectifs, réduits en nombre, sont employés à un niveau hautement abstractif, s'éloignant comme par degrés du contexte. Le lexème se détachant de la réalité n'est plus que l'expression vague d'un concept. Dans le discours de la mère, les lexèmes se répètent ou se combinent de leurs synonymes, mais restent présents dans le texte. Dans le discours de François au niveau écrit, par son niveau d'abstraction et de généralisation, véritablement interchangeable :

"Travailler", "faire", "trouver", "arriver", "dire", "rester", "s'énerver", "chose", "maladie", "travail", "mal", "vrai", "heureux", "fatigué", "[illegible]", "nouveau", "[illegible]".

Dans les expressions ou groupes de mots, l'imprécision demeure et s'aggrave. Les morphèmes qui pourraient en éclairer le sens au niveau lexical ou syntaxique sont absents.

<u>Au niveau syntaxique</u> :

Si pour le lecteur la compréhension des phrases est relativement assurée, il n'en demeure pas moins que l'emploi des écarts ou de certaines tournures particulières y constitue un obstacle indéniable. Dans les fragments du texte les propositions conservent un sens. Prises isolément, l'altération des liens "signe - signifié référentiel" devient plus évidente.

"Il faisait la nuit et le dimanche".

(Le sens présumé serait : François parle d'un infirmier dont la fonction était d'assurer une présence dans le service la nuit et la journée du dimanche). Le signifié référentiel est, ici, flottant et peut très bien être englobé par un signifié voisin : "il faisait la nuit" signifie "il travaillait la nuit". Le verbe faire remplace ici le verbe travailler qui est déjà lui-même abstrait.

Les sémèmes responsables des notions temporelles et spatiales, au lieu de préciser le sens de la proposition, contribuent à lui donner son aspect métaphorique au détriment de la précision circonstancielle. La phrase, dans son cadre elliptique, devient image dont il faut retrouver le sens.

De même :

Le médecin - Qu'est-ce que vous faites ?

François - Ce que je fais à X... par exemple, je travaille. On était cinq à travailler mais on n'est plus que trois, alors je fais un travail un peu plus rapide parce qu'il en manque et le chef c'est pas qu'il soit méchant...

Tout un fragment de discours est sous forme d'ellipse. Nous retrouvons là les lexèmes "faire" et "travailler" qui truffent le discours de François. Il se produit un appauvrissement du sens de cette phrase par la présence de sémantèmes indéterminés, ambigus, tels que "on... un peu..."

L'aspect de la dissociation sémantique, ici rencontré, indique son cheminement par l'usage de métaboles vers une forme aggravée très proche de la distorsion sémantique.

Alors que certaines propositions sont elliptiques, d'autres au contraire sont peu concises, peu incisives et manquent de tenue.

Tout se passe comme si les morphèmes, qui, nous l'avons vu, sont peu précis et peu variés, ne retrouvaient pas toujours leur place

assignée sur le fil conducteur support de la phrase et transmetteur du message. Le relâchement de ce support lui donnant un aspect plus ou moins élastique, permettrait des déplacements variables, des glissements, en quelque sorte, des morphèmes sur ce support. Il en résulterait qu'un morphème donné ne serait pas toujours en concordance avec le point du 'sens' qui lui est assigné sur le support. L'ensemble des morphèmes n'assurerait que de façon très relative, le lien logique de la proposition et de la phrase.

L'ordre syntaxique reste correct mais la force de cohérence interne est insuffisante à la concentration du sens autour du verbe. François est alors perdu dans une phrase qui demeure de type enfantin ; il ne détient pas le pouvoir de "ramasser", de "relier" les éléments constitutifs de la phrase :

"et il y avait le cousin à un copain qui nous attendait"

"c'était formé avec une porte avec un gros barreau".

L'extension et la généralisation concernent le signifié de la phrase plus que le signifié de mots isolés :

"C'est rien", "il y a une chose", "c'est pas pour ça", "il y avait", "je ne sais pas", "c'est parti comme ça", "ça allait mieux et ensuite n'est reparti", "il ne me fait pas peur", "je ne me rappelle plus très bien", "je m'embrouillais".

La pensée de François utilise les contenus d'un niveau abstractif plus élevé que ne le demande la situation contextuelle. Certains glissements de sens se produisent :

"Je ne sais pas comment c'est venu", "c'est parti comme ça", "je suis part vers une rechute".

François indique le propre de "sa maladie" au sujet des mots dont il dit

"Je n'arrive pas à les arracher, voilà", "c'est pas que je sois timide, mais j'aimerais être comme eux et essayer d'avoir une idée qui suit".

L'englobement de signifiés voisins, normalement distincts, l'usage [illegible] du signe de façon trop abstraite, ont pour conséquence l'apparition, limitée cependant, d'un langage métaphorique, symbolique ou métonymique :

"Il ne me fait pas pour le grand", "il y avait un grand diable qui venait, moi un homme costaud, immense, c'était une brute quoi", "les W.C. fermés et une petite ouverture" (réponse à la demande de description de sa chambre d'Hôpital).

Cependant néologismes et paralogismes sont encore rares dans ce langage.

Quoi qu'il en soit des mécanismes de construction syntaxique, de la concentration des mots, de l'utilisation d'images, de l'absence de morphèmes "précisants", de "l'élasticité" de la phrase, le discours élaboré, comparé à celui de la mère, n'est plus un discours [illegible] sa progression [illegible] en est fluctuante. Elle ne se canalise pas dans une direction unique.

E.II : les interventions des protagonistes se font ici par alternance : la parole est donnée au fils, la mère lui donne la réplique. De là vient l'intérêt d'une étude un peu différente de la précédente. Nous serons bref quant au relevé des lexèmes, expressions, ou phrases imprécises, pour éviter la lassitude.

E.II. : Discours de la mère

Les termes imprécis restent souvent les mêmes :

"En forme", "bien", "tout", "avant", "malade", "l'autre", "doucement", "ça", "bien sûr", "souvent", "comme", "maintenant", "un peu", "habitude", "autrefois", "lentement", "ambiance", "mais enfin",

"terribles", "une fille", "même pas", "comme hier", "mieux quand même".

Les phrases elles-mêmes ne donnent pas matière à remarques nouvelles par rapport à celles qu'a inspirées l'entretien E.I. : "c'est pour dire", "ça a été", "c'est aussi bien", "c'est convenu comme ça", "pour quoi faire puisqu'il y a le car", "il y a beaucoup", "il faut dire ce qui est", "on les a perdus de vue".

Le langage se maintient dans son imprécision.

E.II. : Discours du Fils

Nous indiquons seulement quelques remarques :

Au niveau lexical :

Les lexèmes présents sont plus nombreux. Le discours paraît enrichi. Ils restent cependant vagues et flous. Les lexèmes désémantisés sont employés avec une plus grande fréquence :

"Même", "autrefois", "alors", "ça", "bien", "tout à fait", "là", [illegible], "beaucoup", "ça dépend", "un peu", "avant", "mais", "maintenant", "comme il faut", "bien sûr".

Les signes verbaux, plus nombreux, mais aussi plus différenciés, s'ajoutent aux précédents :

"Travailler", "faire", "vouloir", "arrivera", mais aussi "comprendre", "essayer", "se spécialiser", "équiper".

Substantifs et adjectifs gagnent en précision :

"Travail", "forme", "service", "nouveau", "retour", [illegible], "blagues", "copains", "artiste", "magasins", "intéressant", "fils", "effort", "performance", "actualité", "convalescence", "dur", "temps", "réflexions", [illegible], "heureux", "retapé", "bonheur", "raison", "marche", "moteur", "endroit".

Le langage de François semble disposer d'un plus grand nombre de mots. Il se montre quantitativement plus riche. Mais cet aspect est trompeur car il repose en fait sur l'apparition du phénomène de répétition. Dans son aspect qualitatif il n'est pas modifié. Il laisse globalement la même impression d'imprécision. Pour certains mots comme "forme" ou "travailler" il y a extension du sens d'un signifié au signifié voisin. Il y a élargissement du halo sémantique du signifié notionnel. François utilise aussi la répétition en particulier dans le cas de verbes abstraits comme "faire" et "travailler".

Le verbe "arriver" fait son apparition dans le texte ; il nous paraît constituer un exemple séduisant : "arriver" est, à l'origine un terme nautique signifiant "atteindre la rive".

Il s'est généralisé, sa valeur stylistique s'est effacée et "arriver" a pris pour un sens "atteindre un point quelconque". La généralisation qui est un élargissement de la sphère sociale du mot correspond, dans le discours de François, à une extension encore plus grande du sens, donc à un plus grand élargissement de son aire référentielle. De plus, ce signe verbal se place le plus souvent devant un syntagme déjà abstrait "arriver à travailler", "arriver à faire"... La répétition de ces associations ira dans le sens d'une généralisation du texte. Ces périphrases verbales qui apparemment étoffe le discours vont s'intriquer aux morphèmes déjà présents pour en augmenter l'ambiguïté et l'indétermination. L'enrichissement du discours que leur venue dans le texte semble illustrer n'est qu'apparent et illusoire.

<u>Au niveau syntaxique</u> :

Nous terminerons ici cette étude des exemples isolés. Considérons celui-ci seulement

"ça a été, pour le travail, je ne suis par tout à fait en forme".

Le morphème "forme" englobe à lui seul plusieurs signifiés réels : structure, morphologie, état de santé, physique, intellectuel-

la, psychique, etc... La présence du mot "travail" généralise aussi le signifié de l'activité que pourrait avoir François s'il était en bonne santé... ou forme. Qui plus est, dans cette phrase, l'inversion "pour le travail, je ne suis pas tout à fait en forme" et l'emploi du mot "travail" substitué au verbe "travailler" comme complément indirect d'objet, semblent établir une relation de cause à effet entre les deux substantifs "forme" et "travail" comme si le "travail" non seulement exigeait la "forme" mais encore l'accaparait, la captait à son seul usage et comme si la "forme" ne pouvait conduire qu'au "travail" et inéluctablement qu'à lui. Nous voulons souligner à propos de cet exemple, que, si le contenu de cette réflexion de François ne prête guère à confusion, l'état de santé étant bien sûr nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle, la relation établie entre ces deux termes est si étroite, si serrée, qu'il en découle une réduction et un rétrécissement de sens entraînant cette phrase dans l'abstraction et portant ces deux mots à une quasi-synonymie. Ce qui n'est pas normalement le cas. Le rétrécissement de sens se fait secondairement à l'élargissement des halos respectifs constaté plus haut.

François atteint ainsi un tel degré d'abstraction que la phrase pourrait se formuler : "être pour agir" au lieu de "être pour pouvoir agir" formulation par laquelle un choix serait au moins laissé à l'"être". Cette phrase est, en outre, précédée de l'expression "ça a été", banale certes, mais qui pourrait avoir un sens et qui, ici, désambiguïsée et recouvrant des notions d'antériorité, de forme et de travail, contribue à accuser l'ambiguïté entre l'avant et le maintenant. "Ça a été" pourrait signifier "ça allait", "j'allais bien", "avant, j'étais en forme", "avant, j'avais la santé", "avant je travaillais", "avant j'étais en forme pour travailler". Il est bien vrai que la formule "ça a été" absorbe les notions de santé, de travail et d'avant. La contraction ou le rapprochement alors obtenus des lexèmes "forme" et "travail" est tel qu'il pourrait susciter la phrase paradoxale "avant, le travail était en bonne santé", formule dans laquelle "travail", "forme", ou "santé" seraient proches de la synonymie par polyvalence des deux termes envisagés.

Cette analyse met en relief qu'il y a là non seulement augmentation de halo sémantique, mais un aspect de dispersion qui peut aller jusqu'à la relation distante, c'est-à-dire jusqu'à un passage possible d'un signe à un autre signifié ou constitution d'un paralogisme. Un cheminement des halos sémantiques agrandis des morphèmes "forme" et "travail" pourrait en résulter.

Cependant l'usage linguistique du mot, de la phrase, est conservé dans ses fonctions de communication et d'expression. Le message passe. Mais parfois il pense mal et la compréhensibilité et la cohérence ne sont que relativement sauvegardées.

Ces considérations émises, nous préférerons insister sur l'aspect du message et de sa dynamique dans l'entretien. L'intérêt de ce second intervient réside dans un certain nombre de changements intervenus par rapport au premier. Remarquons notamment que :

- les interventions brèves et alternantes des protagonistes animent l'échange,

- l'effet de répétition écrit usait la mère est ici modéré : le fils accédant à la parole dans ce schéma d'alternance limite les effets répétitifs de sa mère, peut enfin lui répondre. Il y a là un bénéfice pour lui.

- le style gagne en légèreté et souplesse : les phrases courtes, mieux construites paraissent mieux coordonnées et subordonnées. Les séquences de phrases indépendantes sont devenues rares.

Ce discours plus aéré semble vouloir permettre une circulation plus aisée d'un message dans cette situation de dialogue. La compréhension en devient plus accessible au récepteur. En est-il réellement ainsi ?

La progression idéique et la dynamique du discours paraissent intriguées et intimement liées à l'altération du signifié réfé-

rentiel. L'examen de cette dynamique va nous permettre d'apprécier la dissociation sémantique du discours de chaque protagoniste. Que se passe-t-il ? Une sorte de jeu s'établit entre mère et fils. La mère, en détient la clé, elle ouvre le jeu. Nous avons vu qu'elle participe sans conteste à l'agrandissement du halo sémantique des mots. Il se manifeste singulièrement. Mais il semble que dans le même temps elle veuille en assurer une limitation, en contrôler l'extension et en tout cas, protéger son discours contre son envahissement. Comment y parvient-elle ? Elle y pourvoit par l'emploi de véritables chaînes de mots, synonymes le plus souvent. La répétition des mots n'aboutit plus ici, comme c'était le cas dans le précédent entretien, à la redondance. Il s'agit de l'usage de mots synonymes ou devenus tels parce qu'ils sont employés dans une certaine ambiance, un "milieu sémantique". Synonymes ou assimilés peuvent, à ce titre, être interchangés dans les chaînes de mots, être substitués les uns aux autres. Détentrice du pouvoir de conférer à ces mots la synonymie en agrandissant le halo, la mère autorise les changements de l'un par l'autre, synonymes ou [illegible] mise en oeuvre de l'interchangeabilité intervient par des lexèmes, des groupes de mots ou les phrases qui sont, le plus souvent, des termes charnières entre les discours de la mère et du fils. Ce sont les "shifters" ou mots inducteurs, qui constituent les points nodaux du discours, selon JAKOBSON. On ne s'étonnera pas que ces termes, communs aux deux discours, soient, une fois énoncés, constamment pris ou repris par la mère ou le fils dans le discours de l'autre, étant donné leur charge d'induction, et transportent le message à travers le texte, c'est-à-dire d'une phrase de l'un à une phrase de l'autre. Or ce sont ces mots, que le fils reprendra puisque mots inducteurs, qu'elle a altérés par élargissement de leur sens, de leur halo, et utilisation de sa "capacité à synonymer". On commence à entrevoir quelle est sa défense à ce jeu. Quels sont ses coups. Saisissant un mot inducteur donc important pour le cheminement du message et que son fils reprendra, qu'elle applique ce traitement. De plus, élargissant le halo, c'est-à-dire [illegible] pour un mot donné, elle parvient à rendre synonymes ou [illegible] des mots qui ne l'étaient pas. (Nous l'avons vu pour "forme" et "travail").

Elle multiplie, de ce fait, le nombre des mots inducteurs en les rendant interchangeables. Or ces mots ont la particularité de pouvoir, dans tout discours, assurer des changements de la chaîne signifiante et constituer ainsi un système d'aiguillage pour le cheminement du message. C'est parce qu'ils sont "employés" par la mère qu'elle détient le pouvoir d'être l'aiguilleur, et, multipliant les mots inducteurs, elle se donne le privilège de pouvoir multiplier les voies d'aiguillages. Ainsi, pour chaque mot inducteur pris et repris par le fils, non seulement elle contribue – en élargissant le halo – à une perte relative de sens pour son fils, mais encore, élargissant le halo, elle crée des pénésynonymes par lesquels elle se trouve disposer de la possibilité de multiples aiguillages auxquels elle peut appliquer de légères déviations. Nous avions bien remarqué – plus haut – que le discours de la mère pour cohérent qu'il fût, était le siège de discrètes manifestations d'altérations sémantiques. Le halo élargi devient pour elle une arme, dans ce dialogue, par l'altération du sens qu'elle glisse dans le mot et l'"imprécisant". Il devient également défense, protection, de son propre langage, dans la mesure où, multipliant les mots synonymes ou assimilés, elle dresse une véritable barrière de mots à halo élargi, "palissade sémantique", par laquelle elle tend à limiter l'ambiguïté ou la généralisation excessive du sens de son propre discours, comme si éprouvant une dissociation signe-signifié des mots et donc responsable de cette dissociation, elle éprouvait la crainte qu'elle n'envahisse son langage. On pense, bien sûr, à des cailloux qui, jetés dans l'eau d'un courant, engendrent de multiples ronds qui empêchent leur franchissement par les brindilles portées par le courant. On évoque aussi une autre image, celle des meurtrières des remparts d'une citadelle. Étroites du côté de la citadelle, elles s'ouvrent plus largement sur l'extérieur autorisant un tir large sur l'adversaire et n'offrent aux projectiles de ce dernier qu'une mince fente. Ainsi en va-t-il des mots dont la mère élargit le halo vers, contre et pour l'usage de son fils.

La relation sémantique devient alors le lieu d'une fluctuation entre les signifiés référentiels des discours des deux partenaires. Ce flottement résulte d'un équilibre relatif qui s'établit entre les extensions respectives du halo sémantique des signifiés les

discours maternel et filial. Cette mouvance paraît régie par la mère pour qui se manifeste, au cours de l'entretien, la nécessité contraignante de reprendre, de s'accaparer lexèmes, expressions et phrases prononcées par le fils et d'en élargir encore le halo sémantique. Ces lexèmes ou synonymes dotés d'un halo élargi sont repris par le fils et ainsi de suite. Si les propres tendances du langage maternel à l'altération entraînent donc la mère à élargir le halo des signifiés, celle-ci semble cependant vouloir en fixer les limites pour préserver son propre langage. Ce faisant, et son fils reprenant ces mots à halo élargi, elle amène le discours moins protégé de son fils à subir les dangers de l'élargissement qu'il prend, lui, pleinement en compte.

Une partie du message, fait donc retour, par reprise des mots, sur l'autre locuteur. Nous avons déjà souligné que les lexèmes employés par François sont toujours inférieurs en quantité et qualité à ceux du discours maternel auxquels François fait précisément emprunt. Mais l'emploi qu'il fait des mots maternels et uniquement de ceux-là a pour résultat qu'il se sert de mots "usés" par la perte de sens qu'ils ont subie du fait maternel. De cette manière, chaque reprise faite par le fils du lexème altéré par sa mère provoque l'éloignement du message filial par rapport à celui de la mère en raison de la perte de sens que la mère a infligée au lexème échangé.

<u>La progression indéfinie</u>, dès lors, s'accomplit lentement par retours de parties de messages d'un interlocuteur sur l'autre, les retours s'opérant par des mots inducteurs au halo élargi donc plus imprécis. L'imprécision et la perte de sens qui en découle contribuent à éloigner, à chaque renvoi de message, le sens du discours du fils de celui du discours de la mère. Ainsi pourrait-il en être d'une image plusieurs fois réfléchie par des miroirs plus ou moins déformants - ceux de la mère et ceux du fils - l'image déformée étant refusée par la mère mais pleinement subie par le fils. Il en viendrait très vite que les deux "miroitiers" ne réfléchiraient bientôt plus de la même image.

<u>La progression du message</u> se fait donc "à coups de lexèmes à halo élargi" et prend alors, du fait de l'éloignement progressif du

message filial acquis à chaque reprise de mot, l'allure dans le temps et l'espace d'une progression en quelque sorte spiralée, chaque spire, chaque alternance du dialogue éloignant les deux interlocuteurs. La mère élargit, le fils perd du sens, la mère élargit, le fils perd du sens, etc..., ainsi à chaque spire. Chaque inflexion de la mère, au retour du message, correspondant à un pas inducteur. Poursuivant cette image nous pourrions dire que la spirale obtenue s'inscrirait dans un cône dont le support du discours de la mère constituerait une génératrice; car c'est bien elle qui participant à l'altération du sens des mots, les renvoie, ne les acceptant pas altérés pour son propre langage. Le discours du fils amorce, lui, la fluctuation créée et le sens qui l'habite s'éloigne de spire en spire, de [illegible] renvoyé en [illegible] renvoyé.

Prenons des exemples :

Le fils : "Pour le travail, je ne suis pas tout à fait en forme"

La mère : "tu n'es pas en forme"

Le fils : "Ce n'est pas ça mais je voudrais bien arriver à..."

La mère : "Tu voudrais bien y arriver. Il voudrait au même résultat c'est ça bien sûr. Il n'y a pas de raisons que tu n'y arrives pas".

Le fils : "C'est un peu spécial le travailler. On fait un peu de tout et on ne fait pas le même travail".

La mère : "Oui, on te change de travail assez souvent. C'est pas comme avant, quand ton travail était fini, tu faisais..."

Le fils : "Maintenant on change les casiers parce qu'il y a un nouveau moteur qui est arrivé, alors on fait un travail un peu..."

La mère : "C'est spécial"

Le fils : "Oui. Voilà".

Ces mots sont utilisés ici dans une réplique choisie pour sa valeur exemplaire, mais on les retrouvera souvent à plusieurs reprises dans les discours respectifs.

Tentons une synthèse des données que cette analyse des altérations du signifié référentiel dans la relation verbale mère-fils établie au cours des deux entretiens a mises au jour.

Le langage maternel échappe au concret par l'imprécision. Mais ce serait une outrance de parler de trouble. Le langage reste, en effet, très proche de l'usage couramment fait de la langue. Compte tenu des variations intra et interpersonnelles, la modification sémantique de ce discours consiste en une extension variable, dans sa forme la plus atténuée, du signifié. Il s'agit plus d'un appauvrissement de sens que d'une perte du signifié du mot, de la phrase et du discours. L'aptitude générique à signifier c'est-à-dire l'intention et l'usage linguistique du langage dans ses fonctions d'expression et de communication sont conservés. Les liens sémantiques persistent et sont rarement très altérés. Il n'y a pas perte de l'accomplissement de la signification, mais altération variable de cet accomplissement dans son intensité.

L'altération du discours du fils devient progressivement plus marquée. Une excessive généralisation des signes opérée par englobement de signifiés voisins et un déplacement à un niveau abstractif supérieur à l'usage font le lit de la dissociation sémantique. L'usage linguistique du langage est sauf mais nous ne devons pas manquer de remarquer l'acheminement vers la distorsion sémantique, c'est-à-dire le passage d'un signe à un signifié voisin. Il reste entendu que ce langage demeure encore loin situé de la distorsion sémantique complète.

Nous parlerons donc :

- pour le discours maternel, de fluctuation du halo sémantique, et de quelques aspects d'imprécision.

- pour celui du fils, d'augmentation du halo sémantique et de quelques aspects encore rares de dispersion incipiens. C'est dans son délire que François atteindra les plus hauts degrés d'altération, à savoir distorsion et dissolution sémantiques.

ALTERATION SIGNE - SIGNIFIE EMOTIF

Les aspects émotifs de la signification sont longtemps restés dans l'ombre. L'étude du discours des schizophrènes fait apparaître des troubles qui s'y rattachent.

Bien qu'elle n'ait pas certaines caractéristiques organisatrices classiquement attribuées au langage référentiel, la signification émotive a néanmoins grande valeur en tant que constituant de l'infrastructure sémantique du langage. Les signifiés émotifs se présentent comme une infrastructure continue et fluctuante basée sur le fond affectif (Untergrund de SCHNEIDER) et sur le sous-fond affectif (Hintergrund). Elle est en relation avec le signifié référentiel du mot, elle découle du signifié général de la phrase et du discours, elle est sensible aux caractères formels et phonétiques des mots.

Une classification des composantes émotives du langage serait artificielle. Pourtant elles se distinguent entre elles.

"L'atmosphère émotive", d'abord, se dégage des sentiments globaux que font naître, tout à la fois, structure formelle et phonétique des mots, structure de la phrase, style et mélodie du discours, rythme et couleur du langage et de la langue, et aussi substratum inconscient que les signes évoquent. L'importance de cette atmosphère est grande pour les caractères esthétiques du langage. En d'autres termes, l'atmosphère émotive recouvre la réponse aux sons, aux caractères formels et esthétiques, au halo des relations inconscientes. Dans le discours de François et de sa mère, l'accent tonique de la phrase tombe le plus souvent sur la dernière syllabe d'un mot imprévisible. Si dans un groupe de mots, un ou plusieurs d'entre eux conservent encore un accent un peu intense, celui-ci est en définitive perdu, car

car le mot perd son accent individuel. "Tu discutes très bien" ; l'accent porte non sur "discutes" mais sur "bien". Ainsi prennent corps des phrases peu mélodieuses. La cadence entre les accents est peu différenciée et la succession de monosyllabes atones confère au discours monotonie et platitude prosaïque. La répartition des silences, leur multiplication, les articulations grammaticales mal réglées, suivies d'arrêt et l'accent portant sur des syllabes affadies, deviennent non plus facteurs d'harmonie, mais de lenteur encore plus grande : "la phrase se traîne". Ainsi : "Non, pendant, après aussi j'ai été malade moralement parce que nous avons failli le perdre. il a été très malade. j'ai été quelque temps fatiguée, moralement un petit peu..." dit la mère.

Différente est la "<u>résonance émotive</u>" qui désigne les sentiments directement liés au signifié référentiel d'un mot déterminé. L'intensité peut en varier d'un moment psychologique à un autre, mais le contenu émotif reste constant ou s'il varie c'est pour une raison déterminée. Chez Françoise, la résonance émotive est souvent dispersée. Elle suscite alors des sentiments confus, obscurs, atténués mais persistants qui augmentent l'atmosphère émotive du mot ou du discours. "Le langage schizophrénique acquiert en atmosphère ce qu'il perd en signification émotive normale". Le langage devient obscur et incompréhensible dans ses aspects référentiels, inexplicablement expressif et déconcertant du point de vue émotif.

Enfin la "<u>réaction émotive de situation</u>" englobe des sentiments et émotions qu'engendre le signifié général de la phrase et du discours et qui représentent la réaction à la communication complète. Le discours de Françoise fait naître des impressions d'incertitude et d'inachèvement.

<u>En somme</u>, les troubles inhérents au signifié émotif se rattachent au problème plus général de l'affectivité schizophrénique. "L'étude du signifié émotif, chez le schizophrène, se rapporte à la conception de la schizophrénie comme trouble de la personnalité, aux analyses existentielles et phénoménologiques du monde schizophrénique".

Le seul trouble que l'on puisse, actuellement, avec quelque certitude, rapporter au niveau verbal, tient dans la dispersion du signifié émotif, que caractérisant l'augmentation des sentiments d'étrangeté et la perte ou l'appauvrissement des résonances émotives.

Conclusion :

La dissociation sémantique, dans ses aspects référentiel et émotif, représente la condition commune à toutes les manifestations complexes du langage schizophrénique.

Son importance dépasse le seul domaine linguistique car "le langage est le contenu le plus haut de la pensée et en soulignant que la personnalité est aussi personnalité sémantique" mais aussi en raison du triple fait souligné par PIRO :

- la dissociation sémantique n'est pas le propre du langage schizophrénique

- elle n'est pas irréversible,

- son intensité n'est pas proportionnelle à la gravité du tableau clinique.

Ce qui nous a paru lui conférer toute sa valeur dans cette étude.

ooo

"Il y a dans le mot, dans le verbe, quelque chose de sacré qui nous défend d'en faire un jeu de hasard.
Manier savamment une langue, c'est pratiquer une espèce de sorcellerie évocatoire".

Th. GAUTHIER
(l'Art Romantique)

L'ENONCIATION

"L'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue, alors que l'énoncé est le résultat de cet acte" (TODOROV)". L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation". (BIENVENISTE).

De ces définitions découlent quelque notions fondamentales, partie intégrante de l'énonciation : notion d'utilisation de la langue, de référence au discours, notion temporelle de l'énonciation.

En effet, dans cet acte individuel le sujet ou locuteur, pour s'énoncer, utilise la langue ou code. Il "s'approprie" ce code pour transformer les possibilités de la langue en discours par le biais de l'énonciation.

Le locuteur destine ce discours à un auditeur devenant à son tour locuteur réalisant ainsi un retour de propre énonciation. Il y a "appropriation" de la langue par chacun des locuteurs.

"Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur, mais dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre".

La notion de référence s'exprime dans l'énonciation comme rapport au monde. Le locuteur a besoin de référer au monde par le discours et l'allocutaire ou locuteur en second devient par cette référence co-locuteur du premier. Le locuteur est présent à son énonciation et chaque instance de discours constitue pour lui un "centre de référence interne".

Nous pourrions dire en résumant ceci : le locuteur s'énonce, il s'approprie alors la langue, il s'introduit dans son énonciation par la parole transformant possibilité de langue en discours et toujours présent à son énonciation, expression de son rapport au monde, il s'adresse aux centres de référence interne de son énoncé.

"Cette situation va se manifester par un jeu de formes spécifiques dont la fonction est de mettre le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation" (TODOROV).

De plus, c'est dans l'énonciation et par elle qu'apparaît autour de l'Ego, centre de l'énonciation, la notion de temporalité. Le locuteur dans son rapport, sa présence au monde s'énonce par le temps présent faisant apparaître ainsi la catégorie du présent et de ce fait la catégorie du temps.

"Le présent est purement la source du temps. Il est notre présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible, l'homme ne disposant d'aucun moyen de vivre le 'maintenant' et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde".

"Le présent formel ne fait qu'expliciter le présent inhérent à l'énonciation, qui se renouvelle avec chaque production de discours, et à partir de ce présent continu, coextensif à notre présence propre, s'imprime dans la conscience le sentiment d'une continuité que nous

du même temps : continuité et temporalité s'engendrent dans le présent incessant de l'énonciation qui est le présent de l'être même, et se délimitant, par référence interne, entre ce qui va devenir présent et ce qui vient de ne l'être plus". (TODOROV).

L'énoncé présente donc actuellement un intérêt aussi grand que l'énonciation elle-même car le langage n'est plus considéré comme chose morte quantifiable et qualifiable, mais comme parole donnée, énoncée, proférée dont l'acte même, individuel, d'appropriation de la langue introduit celui qui parle dans sa parole".

C'est pourquoi cette étude pour notre patient nous paraît séduisante.

Le corpus utilisé restant le même ceci nous entraîne à travers sa génération la dynamique du discours des protagonistes en présence et conséquemment la progression du dialogue.

A/ – NIVEAU PROPOSITIONNEL

Nous avons pour cela procédé au découpage du discours en phrases et à l'intérieur de chaque phrase en différentes propositions. (HERBELLEAU). Ces propositions ou énoncés élémentaires scindés dans le discours de la mère et du fils, chaque énoncé élémentaire a permis d'isoler :

1. un sujet ou syntagme nominal n° 1 (SN_1)

2. un verbe ou syntagme verbal (SV)

3. un objet direct ou indirect qui peut être un second syntagme nominal (SN_2) ou une nouvelle proposition introduite à titre de complétive.

4. un circonstant temporo-spatial (SN_3) ou proposition circonstancielle.

SN_2 et SN_3 peuvent faire défaut dans l'énoncé élémentaire, certaines

propositions authentiques ne comportent ni objet, ni circonstant.

Le pronom personnel intervient généralement dans le discours et dans le dialogue comme substitut du syntagme nominal. Les pronoms personnels et les pronoms démonstratifs sont des "individus linguistiques", qui renvoient toujours et seulement à des individus, qu'il s'agisse de personnes, de moments, de lieux, par opposition aux termes nominaux qui renvoient toujours et seulement à des concepts. Ils naissent de l'énonciation, événement individuel. Ils sont engendrés à nouveau chaque fois qu'une énonciation est proférée et chaque fois ils désignent à neuf.

Le but recherché est de voir comment pour chacun des trois personnages du discours (en fait deux) s'établit le triple jeu des pronoms personnels je, tu, il ou leurs équivalents personnels ou possessifs et, à l'intérieur de ce triple jeu, le je, tu, il, concept, protagoniste du discours et de l'énoncé.

En fait le dialogue a lieu entre mère et fils mais aussi avec le monde ou référent.

Nous insisterons plus particulièrement sur le jeu des pronoms et la fonction qui leur est assignée dans le langage mère-fils.

SN 1

L'étude de SN_2 assure l'émergence des indices de personne (le rapport je - tu) qui ne se produit que dans et par l'énonciation : le terme "je" désignant l'individu qui profère l'énonciation, le terme "tu" l'individu qui y est présent comme allocutaire.

Le syntagme nominal ou substitut pronominal est ainsi considéré :

- pronoms personnels je nous
  tu vous
  il (s) ou elle (s)

et leurs équivalents -

- substantifs animés personnes
- substantifs animés non personnes (animaux)
- substantifs inanimés concrets (objets) et abstraits
- les impersonnels ("il" fait beau)
- substituts démonstratifs ("ça", "ce")
- substituts relatifs
- substituts indéfinis animés ou non ("on", "tout le monde", "quelque chose")

Nous considérerons dans chaque cas la classe à laquelle ils se réfèrent, c'est-à-dire, à quel protagoniste du discours ils renvoient.

E. I. Français

Le sujet, support grammatical du verbe, conserve la place qui lui est assignée le plus fréquemment, c'est-à-dire précédant le verbe. L'ordre SN1 - SV est le plus souvent respecté.

Comme dans tout dialogue on note une certaine fréquence de l'emploi des pronoms personnels et démonstratifs, les substantifs et les noms propres étant renvoyés à une place secondaire. Nous donnons ci-dessous le relevé des SN1 de ce discours classés en pourcentage dans l'ordre décroissant et qui appelle quelques remarques :

- je..... 43,2
- substantifs démonstratifs ce et ça..... 15,7
- il (personnel)..... 9,2 (12,4
- elle " ..... 3,2 (
- qui (substantifs relatifs)..... 9,8
- il (impersonnel)..... 7,8
- on (animé personne indéfini)..... 6,6
- substantifs animés personnes..... 4,5

"je - tu"

Le trait frappant est l'importance de SN 1 sous forme de "je", l'absence du "tu" par lequel François pourrait s'adresser à sa mère. Dans l'ordre apparaissent ensuite les substantifs démonstratifs "ça" et "ce" donnant un certain degré d'[illegible] et qui se substituent au locuteur, ce qui lui permet de ne plus assumer son énoncé avec la même tonalité.

Le sujet de l'énoncé, François, s'introduit dans son discours par "je" une fois sur deux. Il fait ensuite appel au pronom démonstratif, puis au pronom personnel "il".

Dans deux tiers des cas on peut dire que l'énoncé a pour sujet un pronom déterminé, le tiers restant est assumé par les substantifs indéfinis "il" (il faut, il y a, etc...) et les substantifs animés-personnes mais indéfinis. François ne fait en aucun cas appel aux inanimés concrets ou abstraits et il ne laisse la responsabilité de son énoncé qu'à un nombre assez faible de substantifs animés-personnes intervenant comme sujet d'énoncé.

On peut considérer que dans la moitié de son énoncé François se réintroduit, et que pour l'autre moitié dans son énonciation, il regroupe "les autres", et nous renvoie au référent, au monde.

Nous notons de façon caractéristique l'absence du pronom "tu" ou "vous" de l'allocutaire ; il y a ellipse totale du "tu" qui représente la mère. Absence également du "nous" où le "tu" pourrait être inclus car "nous" est un (moi + toi).

Il en est de même de l'allocutaire médecin qui ne figure pas dans l'énoncé. Il pourrait y figurer sous forme de "vous" mais là encore le "tu" serait inclus car "vous" (mère + médecin) est un (toi + moi) François s'énonce, il est locuteur, admet-il ou non, l'état de fait, c'est-à-dire la présence des allocutaires dans cette situation ?

On peut se poser la question : A qui s'adresse-t-il ? A aucun moment, il ne fait intervenir les autres protagonistes de façon directe en s'adressant à eux. En fait, lorsqu'une question lui est posée par le médecin il y répond devenant ainsi acceptant alors l'être allocutaire, puis locuteur à nouveau. Mais là, dans le dialogue, il fait apparaître un allocutaire virtuel pour le pronom substitut 'elle' désignant sa mère ; il introduit donc dans son énoncé la mère par le biais de 'elle' alors que cette dernière est présente. Le fils locuteur du médecin est donc suffisamment 'fort' pour détourner le locuteur de l'allocutaire ; il est vrai que dans le discours de François ceci est assez peu fréquent, il sera beaucoup plus important, comme nous le verrons plus loin, pour la mère.

"Je pense qu'elle a raison".

Démonstratifs "ça" "ce"

Ils sont nombreux. Ils renvoient dans la presque totalité des cas au moi du sujet, au "je" d'avant, "je" altéré, malade, à la "partie de moi" qui était malade, que François voudrait avoir laissé dans le passé. Une fois seulement "ce" renvoie à la mère.

(elle a dit vrai)

Le renvoi au Moi, à la maladie se fait par référence à un milieu : milieu d'hospitalisation (un cas), la chambre (deux cas), l'infirmier qui s'est occupé de François. Il situe ainsi son "Moi" malade dans une chambre passée et finie, une chambre d'hôpital déjà lointaine où il pourrait avoir "déposé" son "mal".

Une fois seulement référence est faite au milieu extérieur et encore pour situer le début de la maladie.

Pronoms personnels "il" (s)

désignant le plus souvent 'le patron', puis les "parents"

de sa maladie. "On" s'adresse au monde du passé, monde professionnel :

"on" (les employés de Y A T dont j'étais

"on" était cinq à travailler"

"on est plus que trois

Puis survient l'hospitalisation :

Le personnel médical apparaît avec le flou et l'indéfini du "on" :

"on m'a attaché les mains"...

Egalement substitut des copains d'avant, dont "j'" faisais partie :

"on était allé à Biarritz".

"On" représenterait pour François le passé, la maladie, le travail, les copains, monde d'avant, de pendant où "j'"étais et me confondais plus ou moins avec eux, avec le groupe.

François par l'usage de ce pronom indéfini nous renvoie à la notion d'ensemble indéterminée qu'il a connue. Il use de la grande souplesse de "on" pour désigner des ambiances, des milieux et des personnes de son entourage prises ensemble ou isolément. Il englobe ou exclut ainsi un groupe d'un autre groupe ou encore s'introduit dans l'énoncé sous forme d'un "je" qui est tantôt inclus ou exclu de ses propos.

EN RESUME

Nous notons l'importance et la place de choix accordé au sujet de l'énoncé, à celui qui parle. Il y a deux parties distinctes que fait nettement apparaître le sujet d'énonciation.

EN RESUME : Nous pouvons ainsi schématiser les caractéristiques de E. I et E. II

- le sujet d'énonciation est présent dans l'énoncé sous la forme du pronom personnel "je" dans les deux entretiens et occupe la première place.

- les substantifs démonstratifs sont présents en second ordre dans les deux entretiens.

- la diminution légère du "je" constatée de E.I à E. II est sensiblement équilibrée par la variation du SN I assurée par les démonstratifs "ça", "c'", "ce". Ce qui témoigne d'une évolution vers un choix du sujet moins précis.

- absence du syntagme de l'allocutaire dans E. I et E. II.

Dans E. I le fait remarquable est d'avoir suscité la présence de cet allocutaire par le biais de "elle", "c", "qui", animé-personne, "on" (ensemble dans lequel "tu" est parfois inclus) alors que l'allocutaire est présent.

Dans E. II, on note la disparition de "elle" ; "on", et "qui" désignant l'allocutaire sont devenus rares. En fait, la mère donne la réplique et dans E. II, la dynamique du discours s'est modifiée.

- de E. I à E. II une diminution légère de "il" (personnel) qui représente une référence précise a été enregistrée.

- témoignant d'un gain en imprécision, le "il" (impersonnel) a augmenté dans E. II

- le pronom relatif "qui" n'a pas changé en valeur quantitée mais a varié dans ses attributions, renvoyant en effet dans E. I à des animés-personnes pour la totalité, il fait appel dans E. II en partie aux objets.

- de même "on" n'a pas varié en valeur chiffrée mais s'en' se réfère dans E. II à des ensembles différents plus limités, nous voyons de plus l'introduction d'animés-personnes jeunes : les copains et surtout le frère. dans l'énoncé.

- S. animés-personnes ont diminué dans E. II, alors que les inanimés-concrets ont augmenté. Ceci va de pair avec les modifications citées plus haut qui sont le reflet d'un passage très progressif, d'un cheminement du monde animé au monde inanimé atteignant par le biais du "ça", le "je" lui-même.

E. I. de la mère

analyse fait ainsi appel aux données chiffrées indiquées ci-dessous :

- il (personnel) 4.7
- substantifs démonstratifs (ce et ça) 5.4
- je 12.7
- tu 1.6
- il (impersonnel) 8.6
- qui (substantif relatif) 4.2
- on (animé-personne indéfini) 4.3
- animés personnes 2.5
- [illegible] ..... [illegible]
- nous ..... [illegible]
- [illegible] ..... [illegible]

[illegible]

Nous notons dès l'abord que le sujet d'énonciation ne vient qu'en troisième position.

"pourtant il disait toujours, j'en ferai, j'en ferai du foot-ball, quand je serai, mais maintenant je voudrais faire du ten-

nie, j'aimerai, et puis je ne sais pas".

Nous citons cette phrase pour faire [illegible] réintroduit en disant "je" certains propos de son fils dans son propre discours réalisant ainsi un énoncé d'énoncé.

Dans ce cas, le "je" énoncé par la mère appartient au fils.

Le pourcentage correspondant au sujet de l'énoncé est donc constitué de deux parties :

Je → sujet de l'énoncé : la mère qui parle (5/6è)

→ la mère parle : François est réintroduit dans son discours (1/6è)

Le pronom personnel "tu" a une valeur dominante dans l'énoncé. La part chiffrée qui revient au "je" par lequel la mère s'énonce et celle qui évalue le "je" pris en compte par la mère à la place du fils (énoncé d'énoncé) ajoutée à celle du "tu", montrent que la mère n'assume plus son énoncé, la valeur attribuée à (je + tu) étant nettement supérieure au "je" de la mère.

Pronom personnel "il".

Occupe le premier rang et son dépouillement nous renvoie au père, au frère, aux copains, mais pour trois quarts de ces cas, s'en réfère à François.

"il a travaillé à peu près comme tous les enfants"

"quand il était allé au lycée..." etc.

Les pronoms démonstratifs

Le dénombrement des résultats se résume à quelques emplois dans des expressions banales :

Vous

représente le syntagme nominal par lequel la mère sollicite le médecin à plusieurs reprises et assez fréquemment comme peut en témoigner l'importance attribuée à "il" situant le dialogue avec le médecin, excluant le fils et suscitant sa présence par le "il" mutuel.

5. Inanimés-impersonnels

Ils représentent un ensemble hétéroclite. Leurs attributions seront donc des plus variées. Ils se rapportent par exemple au cinéma à la guerre, aux poumons, au service militaire, et "tout" ce dernier se référant à Françoise.

"il" impersonnel

souvent employé autour du verbe falloir :

"il faut bien dire"

"il a fallu"

"il faudrait"

"il faut"

Notons que l'énoncé de lecture fait par ce biais apparaître des propositions subordonnées dans lesquelles la référence est le plus souvent le fils, il devient alors objet comme nous le verrons plus loin.

EN RESUME :

- Le pronom personnel "je" comprend deux parties distinctes, les pronoms "tu" et "il", par leur importance, indiquent l'impossibilité pour la mère de situer son "je" d'énonciation par rapport au "je" dans son énoncé.

Elle ne peut se réintroduire dans son énoncé à part entière. Elle établit ainsi une distance entre énonciation et énoncé.

- Non seulement "je" du fils réapparaît dans son énoncé mais aussi pour cela car le "je" de son énonciation est "élargi", devient impropre par le biais du démonstratif "ce" figurant dans l'énoncé.

- Le rôle dominant de "il" et la présence [illegible] "vous" témoignent de l'efficacité de la présence industrieuse du médecin. On peut se demander si la mère par ce recours fréquent au médecin ne désire pas exclure ainsi le fils de la situation extra-linguistique. Alors que dans la situation linguistique son fils l'aide à assumer son énoncé en lui laissant la responsabilité de ce dernier.

- pour cela, il y a véritablement substitution de l'énoncé de Françoise, à son propre énoncé. Elle va jusqu'à employer le "je" de Françoise, s'approprie l'énoncé de l'autre, ne pouvant par elle-même soutenir le sien.

[illegible]

- il (personnel)..... 33,3 33,3
- elle (personnel)..... 0,3
- substantifs démonstratifs (ce et ça)..... 17,6
- tu..... 16,2
- il (impersonnel)..... [illegible]
- [illegible]
- animés-personnes..... [illegible]
- qui (substantif relatif)..... [illegible]
- on (animé personne indéfini)..... 2,2
- nous..... 1,7
- [illegible]
- vous..... [illegible]

"je"

"je" sujet est encore ici loi de la première place et un tiers de ce "je" revient à François, réintroduit dans le discours maternel.

"tu"

reste dans les pourcentages majeurs, et si l'on compare précédemment (je + tu) de François dans l'énoncé maternel, la mère ne résiste plus et de très loin à son énoncé.

"il"

vient en tête, il en réfère comme dans E. I. au cercle familial étroit (père, Philippe, les deux frères) mais il bénéficie d'une légère "ouverture" sur le milieu extra-familial par quelques références faites aux copains, (les autres). La plus forte proportion, (la moitié) représente François comme subsitut ; apparition mais "très, très faible..." de la petite amie de François comme référence.

Ils recouvrent parfois des notions vagues

Ils ont aussi pour substituts "il", "la fille", "l'autre fille", "le chef", "nous" (la famille) et "je" ; mais le subsutut qui devrait être surtout pour le "je", de la mère est surtout évident pour le "je" et le "il" de François.

Nous : très peu cité dans le discours il renvoie à (fils + mère), (fille + mère)

Le impersonnel "il"

"il y a"

"il y a longtemps", "il y a beaucoup".

alourdissent le discours par leur nombre, il se produit parfois, un effet de "stagnation".

Mais la préférence est donnée à l'expression "il faut" comme de E. I.

"il faut dire", "il ne faut pas", "il faudrait".

Beaucoup moins d'intérêt présentent :

Les S. inanimés se rapportant à la conduite d'un véhicule, à la lecture et aux livres.

Pronom indéfini "on".

S'en réfère à la famille, aux parents et au milieu professionnel. En fait, la mère et le chef y sont inclus.

S. Animés-personnes

François occupe le devant de la scène, la mère lui confère son identification, cependant la valeur en est relativement négligeable comparée au "il" de l'énoncé.

Après lui, viennent "ma fille", "le chef".

Qui pronom relatif

Introduit des animés-personnes, (fils, copains) et des inanimés-concrets, (livres) ; en fait ils deviennent peu importants.

RESUME :

Des deux entretiens E. I. et E. II., de la mère se dégagent les données suivantes :

- le pronom personnel "il" occupe la première place dans les deux discours, mais le chiffre en est légèrement inférieur dans E. II, et le renvoi au protagoniste qu'est François s'est nettement modifié passant de 75 % dans E. I à 50 % dans E. II.

- Substantifs démonstratifs : "ça", "ce"

Le chiffre est légèrement augmenté dans E. II mais, l'ensemble (il + ça) reste à peu près constant dans les deux cas. Résultat intéressant si l'on considère que, de façon un peu analogue au "je" a avec ses deux composantes, le "ça" a dans ses attributions diverses composantes mais les deux prépondérantes restent les références à François et à sa mère.

"Je" accuse une baisse sensible de E. I à E. II.

"tu" augmente dans E. II, et un équilibre (je + tu) apparaît sensiblement égal dans les deux entretiens, significatifs de l'impossibilité comme nous l'avons vu précédemment pour la mère de remplir les conditions qui permettent de satisfaire à son énoncé. Mais "en échec" face à son énoncé, elle s'en démarque d'où le jeu du (je-tu) lui permettant une prise de distance face à son énoncé et par là même à l'énoncé de l'autre.

Il (impersonnel) légèrement augmenté reste peu indicatif.

Nous, et vous n'ont pas changé.

ce qui pour "vous" présente un intérêt dans la mesure où le recours [illegible] identique les valeurs modifiées n'en ont que plus d'intérêt en ce qui

concerne "je", "tu", "il".

Inanimés concrets, ont légèrement diminué au profit des inanimés personnes.

- Légère diminution de "on" qui serait en faveur d'une plus grande précision mais il y est mis en balance avec les impersonnels.

"qui" a légèrement diminué et gagné en précision, ses attributions ont varié mais il introduit dans E. II des animés-personnes. Il semble donc que l'énoncé de la mère évolue moins facilement vers l'imprécision que celui de son fils.

Ceci se vérifie au cours de E. I et E. II de la manière suivante :

SN I	E. I.		E. II.	
	M	F	M	F
Je	12,7	43,2	8,5	36.9
tu	11,6	-	16,2	
il (elle)	35,7	12,4	33,6	10,6
nous	1,6	-	1,7	-
vous	0,4	-	0,6	-
subst. démonstratifs (ce, ça)	15,4	15,7	17,4	19
qui (substantif relatif)	4,2	9,8	3,4	9.9
il (impersonnel)	8,6	7,8	9,5	13,1
on (animé personne indéfini)	4,1	6,6	2,2	6,7
Animés personnes	3,5	4,5	5,2	1,9
Inanimés concrets	2,2	-	1,7	1,9

Comparons pour E. I_f et E. I_m ainsi que E. II_f et $_m$ les valeurs trouvées pour la somme des termes qui, introduits dans un discours au niveau du SN I lui confèrent l'imprécision :

	M	F	M	F
Substantifs démons.				
ce, ça, c'.....	15,4	15,7	17,4	19
il (impersonnel).....	8,6	7,8	9,2	13,1
on (indéfini).....	4,1	6,6	2,2	6,7
	28,1 %	30,1 %	29,1 %	38,8 %

Ces chiffres représentent le pourcentage de SN I imprécis par rapport au total du syntagme nominal. Nous ne pensons pas pouvoir accorder une très grande valeur à ces chiffres mais nous voulons simplement faire remarquer que "le degré d'imprécision chiffré" au niveau de SN I. s'est modifié pour François dans le sens d'un gain comme l'analyse nous l'a révélé. En d'autres termes, le discours de François est devenu plus imprécis dans le second entretien.

Ce calcul d'un indice d'imprécision fait apparaître que l'énoncé maternel à l'inverse de celui de François n'a pas varié d'un entretien à l'autre. Il confirme la conclusion que dégageait l'analyse.

On notera, de plus, que "valeur possible d'imprécision" que représente ce chiffre reste toujours pour la mère, inférieure à ce qu'elle est pour le discours du fils.

Cette constatation se superpose favorablement à celle à laquelle conduit l'examen de la dissociation sémantique.

V

Le sujet SN I assure la fonction sujet : elle est remplie par un des acteurs de l'évènement. Le verbe "fixe cet évènement" (MARTINET). Il s'appuie sur le sujet. Sujet et verbe constituent à eux deux le noeud de la phrase. Mais pour cela il est nécessaire que le sujet SN I énoncé soit actualisé par SN 2 et SN 3. Il en résulte q que l'énoncé élémentaire est composé de deux parties (SN I) et (SV + SN 2 + SN 3) qui constituent le syntagme verbal tout entier.

Dans la phrase le syntagme verbal occupe une position qui lui permet de séparer le passé du futur et de s'opposer à tous les temps simples ou composés qui marquent le passé ou le futur. Il est apte à traduire les nuances de l'aspect "non accompli". Il [illegible] titué du passé qui vient de s'écouler et du futur qui s'annonce. Il a "un pied dans le futur, un pied dans le passé (G. GUILLAUME).

Indiquons avant d'aborder les discours que plusieurs verbes figurer en composition dans le syntagme verbal avec intervention de semi- auxiliaire ; l'ensemble réalise une périphrase verbale (venir + infinitif, laisser + infinitif) les périphrases verbales sont assimilables à SV.

Nous considérerons pour SV :

- les verbes d'état et les verbes d'action
- les verbes transitifs (admettant un complément d'objet) et les intransitifs (qui n'en admettent pas).
- des temps (passé, présent et futur)
- les différents modes (indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif, infinitif).
- les périphrases verbales.

E. I Français

Les verbes sont peu variés, ce sont toujours les mêmes qui [illegible]

Le [illegible] sent de l'indicatif et très peu de verbes conjugués au futur, quelques verbes sont au passé composé. Les modes en sont l'indicatif et l'infinitif.

"Je n'arrive pas à trouver ce qu'il faut dire"

"c'est pas que je sois timide, mais j'aimerais être comme eux"

"non je n'ai pas beaucoup parlé"

"il y avait"

"mais ma mère m'avait dit qu'elle préférait l'autre gars qui était plus aimable".

L'énoncé est pauvre en verbes d'action, riches en verbes d'état être comme la présence très grande du verbe être. Il se situe au premier rang des verbes du discours.

"j'étais"

"j'étais"

"Ah oui quand j'étais à Robert Picqué"

"J'étais dans une chambre avec un barreau"

"c'est pas qu'il soit méchant"

Les verbes qui viennent ensuite par ordre d'importance sont les verbes avoir et faire avec très peu de différence et ensuite le verbe dire.

"je comprends ce qu'elle dit"

"j'écoute ce qu'ils disent, dès fois je trouve des mots à dire, alors je les dis".

"Je dis ce qui s'est passé à la H Y A T, je dis que X...".

Nous remarquons la présence de quelques verbes réfléchis et des verbes réfléchis à la forme pronominale où le sujet "je" se réintroduit dans son énoncé en tant qu'objet.

Il s'agit des verbes s'imprégner, se rappeler, et s'imaginer.

"je ne me rappelle plus très bien"

"je m'imaginais des choses incompréhensibles"

"qui s'imprégnaient sur nous"

Les auxiliaires occupent une large place il en résulte que les verbes d'action sont peu nombreux.

De même, les verbes transitifs sont rares mais les intransitifs présents n'ont pas toujours leur complément d'objet.

Quelques verbes sont à l'infinitif mais le discours n'est point "encombré par les périphrases verbales".

"je commençais à voir des choses, non pas à voir, mais à imaginer"

"on va t'amener à Cadillac"

EN RESUME :

Retenons l'importance accordée par le sujet aux verbes être, avoir, faire et dire.

Le sujet s'énonce au passé et l'absence de futur a pour conséquence de laisser le passé [illegible] avec lui le temps présent de l'énoncé. Ce présent appartient déjà au passé, il indique que l'évènement est accompli.

E. II François

L'évolution du SV est nette dans cet entretien. Il y a enrichissement en verbes tant en quantité que qualité. Il va de pair avec l'augmentation des monèmes du discours.

Le syntagme verbal offre un choix plus vaste du point de vue du sens, du temps et du mode. Ici, nous remarquons [illegible]

que les verbes transitifs n'ont pas augmenté en pourcentage, et encore que leur complément d'objet reste souvent absent.

Les infinitifs sont nombreux. François paraît avoir à sa disposition des SV nouveaux, qu'il ne saurait utiliser par la conjugaison. La proportion reste forte et donne lieu à la constitution de périphrases verbales nombreuses (1/6 des verbes SV. à l'infinitif), à partir des semi-auxiliaires "aller", "devoir", "laisser", "pouvoir", "venir", mais surtout "falloir" et "vouloir".

Temps du verbe

Le présent est ici dominant en tant que présent du dialogue, du récit, de la narration, puis vient ensuite le passé composé qui pèse lourd dans le passé, aidé qu'il est par quelques imparfaits. Les deux temps passés influencent le présent qui glisse vers le passé mais la situation s'est modifiée par rapport à E. II, car il y a apparition de quelques verbes au futur et au conditionnel. C'est le présent, donc le temps de l'accompli qui l'emporte mais apparaissent quelques accès possibles au futur.

Mode : Infinitif et indicatif

Les verbes : les auxiliaires occupent une place prépondérante :

- une fois sur six François introduit le verbe être, le plus souvent avec "je" ou son substitut "c'" pour exprimer son existence,

"à ce moment-là j'étais malade, alors".

"c'est reparti"

" ça s'est calmé"

"j'étais heureux"

- viennent ensuite les verbes avoir avec autant de verbes "avoir impersonnel" entrant dans la constitution d'idiomes de la langue, que de verbes "avoir conjugué".

Si l'on tient compte des deux formes le verbe avoir arrive quasiment au même nombre que le verbe être.

- puis le verbe "faire" employé avec une grande fréquence dans ses différentes attributions. Il arrive au même rang que le verbe "avoir" dans sa forme conjuguée.

- les verbes transitifs semblent être en minorité, les verbes intransitifs, nombreux, sont responsables de phrases banales et simples.

"je sors aussi"

- Les verbes d'action dominent la scène, nettement plus nombreux que les verbes d'état.

- Les formes réfléchies et pronominales du SV restent en faible nombre : s'ennuyer, se marier, s'intéresser.

EN RESUME : E. I et E. II

Les verbes être, avoir, faire, dire, occupent le premier plan.

Cependant : enrichissement du discours en SV verbes d'action dans E. II ; ces nouveaux verbes restent à l'infinitif, ne sont pas actualisés, et il en résulte que la forme état domine sur la forme active.

- prédominance des [illegible] conjugués pour chacun des discours :

Moi aussi je le tuyaux, je ne me rappelle plus très bien comment ça c'était passé, mais je le vois ce type, au début il ne faisait peur".

Il y a en outre passage rapide du passé au présent puis retour au passé, et ceci par alternance, traduisant une [illegible]

E. I et E. III : Discours de la mère

Les variations sont peu significatives entre E. I E et E. II.

Un certain nombre de différence qu'il nous faut souligner apparaissent entre SV dans le discours de François et SV dans le discours maternel.

- Richesse en verbe tout d'abord du discours maternel, richesse toute relative mais sensible, dans une étude comparative avec le discours du fils.

Les temps

Deux cas s'individualisent et semblent être à l'origine de l'intérêt de l'étude de ce syntagme verbal.

Les verbes employés par la mère pour conjuguer le sujet de l'énoncé, c'est-à-dire "je" de la mère, elle parle au présent, au futur antérieur et très peu au passé :

"ce que je voudrais, mais je ne peux pas lui imposer, ça je ne peux pas".

"j'ai beau le lui demander".

Pour la troisième "il" qui renvoie au frère de François, l'action se déroule au présent :

"Il sort avec ses camarades, il n'amène pas son frère",

"il est très égoïste". (Philippe)

Lorsque les deux frères sont ensemble dans l'action le présent l'emporte dans l'énoncé maternel :

"ils sortent quelquefois ensemble".

Lorsque la mère introduit dans son énoncé les pronoms personnels "il" et "tu" dans son discours une différence notoire s'établit lorsque ces pronoms par rapport aux autres ont pour référence François.

Pour "il" la mère situe de façon constante l'action au passé. Elle utilise l'imparfait accompagné parfois de quelques passés composés :

"quand il était plus enfant"

"il a travaillé"

"ça allait mal, ça pouvait aller"

"il a commencé à travailler, peut-être que son métier ne lui plaisait pas".

Pour "tu", il est énoncé le plus souvent au présent avec cependant quelques restrictions : exemple pour un SV présent la mère lui juxtapose parfois un SV passé dans la subordonnée ou encore elle utilise une négation du présent, parfois les deux :

"tu n'arrives pas à faire ce que tu faisais avant"

Le futur n'a pas les faveurs de la mère pour l'énoncé se rapportant à son fils. Le conditionnel réduit encore les possibilités futures du protagoniste fils.

Il en va de même pour les formes au subjonctif, plus rares d'ailleurs.

"il faudrait que"

"si tu voulais".

Les modes les plus employés sont l'indicatif et l'infinitif avec de nombreuses périphrases verbales.

Les verbes transitifs deviennent plus nombreux que dans le discours de François et sont utilisés par la mère lorsqu'elle introduit "il" (François) comme sujet d'énoncé.

Elle se réserve les verbes "forts" comme :

"je pense"

Les infinitifs constituent environ 1/5è des verbes du discours, c'est dire leur prégnance et l'alourdissement qu'ils entraînent.

ils se situent souvent dans le discours maternel et dans leur forme infinitive comme SN 2 du sujet "il" :

"il aime beaucoup lire"

EN RESUME : E. I et E. II François et sa mère

- Les verbes sont plus nombreux et plus variés chez la mère dans E. I comme dans E. II.

- Un enrichissement en verbes qualitatif et quantitatif, (comme nous l'avons souligné), se produit dans E. II François.

- Le temps dominant est le présent pour le "je" de la mère. C'est le passé pour le fils, tant dans son propre discours que dans celui de la mère.

- Dans le discours de François "il" est employé au passé dans E. I et apparaît au présent ou au passé, le plus souvent au présent.

La mère situe par les temps verbaux les deux étapes de la maladie de François :

"Avant il était malade, maintenant tu es bien".

La transition est assurée par quelques "et" au passé.

La mère sépare ainsi l'individu du passé - celui qui fut malade - de celui du présent.

Mais c'est un présent limité car il ne débouche pas sur le futur, où s'achemine vers l'accompli. La mère négative le présent ou le futur, ou encore y met une condition.

- Infinitifs et périphrases verbales abondent dans les deux discours sans produisent chez François, en raison du nombre limité de verbes conjugués, une véritable paralysie du discours.

- Les verbes d'état donnent le ton au discours dans les deux cas. Le sujet de l'énoncé tout naturel que filial est François.

- Les verbes d'action sont dans le cas de l'énoncé filial le plus souvent à l'infinitif. Dans le discours maternel, ils ne s'actualisent que pour les deux sujets SN 1 "je" et "tu" ou "il" (l'autre fils).

SN 2.

Il peut être représenté par des propositions complétives d'objet : l'objet est alors une nouvelle proposition introduite par "que". Les présentatives et les incises ne modifient pas apparemment le sens du message. Il nous semble qu'elles doivent être prises en considération dès lors que des expressions aussi courantes que "c'est", "c'était", "voici", "voilà", "il y a", "vous savez", "voyez-vous"... sont en nombre important dans les discours et qu'elles s'en réfèrent à des sujets ou substituts plus ou moins précis.

Ces propositions incises et présentatives peuvent être la SN 2 de l'énoncé élémentaire.

Le sujet d'énonciation se posant en sujet de son propre énoncé se réintroduit dans le discours sous forme d'objet.

E. 1. et E. 2. : Discours du fils

Nous pouvons faire pour SN 2 un certain nombre de remarques :

SN 2 est le plus souvent absent :

soit par rupture syntaxique : l'objet ne figure pas dans le discours :

"je voudrais bien..."

"on fait un peu..."

- soit par l'usage des verbes intransitifs :

"je suis perdu"

"je suis [illegible]"

- soit par imprécision de la situation

"je ne sais pas"

[illegible]

Il est alors sous différentes formes :

- soit sous la forme d'expressions vagues : c'est le cas le plus fréquent.

"je [illegible] un peu de [illegible]"

- soit sous forme d'un infinitif ou de périphrases verbales

"je voudrais bien arriver à lire..."

Il peut être aussi un infinitif accompagné d'un pronom démonstratif.

"je ne veux pas faire ça"

ou [illegible] par [illegible] :

"[illegible] je ne suis pas tout à fait [illegible]."

- soit d'une proposition [illegible] d'énoncé :

'je m'en fous pas mal'

'je ne me rappelle plus'

ou encore le sujet se réintroduit dans le discours par l'usage de formules [illegible]

'j'écoute mes parents'.

Parfois aussi SN 2 ne s'intègre pas à la phrase-noyau, il est sous forme d'incises ou de complétives et on note l'apparition de [illegible]

[illegible]

ou plus complexes :

'il faut que j'arrive tout seul à faire le travail qu'il [illegible]'

L'[illegible] ne joue plus alors qu'un rôle présentatif, annonciateur de la seconde proposition permettant de l'introduire sur un mode indirect.

Ce que l'on peut lire :

SN 2 ne rend pas compte, par sa fonction d'objet d'une action précise.

La relation s'effectue schématisée ainsi :

SN | SV | SN 1

Je ———————————— Quelque chose, un peu de tout...

[illegible] ———————————— MOI

Le sujet d'énonciation fait appel pour SN 2 à un référent imprécis le plus souvent.

E. I et E. II : Discours de la mère :

Deux attitudes :

- Il faut distinguer le cas où "je" sujet de l'énoncé fait l'action et le cas où "il" faisait l'action.

- Si "je" fait l'action

le complément direct ou indirect d'objet est adéquat, il remplit sa f fonction et au présent comme nous l'avons déjà indiqué :

"je vais te prêter un livre"

"je vais le lire"

- "il" sujet de l'action

Les verbes à l'infinitif seront fréquemment utilisés comme

"il voudrait toujours rester à la maison"

"il aime bien rester à lamaison"

"il préfère regarder la télévision"

"il n'a pas l'idée d'aller tout seul au cinéma"

- Si la mère assume son énoncé et s'introduit sous la forme du "je", elle se réintroduit exceptionnellement sous la forme d'objet.

En fait, elle va user copieusement :

- des incises :

Si ces dernières n'affectent pas le sens général, elles gênent cependant la progression du discours.

"Je l'inquiète d'aller plus lentement que l'autre".

"J'étais mal, mais ça été très bien"

"Vous voyez docteur, c'est là qu'il..."

- des complétives plus encore :

Fait plus remarquable de son discours, elle emploie " SN 2 qui ne s'intègre pas à la phrase-noyau". Il se réalise sous forme de complétive c'est-à-dire qu'une proposition n'existe plus alors que comme objet de celle qui la précède, laquelle se ramène souvent à une phrase de la forme suivante :

"Je voudrais qu'il lise un peu plus"

"J'aimerais qu'il prenne le plaisir à lire".

Nous apprenons que

L'emploi de même aussi énoncé le SN 2 qu'elle emploie le plus fréquemment est le SN 1 sous forme de complétive.

Des complétives ou subordonnées de la phrase-noyau n'en forment le plus souvent au fils.

L'objet de l'action de l'énoncé, dont la mère est le sujet, une complétive dans le fils est sujet, ce qui revient à dire que la fille devient sujet de l'action de la mère.

Ce phénomène se renouvelle, avec une grande fréquence, au cours de la phase dans le récit suivant.

La mère use un peu de l'emploi de forme pronominale réfléchie ou de forme pronominale pure de SN 2. On note aussi l'emploi de

EN MEME TEMPS :

- SN 2 pour le fils est essentiellement un événement vécu ou imprécis

- SN 2 du discours maternel : le fils devient objet sous forme de complétive.

Il est le plus souvent un adverbe de temps ou de lieu qui intervient comme circonstant temporo-spatial. Il est nécessaire pour situer l'énoncé figé que constitue (SN 1 + SV). Il lui donne alors ses références au monde lui permettant l'accès à une situation dans la réalité.

Fréquemment absent dans le discours de François,

"c'est un peu spécial de travailler"

il est plus souvent présent et plus précis dans le discours externe:

"c'était mardi"

"quelquefois à neuf heures et demie, mais c'est plus rare".

Les lexèmes appartenant à la catégorie "temps" sont cependant nombreux, mais vagues et imprécis : "où, là, alors, maintenant, quand autrefois, parfois, etc..." trop indéfinis ou d'une signification trop généralisée ils font, parfois cependant, appel pour François à une époque de sa vie, à une situation concrète qui pour lui est précise. C'est l'expression de ces situations qui reste imprécise :

"comme tout le temps", "plus lentement",

"en dehors du travail", "le dimanche", "le soir à la maison"

"là, je fais des étiquettes"

Le circonstant spatial serait peut-être plus précis :

"le service où j'étais avant"

"ce que je fais à la F A T, je travaille",

"je vais au cinéma, à Andernos à la plage".

Des expressions ou des propositions interviennent aussi comme SN 3 :

"Mon frère, il est en convalescence en ce moment"

"Oui, enfin j'avais les nerfs un peu tendus, et après ça [illegible]".

Ce sont des circonstants tempore-spatiaux mal définis qui caractérisent, de manière assez homogène les discours de la mère et du fils. Néanmoins leur expression est légèrement plus variée chez le fils.

ADJECTIF ET ADVERBE

Ils sont considérés comme modalisateurs des différents constituants de l'énoncé.

Ils peuvent ainsi qualifier, modifier, ou moduler dans la phrase noyau : SN I, SV et SN 3, SN I et SN 2 ayant la propriété de commutabilité.

Les adjectifs sont-ils qualifiants pour le sujet parlant ou les autres, l'allocutaire étant exclu.

Nous avons trois catégories selon qu'ils qualifient "je", "ce" ou "ils" (les autres) :

Je : "j'avais les nerfs un peu tendus"
"j'étais tout seul"
"j'ai un peu oublié"
"alors je suis perdu"

ce : "c'est dur à expliquer"
"ce n'est pas méchant, mais ce sont des réflexions bêtes".

Ils : "ils ont gentils avec moi"
"ils étaient contents"
"s'il est heureux il a raison".

Nous indiquerons les adjectifs les plus fréquents, dans chacun des discours selon chaque catégorie :

E. A. [illegible] :

Je : "tout seul", "allé", "parti", "libre", "parlé", "fatigué", "mal", "malade", "heureux", "commencé".

Tu : "spécial", "vrai", "crispé", "embué", "bien", "fermé", "passé", "commencé", "venu", "parti", "calmé", "reparti".

Ils et on "nouveau", "arrivé", "bien", "marié", "aimable", "dégourdis", "anormaux", "anciens", "habitués".

E. B. La mère :

Je : "malade", "fatigué", "sure".

Tu : "rechuté", "peur", "déçu…", "fini", "seul", "demandé".

Il : "malade", "passé", "jeté", "timide", "parti", prudent".

[illegible]

Il : "vite", "allée", "pris", "mis", "terrible", "marié", "bete",
(les autres) "saigné".

Ça : "spécial", "bien", "convenu", "méchant", "verrouillé", "bar".

On remarque, dans les deux discours, les [illegible] des qualificatifs et leur pauvreté qualifiante. Ils restent vagues ou encore dérivent des verbes sous forme de participe passé.

Peu ou pas de notions de couleur, de forme, de taille... d'adjectifs et d'adverbes qualifiants conférant au sujet ses attributs spécifiques.

Ce syntagme va s'intégrer au syntagme verbal, qui lui est d'ailleurs nécessaire :

"j'ai été fatiguée" (mère)

"tu as rechuté" (mère)

"c'est mon imagination, mon cerveau qui était embué". (François).

B/ - <u>AU PLAN DE LA PHRASE</u>

Le trait le plus frappant dès l'abord est le nombre de phrases toujours supérieur dans le discours maternel au nombre de phrases prononcées dans le discours du fils (compte tenu de la constante de temps ou durée de l'entretien).

Ceci se vérifie de façon chiffrée :

- le nombre de propositions ou énoncés élémentaires reste dans E_I et E_{II} supérieur pour la mère.

- Il en est de même des phrases

- La variation de E_I et E_{II} pour la mère va dans le sens d'une diminution.

- Pour le fils on trettiendra une légère augmentation des énoncés avec légère diminution du nombre de phrases. On peut alors schématiser :

Le rapport $\frac{\text{Nombre d'énoncés élémentaires}}{\text{Nombres de phrases}}$ = NEC = R

nous indique sensiblement la composition moyenne d'une phrase.

<u>E_I E_{II} : la mère</u>

E_I	R_I	= 2,8	3
E_{II}	R_2	= 1,65	2

Il est intéressant de remarquer la valeur E_{II} trouvée par François qui se rapproche de la valeur E_{II} du discours maternel dont le langage est considéré comme normal.

On pourrait dire que ce chiffre indique approximativement la capacité d'élaboration syntaxique du sujet au niveau de la phrase. Il témoigne de la possibilité de réaliser les phrases plus ou moins complexes, par l'introduction de propositions en nombre variable dans ces mêmes phrases.

Les incises et les coordonnées ont été considérées comme énoncés élémentaires indépendants, compte tenu de quoi ce chiffre pourrait être un index de la propriété de subordination à chaque locuteur.

STRUCTURE DE LA PHRASE

E_I E_{II} Français

$$SN_I - SV - SN_2 - SN_3$$

On simplifie (par absence d'objet, usage de verbe intransitif ou rupture syntaxique par exemple).

Elle se réduit alors :

$SN_1 - SV$

"Je [illegible]"

$SN_1 - SV - SN_2$

"Je sors le dimanche"

Notons l'inversion dans l'ordre syntaxique où SN_3 prend place en tête de l'énoncé.

$SN_3 - SN_1 - SV$

"Si je fais des étiquettes, alors je suis perdu".

Ces énoncés élémentaires sont articulés par le biais du SN_3, il y a ellipse de la conjonction de coordination, ces deux énoncés pourraient être considérés isolément.

Ceci se schématise par :

$$SN_3 - SN_1 - SV - SN_2$$
$$/ (1)$$
$$SN_3 (2) - SN_1 (2) - SV (2)$$

On peut avoir encore pour une phrase plus complexe :

$SN_1 - SV - SN_2$ (1)

/

$- SN_1 - SV - SN_2 - SN_3$ (2)

dans le cas d'une complétive amenant une proposition subordonnée à la première sous forme de SN_2 (cas rare).

L'énonciation se fait parfois directement par :

"je console"

"je [illegible]"

Mais les phrases fréquentes dans le discours sont cependant des phrases brèves courtes, simples, énoncé élémentaire [illegible] ou [illegible] complet :

"[illegible] un verre", "je suis [illegible]", "non je ne [illegible] pas de [illegible]".

ou encore le [illegible] que [illegible] la phrase en énoncé [illegible] de plus [illegible] laissé [illegible] de conclure.

"je regarde les [illegible] un peu..." "j'[illegible]..."

En effet, le [illegible] système [illegible] d'une [illegible] pour le sujet de [illegible] sa pensée et de conclure. Il laisse planer un doute et nous avons là un exemple, [illegible], usage fréquemment [illegible] dans le discours des deux [illegible] mère et fille. On note la présence de quelques [illegible] ou termes [illegible]. Elles permettent au sujet de [illegible] d'un [illegible] dans le temps. Elles se [illegible] au sujet parlant.

"Quand on a trouvé quelqu'un dans sa vie, [illegible] il n'y a pas de [illegible] pour [illegible]".

"Enfin quand il y a un film intéressant, je le suis".

Si la phrase temporelle ne se réfère pas au sujet parlant "je", le repérage du temps peut avoir lieu par la référence à l'indéfini : la personne "on" qui désigne le groupe dont le sujet fait ou aimerait faire partie.

Il y a quelques causales ; elles sont rares.

Elles indiquent non seulement la contrainte de l'énoncé, mais aussi l'obligation contraignante de la situation antérieure vécue par [illegible]

"[illegible] vrai moteur qui est arrivé alors on fait un travail un peu [illegible]

L'énoncé de François se caractérise surtout par la présence de phrases dans lesquelles il y a inversion de l'énoncé élémentaire.

Cet énoncé élémentaire est précédé de propositions avec [illegible] présentatives impersonnelles : (c'est que, ça va bien, plus fréquemment que il faut que) les indices ou présentatives se substituent nous l'avons vu au SN.

"Ce [illegible] ; pour le travail, je ne suis pas tout à fait au fond".

On notera le déplacement du "je" ou "ça" dans le second énoncé.

"Ce que je faisais autrefois, je n'arrive pas à le faire comme il faut".

"c'est toi qui me l'impose le livre"

"c'est spécial"

"ce n'est pas ça, mais je voudrais bien arriver à...

Citons un exemple de complétive :

"il faudrait que je me spécialise dans les animaux ou les arbres".

Nous soulignerons l'importance des formes négatives :

"Je ne suis pas tout à fait en forme"

"Ce n'est pas ça, mais je voudrais..."

"On fait un peu de tout, et on ne fait pas le même travail".

Elles interviennent neutralisent l'état présent, le "je", le "ça" et l'action.

Ce qui nous frappe dans ces discours, et nous concluerons par là :

C'est la difficulté qu'éprouve le sujet de l'énoncé dans la construction syntaxique. Les énoncés élémentaires sont mal articulés entre eux : l'abondance de présentatives et d'indices est démonstrative. Le schéma classique représentant des propositions subordonnées à la principale n'est pas caractéristique de cet énoncé, bien au contraire.

<u>E_I E_{II} de la mère</u> :

La mère, elle, [illegible] cette possibilité de subordination dont elle use [illegible]. Nous [illegible] les formes [illegible] pour le discours du fils.

Mais nous insisterons plus particulièrement sur les complétives et les phrases complexes.

Elles sont caractéristiques du discours maternel.

[illegible] (les complétives se substituant à [illegible]) elles sont [illegible] à une circonlocution "véritable détour linguistique", qui ne manque pas d'intérêt car nous savons maintenant que le

SN_2 n'est autre que le fils sous forme de sujet SN_1 (2) de la complétive, prise pour objet dans le discours maternel.

On remarque aussi l'emploi fréquent comme syntagme verbal dans ce cas de :

"penser", "croire", "dire", "savoir", "falloir".

"Il faudrait que tu t'y remettes à lire".

"Alors, on dirait qu'il a peur d'affronter des personnes jeunes, qu'il ne connaît pas"

"Mais je pense que de son côté maintenant il pourrait faire un effort, il pourrait au moins trouver un camarade..."

"Je ne crois pas qu'il..."

"On dirait par moment qu'il en a assez de la vie à 24 ans, je ne comprends pas que l'on puisse renoncer de cette manière".

"Je crois que tu ne prends pas assez d'assurance, comme a dit le chef, je crois que tu as peur de ne pas faire bien, je crois que c'est l'appréhension de ne pas arriver à faire bien".

Le schéma des phrases de la mère est aussi beaucoup plus complexe. Nous avons ainsi :

une proposition principale PP, une proposition subordonnée à une principale PS et parfois même cette subordonnée devient principale par rapport à une deuxième subordonnée.

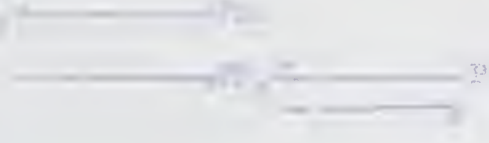

ou encore :

Les deux aspects peuvent être intriqués, comme c'est le cas dans la dernière phrase citée ci-dessus. Ils témoignent d'une possibilité élevée d'élaboration de la pensée mais parfois ce schéma est "encombré" par la répétition (cf la dissociation sémantique).

Cette étude confirme les résultats chiffrés enregistrés antérieurement.

Nous ne manquerons pas de souligner l'importance des phrases interrogatives dans le discours maternel. Elles sont absentes du discours filial.

> "C'est à moi qu'il le dit, c'est pour me faire faire du mauvais sang que tu me le dis ? hein ?
>
> "Alors pourquoi tu le dis, il ne faut pas le penser. Je suppose que tu ne le penses pas, hein. Tu ne le penses pas ? Alors, pourquoi tu me le dis ?"

Elles constituent une ellipse du sujet de l'énoncé, elles créent le doute. La mère se donne par là un moyen supplémentaire pour pallier la difficulté qu'elle éprouve face à son énoncé ; ce moyen lui permet d'échapper à cette contrainte.

Elle renvoie à l'autre le sens de résoudre l'ambiguïté et la responsabilité de l'énoncé.

Pour conclure :

- le discours maternel est riche en :

phrases complexes : subordonnées ou complétives. Le fils devient lui aussi des structures de phrases et sous forme de "il" ou "lui", objet du sujet de l'énoncé, la mère.

phrases interrogatives : la mère se libère ainsi du jeu de l'énoncé et en accable l'autre.

- Le discours du fils :

- Les phrases sont plus simples
- Les plus fréquentes sont les incises et les présentatives gênant la progression du discours et par là du message.
- Il éprouve une difficulté à élaborer des phrases précises, complètes et complexes.

Telles sont les données de cette analyse.

EN CONCLUSION :

1°) - Le sujet d'énoncé.

L'étude de l'énonciation nous apporte les résultats suivants :

- Dans l'énoncé de François :

- La prédominance du sujet d'énonciation "je" et "on".
- L'absence d'allocutaire "tu" et le peu de référence qui lui est fait alors qu'il s'agit de la mère.
- La prééminence du temps de l'accompli.
- Le référent temporo-spatial mal défini.

traduisent la notion d'une dialectique circulaire, ce qui revient à dire que François n'assume pas son énoncé. Il parle pour lui. Il y a évidemment de la mère et de la situation présente, encore majoré, semble-t-il, par la présence du médecin.

Une telle dialectique ne permet plus au langage de remplir sa fonction de communication non seulement avec le monde mais surtout avec la mère.

- Dans l'énoncé de la mère :

- le sujet d'énoncé a deux composantes : JE = (Je + Il)
- "ça" a également deux composantes : une partie renvoie à la mère, l'autre au fils.
- le temps a une composante double : le présent renvoie à moi, le passé renvoie à Il.
- le circonstant tempore-spatial est mal défini.
- les phrases complexes imposent de nombreuses complétives.

Ces données traduisent que la mère ne peut assumer seule son énoncé. Elle n'y est pas présente. L'introduction de l'autre indique la distance qu'elle prend vis-à-vis de son énoncé et par là-même, face à l'énoncé de l'autre. Elle ne reconnaît pas l'autre à travers son énoncé. La mise à distance est encore accentuée par l'intervention des complétives.

Nous sommes amenés à dire que la mère ne prend cette distance que dans la mesure où elle éprouve des difficultés à communiquer et en particulier avec son fils qu'elle réduit à l'état d'objet, nécessaire à l'usage des complétives, mais dont, par ce biais, elle s'éloigne encore plus.

Ceci se vérifie dans EIF et EIM :

- "ça" est sensiblement égal de part et d'autre.
- "Je" chez François correspond à (Il + Tu) chez la mère.
- "Je" chez la mère correspond à Il chez François.

La situation reste la même dans EI pour l'énoncé-type (les variations ayant eu lieu dans le même sens) :
Nous avons alors :

SNI (Mère)	SNI (Fils)
ça	ça
(il + tu)	je
je	il

Ce qui confirme que "JE" du fils tourné vers "ça" dans sa dialectique laisse "il" en dehors de la communication ; pour la mère

se définit ainsi sa distanciation vis-à-vis du "ça" par la brèche de (IL + CM) distanciation d'elle-même en premier puis du fils en second, car on se souvient que "ça" comprend deux parties (père et fils).

2°) - Modèle spécifique d'énoncé :

Si l'on applique alors le schéma de L. IRAGARAY avec le verbe ambigu "aimer" (qui peut être aussi bien attaché à un procès qu'à un état), nous aurons :

- Discours du fils :

J'aimais ça ça m'aimait ça aimait en moi.

- Discours de la mère :

JE = (Je + Il) d'où (je + il) aime (aimait) ça
Ça = $(ça_1 + ça_2)$ " (je + il) aime (aimait) (ça1 + ça2)

Envisageons les différentes possibilités :

J'aime ça1 Il aimait ça1
J'aime ça2 Il aimait ça2

J'aime ça1 ⟷ ça1 m'aime ⟷ ça1 aime en moi ?
Il aimait ça2 ⟷ ça2 l'aimait ⟷ s'aimait-il ?

J'aime ça2 ⟷ ça2 m'aime ⟷ qui aime en moi ? s'aime-t-il ?

Il aimait ça1 ⟷ ça1 l'aimait ⟷ Est-ce que je l'aimais ?

Nous en resterons à ces modèles spécifiques de la relation père-fils dans le discours maternel.

"L'inconscient est structuré comme un langage".

(LACAN)

STRUCTURES SYNTAXIQUES ET SEMANTIQUES

Le discours nous est livré comme une chaîne parlée dans laquelle nous essaierons de mettre en évidence la notion de structure syntaxique, sémantique, et morpho-syntaxique.

Mais qu'entend-on par structure ?

On peut donner la définition de HJELMSLEV : "On comprend par linguistique structurale un ensemble de recherches reposant sur une hypothèse selon laquelle il est scientifiquement légitime de décrire le langage comme étant essentiellement une entité autonome de dépendances internes, ou en un mot, une structure".

Ou encore : "une structure peut être définie comme un ensemble ou un système fondé de phénomènes solidaires tels que chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux".

"agencement en chaîne des unités qui forment un système lin-

La structure se définit par LACAN comme "articulation signifiante". Elle se différencie de l'axe des signifiants ou axe syntagmatique de la parole.

"L'articulation signifiante" ou articulation de signe fonctionne elle-même comme signe à son tour mais non comme un système clos. Elle est en perpétuel remaniement par des opérations possibles d'exclusion ou d'inclusion.

L'étude des structures lors de l'analyse d'un langage permet de dégager les inter-relations qui peuvent exister entre le champ du signifiant et le champ du signifié. Cette analyse, bien qu'actuellement critiquée, peut nous renseigner sur "l'évocation par le sujet de son expérience de l'existence inter-humaine". De plus, dans le cas qui nous occupe, nous aimerions mettre en évidence certaines structures dans le discours de la mère et dans le discours du fils et voir comment il est possible de dégager une trame commune à ces discours.

Deux difficultés majeures apparaissent : dans cette étude intervient la personnalité du décodeur pour "repérer" en quelques sorte les structures mais aussi pour l'interprétation.

Nous essaierons seulement de dégager quelques rapports syntagmatiques et paradigmatiques et pour se faire nous procéderons en deux étapes.

STRUCTURE SYNTAGMATIQUE

La structure du discours est envisagée par la méthode de l'analyse distributionnelle de DUBOIS. Elle consiste en la recherche au sein du texte de chaînes d'équivalences. On entend par équivalences des éléments substituables, interchangeables, ou présents dans le même environnement.

En effet, la notion d'équivalence se définit ainsi : sont considérés comme équivalents tous les éléments qui se trouvent dans le même environnement.

Les synonymes peuvent être pris comme point de départ de chaînes d'équivalences, ou encore, le plus simple, est de choisir les mots qui reviennent avec le plus de fréquence dans le texte : mots clés. On étudie la signification de ces mots en les décomposant. Cette décomposition permet alors de faire une liste de différentes catégories ou classes d'équivalences ; pour les éléments qui ne semblent appartenir à aucune classe, on les insère dans la même classe que les éléments avec lesquels les rapports grammaticaux sont les plus étroits.

On obtient donc comme représentation du texte dans cette analyse :

"un tableau à double entrée, l'axe horizontal représentant la matière qui se présente à l'intérieur d'une seule phrase ou sous-phrase, l'axe vertical... représentant les phrases successives". (Z.S. HARRIS).

Cette analyse appliquée aux deux entretiens mère-fils nous permet de consigner ici les différentes classes d'équivalences.

Les classes d'équivalences :

E. I - E. II La Mère

A : "croire", "savoir" (je crois, je sais).
"penser", "dire", (je pense, je dis).

B : "aller", (aller prendre), "partir" (voiture) "conduire", "[illegible]".

J : "avoir", "être", "aimer rester", "aimer lire".

D : "vouloir rester", "vouloir sortir", "s'intéresser", "arriver", "faire", "doubler", "se trouver".

E : "aller", "aller travailler", "travailler", "faire".

F : "assurance", "timidité", "peur", "prudent", "appréhension", "inquiéter", "confiance", "aisance", "timide", "aplomb", "faire connaissance", "affronter".

G : "dehors", "extérieur", "maison".

H : "encombrements", "circulation", "embouteillage".

I : "cinéma", "tennis", "lecture", "timbre", "plage".

J : "forme", "malade", "moral", "pousser normalement", "fatigué", "fatigue", "sortir", "tomber malade", "gravement", "lait maternel", "grossesse", "maladies graves", "petites", "rougeole", "se reposer", "se faire du mauvais sang", "vie dissolue", "poumons", "grandir", "maigrir", "bien planté", "radios", "lymphatique", "santé".

Dans ce tableau d'équivalences : le discours maternel accorde une préférence marquée aux préoccupations corporelles. On trouve un nombre de notions qui dans un même milieu sémantique font appel à la dichotomie maladie/santé.

Cette dichotomie maladie/santé est elle-même divisée en "maladie physique", maladie du corps et "maladie morale".

L'atteinte somatique, c'est la "rougeole", "les poumons". L'esprit, lui, est touché par la "peur", "la timidité".

Cette classe d'équivalences regroupe ainsi les mots-clés fréquemment dans le discours maternel et repris dans le discours filial.

[illegible] des verbes, que dans la mesure où ils contiennent, par leur sens, soit seul, isolé, ou associé à la forme état passive :

(1) "il se trouve bien"

(2) "il se trouve le mieux"

(3) "il se trouve bien à la maison"

(4) "il aime bien rester à la maison"

(5) "il voudrait rester à la maison"

(6) "il est content d'être à la maison".

Envisageons dans ces propositions chaque syntagme verbal qui renvoie à un sens élargi.

Notons tout d'abord, que la fréquence du "Il" traduit la réintroduction par la mère d'un autre, de l'autre, du fils, dans son énoncé.

Se trouver peut être accepté dans une signification de être-là, il signe un état.

[illegible] :

[illegible] : aimer + rester.

Rester, c'est être-là, avec un degré de volonté ou d'acceptation.

Aimer rester traduit, en fait, rester là d'où être-là.

Vouloir rester : la volonté de décision ne laisse plus place au doute.

Vouloir rester... veut dire être-là.

Cet exemple va nous permettre d'établir une chaîne d'équivalences. Les verbes employés ici avec un sens généralisé nous renvoient

(6) $(a1 + a2) + a5$

$A + a5$

La propriété de commutabilité et d'interchangeabilité fait apparaître, par des opérations simples, la structure d'un texte ou d'un discours.

Nous mettons en jeu des chaînons élémentaires qui entrent dans la constitution de phrases du discours et la reconversion est toujours possible, restituant le texte. Une remarque cependant, ces opérations considérant les mots et leur agencement ne tient pas compte des temps verbaux.

Examinons un 2ème exemple plus simple encore :

Le verbe vouloir, fréquent dans le discours de la mère est prégnant, non seulement par sa présence, mais par les associations auxquelles il donne lieu dans les nombreuses périphrases verbales :

"vouloir"
"vouloir faire"
"vouloir arriver"
"arriver à faire"
"vouloir arriver à faire"

Un schéma très simple comme nous pouvons le voir nous permettrait de "passer" du verbe "vouloir" isolé aux périphrases et associations.

Considérons, maintenant, toujours dans le discours maternel, un exemple un peu différent :

"J'en ferai, j'en ferai, je voudrais faire du tennis, j'aimerais, j'aimerais".

Dans ce cas "Je", réintroduit dans le discours maternel par

l'Assemblée de la nuit et précisa au "je" de la dame, si tout se passait bien.

Il en résulta que ce "je" et ce "il" du discours rapporté ne font qu'un.

Le système verbal lui-même [illegible] et généralisée concerne le pays du conte "Alice".

Le cheval demandera alors pourquoi il [illegible].

Dans notre [illegible] les [illegible] du discours rapporté étaient liés au mode [illegible], "je", "il", et "ne" [illegible] et [illegible].

Le [illegible] [illegible] [illegible]

"JE1" introduit "JE2" dans son énoncé, il y a perte en quelque sorte en "JE1". De même "JE2" est renvoyé au référent par la mère (car elle dit "Je" mais pense "il") il y aura donc perte en "JE2" pour le fils.

Les énoncés de base du discours maternel seront alors :

JE (SUIS) IL (EST)

JE (CROIS) IL (FAIT)

Envisageons les classes d'équivalence pour le discours de François :

S.I - E.II François

A : "être"

B : "avoir"

C : "faire", "travailler", "vouloir [illegible]", "arriver à le [illegible]", "étiquette", "patron", "chef", "casier", "moteur", "contenant", "gueux", "seul".

D : [illegible]

E [illegible]

F : "ferme", "pauvre", "malade", "fatigué".

G : "sport", "athlétisme", "effort", "performance", "capa[illegible]".

H : "cinéma", "plage", "livres".

Les classes d'équivalences les plus importantes se rapportent au travail.

Ceci fait donc apparaître la notion des verbes être et faire.

Nous retrouvons ici les deux formes d'énoncés possibles pour François et rencontrées dans le discours maternel : les prédicats (objet) étant "Je" et "ça" donnent deux schèmes à équivalence d'énoncés possibles :

{ Je suis
{ Je fais

{ y'a
{ ça fait

Envisageons le cas isolé de François : on peut proposer l'équivalence du premier degré

{ Je suis
{ Je fais

Je + K

Cette équivalence se situera entre des séquences Y qui correspondront et rattacheront à Je. Une séquence est une fonction prédicative. L'énoncé élémentaire dans ce cas est :

- je suis (j'étais) + Y (participe adjectif) énoncé fondamental dont le temps signe l'accompli.

- Je (fais) + Z (objet) phrase factitive primitive, nous allons avoir :

- Je (fais que) X / est / soit / Y (participe) si Y est un verbe intransitif.

L'énoncé fondamental devient alors :

Je + Y (verbe transitif) + Z (objet)

Je (fais que) + Z (est) + Y (participe)

Z (est) + Y (participe) + (par moi).

Nous retrouvons ici les deux formes d'énoncés possibles pour François et rencontrées dans le discours maternel : les mots-clés (sujet) étant "Je" et "ça" donnent deux chaînes à équivalences d'énoncés possibles :

{ Je suis
{ Je fais

{ ça fait

Envisageons le cas isolé de François : on peut proposer l'équivalence du premier degré

{ Je suis
{ Je fais

Je + K

Cette équivalence se situera entre des séquences X qui morphologiquement [illegible] Je. Une séquence non nulle [illegible] dicative. L'énoncé élémentaire dans ce cas est :

- Je suis (j'étais) + Y (participe adjectif) énoncé fondamental dont le temps signe l'accompli.

- Je (fais) + Z (objet) phrase factitive primitive, nous allons avoir :

- Je (fais que) X / $\begin{matrix}\text{est}\\ \text{soit}\end{matrix}$ / Y (participe) si Y est un verbe intransitif.

L'énoncé fondamental devient alors :

Je + Y (verbe transitif) + Z (objet)

Je (fais que) + Z (est) + Y (participe)

Z (est) + Y (participe) + (par moi).

- Si l'énoncé de la mère est considéré seul :

nous aurons les mêmes possibilités pour Je (suis), mais les choses se modifient pour je crois.

Je (crois que) + Z (est) + Y (participe).

- Comparons les énoncés qui diffèrent :

Je (fais que) + Z (est) + Y (participe)

Je (crois que) + Z (est) + Y (participe)

En fait, les verbes croire et faire possèdent la même conjugaison. Les énoncés de la mère et de fille sont celles-ci dépendent dans le discours maternel.

je (fais)

je (suis)

sont les équivalents de

il (est)

il (fait)

- Les combinaisons possibles deviennent alors :

Je (suis)	il (est)
Je (crois)	il (fait)

1 - je (suis) + Y — il (est) + Y

(je + il) (est) + Y dans l'énoncé maternel

(je + il) + Y + Z

2 - je (suis) + Y + Z il (fait que) + Z + Y

il (fait) que je/suis/Y

L'énoncé de la mère deviendrait non pas subordonné mais dépendant de celui du fils. C'est ce qui se passe lorsqu'elle fait appel à lui pour assumer son énoncé et nous l'avons vu le "je" et le "ça" maternel ont intégré une partie du "je" et du "ça" du fils.

3 = je (crois) + E : il (est) + Y

je (crois) que : il/est/Y

il est devient alors subordonné à la mère.

4 = je (crois) + Z il (fait) Z

je crois que il/fait/Z

Même remarque que dans le cas précédent. Il fait est devenu Z (objet) de la mère.

ou encore :

{ . je crois (que) il/est/Y
{ . je crois (que) il/fait/Z

ou bien :

je crois (que) il $/^{est}_{fait}/$ par moi

car nous avions :

Je + Y + Z

Je crois Z (objet) il est
il fait

. une autre tournure possible en résulte :

il fait (que) je / $^{sais}_{crois}$ / Y

- ou encore Z est par moi

Z est (par moi) je crois.

Les possibilités combinatoires sont telles et l'énoncé élémentaire de la mère et du fils apparaît de telle manière que le sujet non [illegible] devient objet de l'Actant.

Les formes de l'énoncé dans l'entretien : elles sont toutes possibles, mais ce sont les formes (3) et (4) qui sont les plus fréquentes. Elles signent le rapport inversant les rôles Actant-Objet.

[illegible] très exactement la forme démonstrative de l'énoncé : "ça" et "[illegible]". Une autre chaîne d'équivalence peut s'établir :

ça = X
[illegible]

- Fils ça (est)
ça (fait)

ça (est) = Y + Z
ça (fait) que + Z (est) + X
ça [illegible] Y

Mère ça (est)

Les possibilités combinatoires sont les suivantes :

- ça fait que ça / est / Z (1)
— est / fait / par moi (2)

[illegible]

[illegible]

Nous pouvons dire que "ça" chez le fils est nécessaire à l'existence de "ça" chez la mère. On se souvient là encore que dans l'énoncé maternel un pourcentage de "ça", "ce", "c'", ont pour référent non pas la mère, "je", mais François.

De ces combinaisons possibles résultent le fait suivant :

- la mère paraît avoir son propre énoncé,
- le fils a aussi le sien

mais les deux sont étroitement liés.

La mise en relation de ces énoncés, ce qui a lieu dans la situation de dialogue, implique pour l'un ou l'autre des protagonistes, un rôle d'Actant ou d'Objet. La mère serait plus fréquemment l'Actant.

Nous en resterons là à ce sujet, ne voulant point nous aventurer dans des interprétations trop complexes.

STRUCTURE SEMANTIQUE

Cette étude porte sur la recherche de structures signifiantes du discours.

Nous considérerons, en premier lieu, les mots-clés communs ou non aux deux discours.

Parmi ces mots-clés, il faut distinguer :

- ceux qui reviennent le plus fréquemment dans le discours et appelés mots privilégiés,

- ceux qui, retrouvés fréquemment dans le texte, paraissent supporter une lourde charge affective.

Nous n'envisagerons pas les pronoms personnels. Les mots clés substantifs et verbes nous conduiront à l'étude de la phraséologie de ce discours.

Nous essaierons de voir comment ils interviennent dans les deux discours au niveau de la phrase.

Nous citerons alors quelques phrases type qui sont représentatives de l'ensemble des entretiens.

- Les substantifs considérés sont :

{peur
{appréhension
{timidité
{assurance

- les verbes : ceux du discours maternel

{craindre
{penser — ou verbes-clés
{[illegible]
{dire

Ceci nous amènera progressivement vers l'étude et la mise en évidence de la dichotomie ACTIF/PASSIF.

<u>Les mots-clés</u>

Ils parcourent le discours et en viennent à se faire remarquer. Ce sont les substantifs 'appréhension' et 'timidité' auxquels fait opposition 'assurance'.

- <u>Appréhension</u>

Sa fréquence et son sens le situent à la tête d'un groupe ou milieu sémantique :

Substantifs : peur et timidité

Adjectifs : prudent, inquiet, timide

∘ <u>Assurance</u>

Dans le contexte, on peut regrouper : "confiance", "aisance", "aplomb", "connaissance" (faire connaissance).

Ces conèmes cités, en dehors de la situation présente, peuvent avoir une signification tout autre. Mais dans ce même milieu sémantique un sens commun à tous les réunit et ils sont alors, parfois, proches de la synonymie, devenant ainsi interchangeables.

Cette opposition de sèmes assurance/appréhension constitue le point de départ de la dichotomie envisagée.

Appréhension : se décompose en (prendre + peur) et recouvre tout un milieu sémantique.

François a peur.

Il manque de hardiesse, il se montre indécis, dépourvu d'énergie et de fermeté, peu affirmé, craintif, effrayé, hésitant. Il est l'enfant "timoré" de sa mère. Que craint-il ?

"François c'est un enfant qui a toujours été un peu, assez timide, de tout temps à penser assez timide, peut-être même un peu renfermé, moins maintenant peut-être, mais quand il était plus enfant".

Envahi par l'inquiétude, il éprouve un sentiment de crainte en présence du danger ou encore à la pensée de ce danger. Il paraît lâche alors qu'il redoute l'autre (sa mère) et en reste figé. La pensée de sa mère dirigée contre lui, il n'y est point étranger et ressent la crainte du présent, mais aussi la crainte de son devenir.

"Il a peur d'être seul".

"Je ne me marierai jamais tant que tu seras là".

La mère que l'on pourrait croire "aidante" met l'accent sur sa timidité, elle porte un jugement de valeur, l'intention n'est qu'apparente, elle ne désire point lui venir en aide. Elle se dérobe mère devant son trouble :

"Je ne sais pas, il faudrait qu'il n'ait plus cette timidité sur lui, il est timide. Il faut dire ce qui est, il est timide, ça a toujours été son petit défaut". (On remarquera le glissement du "il" au "ça" si fréquent dans le discours maternel).

Alors qu'elle pense, qu'elle se complaît dans le monde des idées et que l'exercice de sa toute puissance verbale lui offre la possibilité d'envisager et de présumer que..., elle n'intervient pas, pratiquant l'allégeance comme elle l'entend, laissant "son adolescent" dans le désarroi.

En fait, peut-elle lui venir en aide ? Son verbe abstrait la maintient loin du monde sensible, il ne lui permet pas l'action. Ne possédant point la fonction factitive élémentaire comment peut-elle prévenir les désirs d'un fils dont l'appétit d'action l'emporte sur la réalisation ?

(Il veut faire, il veut faire..., elle veut, elle veut qu'il fasse...).

Verbes clés

Ils se situent à un niveau abstractif élevé ; ces verbes font appel à la volonté et au monde paradigmatique.

Ils sont inducteurs de complétives dans le discours maternel surtout.

Alors que leur signification peut varier [illegible] fait même de leur abstraction, ils prennent ici un sens qui préside au ton et aux modalités de l'entretien. Parfois dits "forts", ils déclenchent un véritable duel verbal. C'est peut être là leur rôle fondamental au point de devenir contraignant pour le discours de l'autre.

La mère Veut

Elle marque avec 'vouloir' sa volonté. Elle l'utilise abondamment, il devient le substratum de sa volonté dans le texte. Située par l'énonciation l'avant et le maintenant de la maladie, elle manifeste par son vouloir l'intention qu'elle aurait de permettre à François de [illegible] vivre.

Désirant beaucoup pour lui, elle souhaite un [illegible] dans l'action :

"Je voudrais qu'il s'intéresse, qu'il travaille".

Mais les choses se gâtent car ce verbe qu'elle conjugue au conditionnel limite déjà les possibilités futures de François.

François devenant l'objet par ce verbe même, la mère [illegible] pour permettre, mais aussi affirmer et prétendre qu'elle a raison.

"Tu ne voudrais pas que ça recommence, mais tu ne voudrais pas ? Il faut quand même continuer à bien te soigner. Ce ne reviendra pas de toute façon. J'en suis sûre, mais si tu continues de te soigner comme il faut, tu es de [illegible]".

[illegible] de sa volonté qu'elle exerce sans [illegible], nous [illegible] cependant parfois devant son autre fils, elle sait abdiquer :

"Ce que je voudrais, mais je ne peux pas lui imposer, ça je ne peux pas, j'ai beau le lui demander, je ne peux pas l'imposer à son frère".

Avouant son impuissance, l'objet devient jouet dérisoire que l'on abandonne, que l'on rejette avec l'aide de la négation, de l'ellipse et de l'interrogation.

La Mère Pense et Dit

Donc elle forme des idées dans son esprit et les émet.

L'abondance de ces verbes dans le texte l'amène à se désigner implicitement comme Régente du monde de l'idée et du dire. Il en vient qu'elle n'admet pas que son fils en fasse autant et puisse atteindre l'idée inconnue d'elle. Ces penser et dire impliquent la connaissance de l'autre et l'intentionnalité, et expriment ici le désir de la mère de connaître son fils et pour cela de rester en relation avec lui.

Régente de ce monde du "penser" et du "dire" et voulant connaître son fils, c'est au niveau même de ce monde, c'est-à-dire au degré de l'idée qu'elle veut savoir ce que contient son être.

Très habile, elle apprécie, elle estime le moment, l'instant occasionnel où elle pourra se glisser, distinguer alors ce que François cache au plus profond de lui-même.

Avec discernement, elle va s'efforcer de l'approcher, ne lui permettant bientôt plus de voir à l'extérieur.

Si dire est exprimer et communiquer, la mère qui en use abondamment que fait-elle ? le procès du langage et François suit la même voie.

Ils exercent là leur fonction métalinguistique.

L'idée qu'elle a pu saisir : idée de mort, de suicide, chez le fils, elle s'en empare et s'empresse de la révéler au médecin, recourant au tiers pour pouvoir mieux juger.

Cette phrase nous "dit" à ce sujet :

"Mais je ne pense pas qu'il le dise à quelqu'un d'autre, pas vrai François ? Non.

C'est à moi qu'il le dit, c'est pour me faire faire du mauvais sang que tu me le dis ? Hein ? Non.

Alors pourquoi tu le dis, il ne faut pas le penser. Je suppose que tu ne le penses pas, hein ? Tu ne le penses pas ? Alors pourquoi tu me le dis ?"

On remarquera la forme interrogative, sous forme d'incise "tu ne le penses pas ?" lui signifiant ainsi qu'il déraisonne. Dans cette relation fusionnelle elle pratique l'appropriation du dire et du penser de l'autre. Choisie pour la mère que l'idée soit partie, qu'elle ait échappé au cercle dyadique. La pensée précieuse pourrait ainsi lui être volée ? Car c'est bien ainsi qu'elle en parle.

Détruire le germe de pensée ; retournant à l'envers l'esprit de l'autre, elle tente d'en extraire les dernières brisées, qui ne sont plus déjà, du fait même de leur perte de sens, que les supports d'un reste de pensée et de vie autonome.

Elle dirige alors sa pensée vers l'objet, se fait juge et l'accusé est rendu responsable de ses maux :

"C'est pour me faire faire du mauvais sang que tu me le dis ? Hein ?"

En fait "interdit de dire, interdit de penser en dehors du cercle maternel", telle est sa loi.

La Mère Croit

Phrase choisie dans l'entretien maternel, elle illustre la problématique sémantique de cette relation mère-fils.

Phrase complexe, elle s'est constituée dans le discours à partir de phrases simples. La syntaxe maternelle a pu l'élaborer, utilisant pour cela des éléments dérivés ressemblant à ceux du discours du fils qui ne peut, lui, accéder au niveau syntaxique maternel et reste toujours en deça.

Citons les propositions élémentaires parsemées dans les [illegible] de "c" à "je" comme sujet d'énoncé (1 à 5), et l'apparition d'un ver- [illegible] complétive (6) [illegible] :

(1) "c'est une appréhension qu'il a"

(2) "oui, c'est une appréhension qu'il a"

(3) "il a peur, je ne sais pas, une appréhension"

(4) "mais il a encore disons une appréhension de ne pas être comme les autres"

(5) "bien sûr, très bien, mais il a une appréhension de ne pas savoir faire, de mal faire, de ne pas y arriver, il a peur"

(6) "je trouve que c'est une appréhension qui n'est pas fondée [illegible]".

L'édifice syntaxique ainsi construit montre l'importance de certains schèmes appartenant au discours tout entier. La construction a pour point de départ des mots-clés commun aux deux discours. La rencontre de ces mots et des verbes-clés de la mère permet l'é[illegible] phrases citées. Ces phrases encore simples sont présentes dans les [illegible] à la phrase-clé qui, elle, est présente uniquement dans le discours [illegible] tégrer que par le truchement des complétives.

Les grands verbes maternels illustrent sa souveraineté langagière.

Voici la phrase-clé du discours. Nous avons vu qu'elle vient de loin.

François : "ça a été pour le travail. je ne suis pas tout à fait en forme".

Mère : "tu n'es pas en forme.
Je crois que tu ne prends pas assez d'assurance, comme a dit le chef je crois que tu as peur de ne pas faire bien, je crois que c'est l'appréhension de ne pas arriver à faire bien ?"

François : "oui si on veut".

Cette phrase dans sa forme interrogative crée l'ambiguïté.

La première partie de la réplique nous indique le glissement du "je" au "ça" se référant à François avec inversion de l'incise :

"ça a été, je..."

La réplique maternelle reste une phrase négative, le morphème "forme" repris par la mère a vu son sens se modifier.

S'il y avait pour François quelques espoir de retrouver la santé, la mère le dissipe et n'hésite pas, du même coup, par négation, à enlever toute possibilité de "remise en forme".

C'est l'expression d'un état consacré et définitif ; elle veut le faire admettre comme tel au sujet.

Limité dans sa "forme", dans sa "santé", il reste diminué dans son être, son action, son devenir.

Les remarques précédentes nous ont paru nécessaires car cette proposition "tu n'es pas en forme" sert d'introduction à la phrase-clé qui s'exprime ainsi dans toute sa dimension.

La phrase clé : elle se décompose comme suit :

comme a dit le chef

de ne pas faire bien

je crois que c'est l'appréhension de ne pas arriver à faire bien

Comme a dit le chef

JE CROIS que tu ne prends pas assez d'assurance (S1)

JE CROIS que tu as peur/de ne pas faire bien (S2)

JE CROIS que [illegible] l'appréhension/de ne pas arriver/à faire bien (S3)

Constituée d'une principale, elle compte quatre subordonnées. Le temps est le présent. Le verbe croire est indicateur de modalité.

La principale : "Je crois"

La mère croit : elle affirme, mais elle peut aussi douter et apprécier.

"Croire" est la réduction du verbe "espérer", alors qu' [illegible] "croire" est concentration de son sens.

Il réduit la largeur des perspectives et opère un retour en un point précis par amputation des potentialités contenues dans le verbe "espérer". Celles-ci se réduisant et se concentrent dans le verbe "croire" en un choix de possibilités qui se concrétisent présentement.

La mère peut-elle avoir confiance ? Désire-t-elle tenir pour vrai le témoignage de son fils ? Elle exprime le doute et dans le même temps elle est, sous sa forme prédicative, affirmation et ne prête point à la discussion.

"Je crois" en un seul verbe envisage le doute et l'éloigne par une conviction ferme, fortement signifiée, en des possibilités présentement concrétisées et déjà refroidies.

"J'espère" aurait émis le même doute mais l'aurait balayé en proclamant l'adhésion et la confiance en un horizon plus ouvert et déjà chaleureux.

Mais elle juge, elle pense, sûre d'avoir une opinion sans appel. Le verbe solidement posé et répété confirme sa volonté d'affirmation et le désir de faire admettre sans révision possible ce qui va être énoncé par le sujet "Je".

C'est une proposition qui est essentiellement :

— conviction
— [illegible]
— contradiction
— mais aussi malgré l'apparence, scepticisme.

La première subordonnée : "que tu ne prends pas assez d'assurance, le sujet tu (le fils) mis en cause, son manque d'assurance est accentué par la forme négative (en remarquant l'allitération et continuation du "pas" dans ne accentué par les termes voisins). Non seulement il n'a pas d'assurance, mais il n'en prend pas : il s'achemine donc vers la timidité, la peur.

Deuxième subordonnée :

Le pronom reste le même "tu".

Le verbe s'est modifié : "prendre", verbe d'action, a cédé la place à "avoir", verbe d'état. François a perdu en action.

Le mot "peur" est apparu : il qualifie François. Non seulement, son fils manque d'assurance et n'en prend pas, mais, bien plus, il "a peur".

La proposition s'est transformée : elle est devenue affirmative ; affirmative de peur.

La peur de quoi ? Le complément indirect d'objet fait son apparition : "de ne pas faire bien". C'est un complément formé d'un verbe d'action. Mais il est à l'infinitif et à la forme négative. De plus, il se situe en bout d'une proposition qui allonge la phrase.

"Avoir peur" éloigne encore d'une action déjà éloignée par la négation, l'infinitif et la place en fin de phrase.

Troisième subordonnée :

Le sujet a évolué vers l'imprécision, la contamination venant de l'extrémité de la proposition, c'est-à-dire du complément, gagne maintenant le sujet : "tu" a disparu, il est remplacé par le démonstratif "ce".

Le verbe "avoir" a laissé sa place à l'auxiliaire "être" confirmant l'état à son plus fort degré.

La peur se dérobe, l'appréhension surgit.

L'appréhension, ou prendre peur, renforce aussi "la peur" évoquée dans la proposition précédente.

Le complément d'objet indirect s'étire, et subit encore une perte de sens par l'intervention du verbe arriver à l'infinitif. Arriver ou atteindre ou pouvoir... faire.

Phrase donc qui se complique par ses subordonnées mais où chaque subordonnée évolue par rapport à la précédente, dans chacun de ses termes. Elles gagnent en longueur, en mots, ce qu'elles perdent en signification.

Si nous comparons le passage et l'évolution successive de chacun des termes, nous remarquons les faits suivants :

Sujet : "tu" devient "tu" puis "ce"

Verbe : passe du verbe d'action possible - mais faiblement, car il est négativé - "prendre" aux auxiliaires "avoir" et "être".

Complément : l'évolution se fait de la façon suivante :

pas d'assurance

|

peur

|

appréhension

Il y a passage du terme à signification positive "assurance" présent sous sa forme négative dans la phrase, au terme suivant "peur" réellement négatif mais faible, de sens élargi ; puis "peur" est chassé par "appréhension" plus négatif, plus fort que lui dans l'opposition assurance/appréhension.

"Appréhension" : attardons nous sur ce mot. Il s'entoure d'une très forte ambiguïté et suscite une [illegible] quiétude, par sa richesse de sens. Il regroupe :

- la notion de crainte
- l'idée de "prendre"
- "l'action par laquelle l'intelligence saisit l'objet".

Portant l'idée de "prendre" (notons que le verbe "prendre" disparu au passage de la première subordonnée à la seconde se retrouve caché ici), le mot "appréhension" établit, par le contenu d'action attaché à ce verbe, une relation : il campe l'autre car "prendre" sous-entend "prendre à". Mais c'est aussi "dérober, emporter", donc rompre la relation. "Appréhension" fait et défait dans le même temps la relation ; il a valeur de communication mais la négative. L'appréhension c'est "l'action par laquelle l'intelligence" (celle de François) donnait l'objet. Action... saisir... François serait-il admis à pouvoir agir par sa mère ? Même pas. Car non seulement il est habité par l'"appréhension-crainte" mais encore il "saisit l'objet", il comprend (appréhension-compréhension) l'objet, qui dans la phrase est "ne pas arriver à faire bien". Par le même mot donc "il craint et ne peut plus douter de ne pas arriver à faire bien". Ce n'est même plus François qui "craint et comprend" puisque "tu" est devenu "on". "C'est l'appréhension" = "ça craint et comprend en lui".

La densité de sens est telle dans ce terme qu'on peut même écrire : [illegible] en lui". Enfin, soulignons, que les labiales "p" de prends et de "peur" des deux premières subordonnées, s'additionnent dans l'"appréhension" en un mouvement accentué des lèvres qui rejettent le mot en le prononçant.

On remarque aussi le passage de "ne pas faire bien" à "de ne pas arriver à faire bien". "Faire" représente l'action : il est négativé et la négation persiste dans la troisième subordonnée : l'action devient de moins en moins probable. Ce verbe d'action est porté au terme de chaque proposition supplémentaire qui élève le complément d'objet et allonge d'autant la phrase. Il s'éloigne encore plus du sujet devenu lui-même imprécis ("on").

Cette dynamique de la phrase dans chacun des éléments constitutifs de ses trois subordonnées éloigne François de l'action.

"Faire" s'éloigne à l'horizon, donnant l'image d'un François "en dérive", entraîné par le courant du langage maternel. Dans l'incapacité d'atteindre la berge, la terre ferme, il ne pourra agir.

[illegible]

- C'est une phrase qui s'exprime par rapport à un pôle positif (la mère) au pôle de plus en plus négativé (le fils).

- Belle est admirable progression de la phrase éloignant le fils de l'action.

- Cet éloignement du fils loin de l'action est renforcé par des moyens sémantiques plus que syntaxiques, les modifications syntaxiques n'étant guidées que par les modifications de signification.

- passage du "ne pas" au "de ne pas"

- rôle de la quatrième subordonnée : la première subordonnée laisse à François un verbe actif ; "comme a dit le chef" (94) vient anéantir la possibilité qu'aurait encore le fils (puisque disposant de ce verbe actif) éventuellement de contredire sa mère.

Fils est aussi nécessaire à la mère pour assurer son énoncé et l'ambiguité de la phrase négative.

La progression de la phrase détruisant la possibilité d'action [illegible] "comme le chef a dit".

- Dans sa morphologie, "je crois" constitue un pôle :

positif

[illegible]

répétitif

qui est un véritable signal, toujours le même. La répétition de "je crois" exprime une sorte de fixité impavide de la mère et d'acharnement à bien faire mesurer la distance à laquelle elle repousse François. "Je crois" contribue à donner l'image d'un phare et d'une barque en perdition. Le phare révèle la dérive et y assiste de plus en plus lointain.

- Valeur dynamique du "je crois" : il contient en soi une dynamique. L'évolution se fait, schématisée ainsi :

(prendre assurance) ——→ (prendre peur) ——→ (appréhension)

de même, le verbe :

V. actif ——→ Auxiliaire ——→ Faire bien ——→ avec rejet et interposition.

Il y a passage du verbe prendre de la première subordonnée qui s'intègre à appréhension dans la seconde, se cachant ainsi pour ne plus permettre l'action et obligeant le sujet subordonné à avoir recours dans la Chaîne de plus en plus abstraite au dernier verbe qui exprime encore l'existence.

Cette phrase nous paraît illustrer remarquablement la relation mère-fils des entetiens.

Exemple aussi de la dichotomie Actif/Passif : cette phrase vient de loin et repousse au loin.

La mère nous amène à constater la puissance de sa syntaxe et nous offre pour le langage filial le modèle d'un langage dérivé.

STRUCTURE "EN ARBRE"

N. CHOMSKY définit la grammaire générative ou G. grammaire (ou linguistique transformationnelle) comme un "système de règles qui relient les signaux à des interprétations sémantiques".

"Tout sujet adulte parlant une langue donnée est, à tout moment, capable d'émettre spontanément, ou de percevoir et de comprendre, un nombre indéfini de phrases que, pour la plupart, il n'a jamais prononcées ni entendues auparavant" (RUWET).

Tout sujet parlant possède donc des aptitudes à parler la langue. C'est sa compétence ou savoir linguistique, elle est acquise. La performance étant la manière dont le sujet va utiliser ses aptitudes.

Un système de règles grammaticales permettant d'opérer sur les phrases du discours est donc nécessaire, c'est la G. grammaire.

Les phrases complexes peuvent être réduites à des phrases simples, ou phrases noyau.

Les règles simples énoncées en grammaire générative appliquées à la phrase-noyau permettent d'obtenir une trame ou un schéma représentant une phrase appelé "structure en arbre".

Des combinaisons effectuées sur ce schéma vont nous permettre d'obtenir un nombre maximum de phrases de structure identique et différentes du point de vue du sens, selon que le changement est effectué sur le SN1, SV ou SN2. Ceci donne donc de grandes possibilités.

Les règles syntagmatiques simplifiées décrivent une structure syntagmatique de base qui suffit à notre analyse transformationnelle. Cette structure abstraite doit être formulée de telle sorte que les transformations, qui produisent les structures dérivées qu'interprète la phonologie soient aussi simples que possible ; une transformation sert à convertir en "arbre syntagmatique" en un "arbre syntagmatique dérivé".

Contentons-nous de dire qu'une phrase P est constituée d'un syntagme nominal (SN) et d'un syntagme verbal (SV).

(RS1) P ——————→ SN + SV

Le syntagme verbal est divisé en un auxiliaire et un verbe principal.

(RS2) SV ——————→ AUX + VP

L'auxiliaire se compose d'un indicateur de temps et de personne (TMPS).

(RS3) AUX ——————→ TMPS

Le verbe principal comprend le verbe (V) et trois éléments facultatifs.

(RS 4) VP ——————→ V (SN) (à + SN) (COMP)

Le premier syntagme nominal est l'objet direct. La suite "à + SN" est l'objet indirect. Le complément (COMP) amène un symbole auxiliaire (C) qui marque l'endroit où une transformation va insérer une phrase subordonnée. Une transformation d'enchâssement permet d'insérer dans une phrase première une phrase subordonnée.

(RS5) COMP ⟶ C

Finalement, en ce qui concerne le syntagme nominal, nous disons simplement qu'il peut être constitué par l'article défini plus un nom (N), par un pronom (PRON) ou par un nom propre (PROPRE).

(RS6) SN ⟶ le + N / PRON / PROPRE

Ces quelques règles (RS1 - RS6) nous permettent de donner un exemple pour le discours de François et de sa mère.

Des règles plus précises, complétant celles-ci, interviennent pour limiter les transformations qui produiraient des phrases incorrectes (exemple : le verbe saisir ne peut pas se substituer, dans une structure donnée, à un verbe transitif car il exige tout objet).

Nous ne rentrerons pas dans le détail de ces règles complexes. Nous nous contenterons de quelques exemples de phrases simples auxquelles nous appliquerons les règles élémentaires pour faire apparaître le schéma en arbre.

1er exemple : là je fais des étiquettes

SN3 SN1 SV SN2

Les modifications que nous pouvons apporter se situent sur SN1 : le pronom personnel peut changer, être substitué par un nom propre ou un autre syntagme nominal. Il en est de même du SN3, du SN2. Une restriction : il faut tenir compte du verbe faire qui admet

un complément d'objet. Si l'on désirait le remplacer, un verbe de mouvement (marcher par exemple) ne pourrait lui être substitué. Les phrases possibles n'auraient alors plus de sens, il ne peut donc pas faire partie de cette structure.

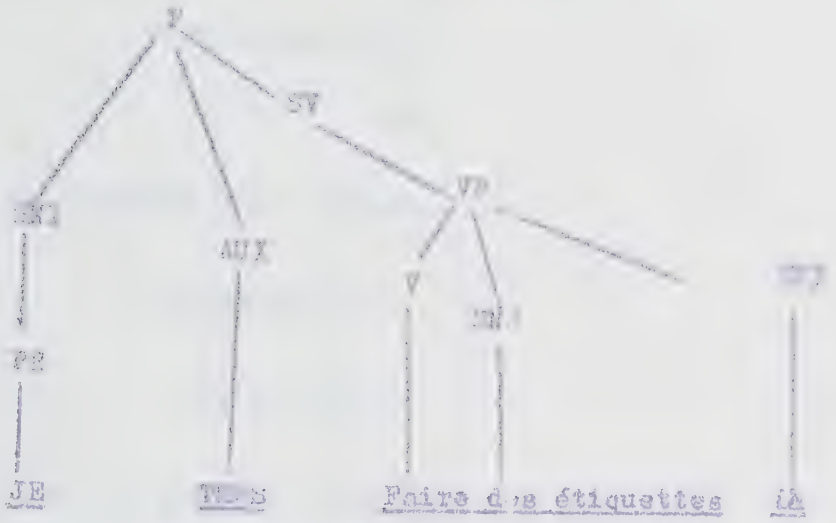

Autre exemple : je ne suis pas tout à fait en forme pour le travail.

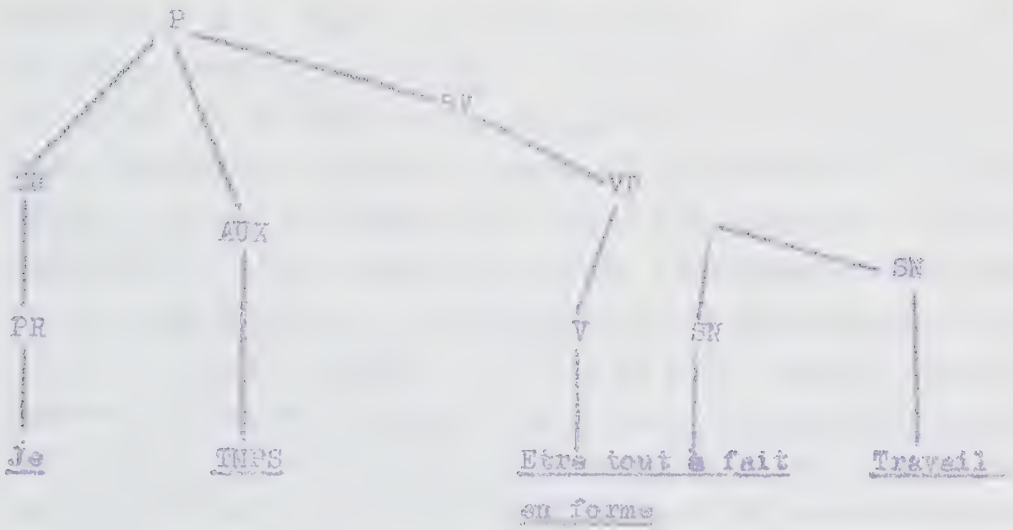

Appliqué à la phrase-clé de notre discours : les phrases noyau sont :

(1) je crois que...
(2) je crois que...
(3) je crois que...

ou encore avec les subordonnées, elle a l'allure suivante :

le chef a dit

je crois que (1) (2) (3)

voir schéma page suivante.

Précisons :

Les phrases :

"tu n'es pas en forme"
"tu ne prends pas assez d'assurance"
"je ne suis pas tout à fait en forme"

appartenant à la fois aux discours filial et maternel, présentent une structure commune. De ce fait, elles peuvent entrer dans le schéma ci-dessus. Il en résulte que les phrases du fils deviennent à leur tour "enchâssables" dans la structure du discours de la mère. Tout semble se jouer au niveau de la règle d'enchâssement, c'est-à-dire - rappelons-le - de la règle qui permet l'intégration des subordonnées dans la phrase noyau. Ceci confirmerait la subordination du langage filial au langage maternel. Le fils ne peut "générer" que des phrases simples. Si on leur applique les règles transformationnelles simples (RS1 à RS6), elles se réduisent fréquemment à une même structure ou un même schéma. La fonction d'enchâssement se rencontre rarement dans le discours du fils en raison du petit nombre de subordonnées qu'il émet. Les phrases noyau du discours de François sont identiques, par leur structure, aux subordonnées de la mère. La structure commune des deux discours se situe le plus souvent pour la phrase noyau du fils et les subordonnées de la mère. La phrase noyau du fils ne peut prétendre que rarement à avoir la même structure que la phrase-noyau de la mère. Ce phénomène tient, répétons-le, à la structure des phrases mais aussi au pouvoir de subordination de la mère, lui-même résul-

Je crois que

(1)

(2)

(3)

Je vais vous faire entendre :

les phrases :

"Je ne suis pas en forme"

"Je ne suis pas tout à fait en forme"

"Je ne suis pas en forme"

ont encore avec les subordonnées, elle a l'allure suivante :

Je vais vous faire entendre :

les phrases :

"Je ne suis pas tout à fait en forme"

"Je ne suis pas en forme"

tant de l'emploi qu'elle fait comme nous l'avons vu, de verbes forts, inducteurs de complétives. En somme, les phrases que construit le fils ne peuvent jamais prétendre qu'à être des subordonnées possibles des principales de sa mère. Son langage reste soumis au langage maternel.

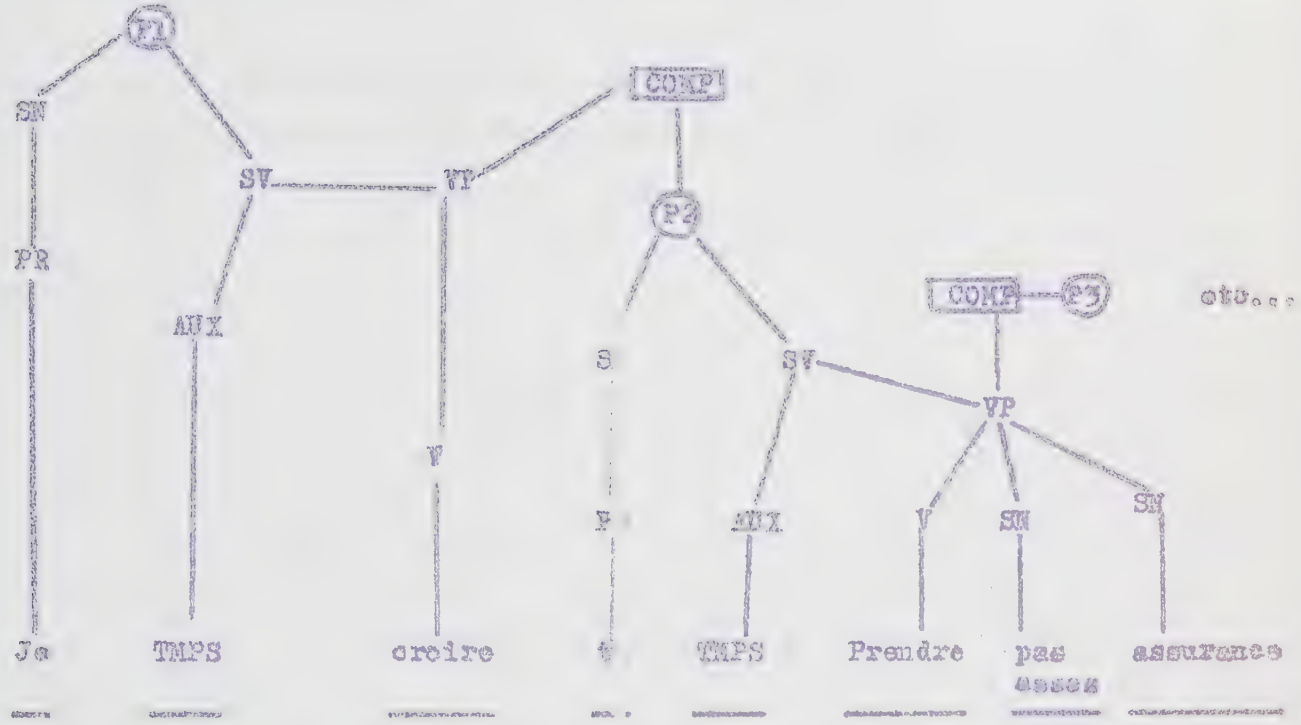

EN CONCLUSION :

Cette étude des structures montre :

- l'existence de chaînons élémentaires qui ont propriété de commutabilité, tant dans le discours filial que maternel,

- l'existence de mots-clés, de verbes-clés qui permettent, par la construction de la phrase-clé d'établir au plan syntaxique et sémantique la dichotomie ACTIF/PASSIF. Les énoncés fondamentaux trouvés et étudiés ont permis de mettre au jour, par je suis, je fais, je crois, la condition d'objet de Françoise dans le discours maternel.

Ceci se voit confirmé par la phrase-clé dans laquelle la mère éloigne progressivement Françoise de l'action par l'emploi de verbes introducteurs de complétives, annulant la fonction de subordination. Réduit à l'état passif, son langage est le plus souvent constitué de phrases "inachevées" du discours maternel, phrases toujours intriquées dans les phrases de la mère. Fonction de subordination et réaction d'enchâssement semblent constituer le noeud du problème.

Nous avons essayé de montrer par là les liens qui unissent ces deux langages, tant au plan des structures syntaxiques que sémantiques.

oOo

"L'informulé se chose déferlante,
L'esprit est ce qui l'interrompt.

Selon que le ciel est noir
Ou que le dégage la chance,
Je suis un autre et je parle autrement.

Mais selon le silence ou l'ordre
Des mots se connaissent ou bien
Ne savent plus ce qu'ils sont là.

Puisque cela ne dépend pas de moi
Qu'il fasse beau ou qu'un mot signifie,

Il est étrange que ma main
Soit le lieu de passage
Ici, et qui ne tremble pas

Etrange aussi que je consente
A provoquer son envahissement"

(Critique d'un langage)

Jean TORTEL

LE DELIRE :

Le discours est la recherche d'un sens et le délire est aussi un discours. Aurait-il un sens ? Il est, avant même de se livrer à nous, avant même de subir la réduction de notre analyse et de nos découpages, intention expressive.

Langage, comme tout langage humain il s'efforce de dire quelque chose même s'il y parvient mal prenant le risque de n'être point compris. François parle pour comprendre même inefficacement, mais aussi pour convaincre même si cela paraît illusoire.

Si délirer (latin *delirare*) signifie sortir du sillon. Pour François délirer c'est "faire des images". Il nous offre un flux d'images, elles composent un message. Quel est-il ? Que signifient ces images et comment vont-elles nous permettre l'accès au sens, s'il en est un, de son délire apparemment inconséquent ?

"Le discours du schizophrène n'est-il que l'expression du manque irrémédiable devant lequel l'observateur ne peut que colmater son angoisse par une description minutieuse, ou bien ce discours laisse-t-il la possibilité de reprendre le fil de la pensée de son auteur et de son histoire, comme on reprend la trame, point par point, d'une tunique déchirée ?" (SABOURAUD).

Après une brève étude descriptive du délire, nous envisagerons très succinctement les écarts linguistiques du discours pour nous pencher plus particulièrement sur la métaphore.

Re-trouver une trame signifiante par le biais de la pensée métaphorique, tel est notre objet. Nous rencontrerons alors les aspects mythiques de la pensée de François.

ETUDE DESCRIPTIVE

Nous nous bornerons à citer les thèmes et les mécanismes du délire.

1°) Les thèmes

- Thèmes de grandeur

de toute puissance, où interviennent la force physique et l'intelligence, la supériorité intellectuelle avec "l'expression délirante du moi" (EY).

- Thèmes de filiation.

- Thèmes mystiques

un des thèmes prévalents : le Manichéisme délirant qui infiltre tout le discours. Le délire devient le théâtre d'un combat, d'une lutte du principe du bien et du principe du mal dans lequel François participe aux côtés des puissances divines.

- Thèmes de préoccupations corporelles et de dévoration.

- Thèmes de fiction et de prophétie.

Les thèmes sont nombreux et variés. Ils seront illustrés dans l'approche sémantique.

2°) Les mécanismes

Nous laisserons la parole à François. Il nous les indique par une critique fragmentaire mais suffisamment explicite :

"Je commence à voir les choses anormales, non pas à voir, mais à imaginer".

APPROCHE SEMANTIQUE

Délire incohérent ? Comment pourrait-il, par une écoute réceptive, échapper à son aliénation ? Devenu pour nous "texte", il nous surprend, nous étonne, il reste peu explicite. Il frappe par son style [illegible] hétérogène. Tout les thèmes [illegible] assument, en partie, la responsabilité. Ce langage déconcertant adopte parfois un style enfantin, ailleurs il prend volontiers l'allure pseudo-scientifique et reste froid. Il se veut aussi proche de la poésie, du fantastique et se complaît dans l'allégorie. Langage logique parfois, il reflète le niveau socio-culturel de François.

Voyons comment il se caractérise du point de vue des écarts : on entend par écart linguistique tout ce qui est à même d'enfreindre l'usage couramment fait de la langue et non le code théorique. Il implique ainsi dans un sens large la notion d'altérations formelles et sémantiques uniquement qualitative. Les écarts résultant de l'intervention au niveau phonique, lexical et syntaxique d'opérations [illegible] (adjonction, [illegible], suppression, substitution ou inversion) ou relationnelle (permutation). Elles portent sur la face du signifiant ou du signifié du discours. Selon le cas on parlera de Métaplasmes ou de Métataxes (Sa) de Métasémèmes et de Métalogismes (sé).

Les écarts rencontrés dans le délire portent sur le signifié. Ils relèvent le plus souvent d'opérations :

- d'adjonction, amenant alors répétition offrant l'aspect de redondance ;

"Ça sera très, très dur...",

"Il faut laisser aller..., et il faut agir."

- de suppression par rupture syntaxique ou sous forme d'ellipse :

"pour essayer d'y arriver...",
"conduire la lumière..."

Dans la phrase suivante :

"C'est le pouce vers le haut qu'il faut voir. Le pouce vers le bas, c'est le diable".

Nous avons réunion d'une inversion avec présentation par une incise, puis ellipse de [illegible] de la deuxième incise : "c'est le pouce vers le bas", et de "qu'il faut voir" (ou ne pas voir) qui introduit alors une autre inversion. Il y a donc inversion avec les incises, ellipse de certaines parties de la phrase, parfois même de l'incise. C'est l'ordre que devrait avoir la phrase pour garder un enchaînement logique.

Ainsi, ces écarts simples par leur présence, peuvent signifier un début de métaphorisation. Ils trouvent leur pleine expression dans le délire par l'image. Le délire est riche en métaphores, comme [illegible] résultant des différents opérateurs. Les écarts simples contribuent à accroître encore la difficulté de la recherche du sens car ils se situent au départ d'écart. Ils gênent ainsi l'enchaînement des images ou métaphores. Selon DUMARSAIS, Métaphore et Métonymie ou "tropes" sont

"des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre à ce mot."

Selon JAKOBSON : la métonymie correspond à l'enchaînement syntagmatique [illegible], diachronique et propre à la parole, la métaphore

sur relations paradigmatiques (usuelles synonymiques et caractéristiques de la langue".

La métaphore est aussi considérée comme projection des similitudes sur l'axe paradigmatique, tandis que la métonymie serait alors projection des signifiés sur l'axe syntagmatique.

"La métaphore est une figure par laquelle on transporte pour ainsi dire, la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit" (DUMARSAIS).

Elle s'oppose point par point à la métonymie : la métonymie repose sur la notion de relation causale. Son sens va du passé à l'avenir. Elle diversifie et précise les formes signifiantes et les concepts par voie de succession. Sa causalité. Son appartenance au rationnel.

La métaphore procède de l'analogie. Elle n'est pas raisonnement mais "vision synthétique de la réalité" (FROMM). Son présent est fonction de son devenir. Créant de nouvelles formes signifiantes, elle suscite les langages alors que la métonymie les tue. Elle recouvre ou crée un certain nombre de concepts (vagues ou inconscients). Elle appartient à l'irrationnel. Elle interfère avec la dissociation sémantique à un tel point qu'elle peut devenir la désorganisation. A tel point, d'ailleurs, que ces changements de sens, ces glissements, une verticalité sont non seulement difficilement repérables mais surtout difficilement interprétables et confèrent à "ce parler métaphorique", le caractère de paralangage général le rendant plus proche du langage poétique que du langage courant.

De plus, la succession de ces images parfois déroutantes donne à ce langage un caractère ambigu, mais aussi indéterminé et surtout étrange, si on ne le considère pas plus profondément à "l'école" trouve parfois difficilement sa résolution.

Ce langage métaphorique représente la rhétorique propre du délire par laquelle le discours substitue un usage "privé" de la langue à son usage "public", enfreignant du même coup celui-ci. Recherche et identification des écarts pose le problème de leur réductibilité.

– Sont-ils ou non réductibles ? C'est-à-dire le lecteur peut-il en saisir le sens ?

Mais pour LACAN : "même s'il ne communique rien, le discours représente l'existence de la communication, même s'il nie l'existence de la communication, même s'il nie l'évidence, il affirme que la parole constitue la vérité ; même s'il est destiné à tromper, il spécule sur la bonne foi dans le témoignage... Ses moyens (de la psychanalyse) sont ceux de la parole en tant qu'elle confère aux fonctions de l'individu un sens ; son domaine est celui du discours concret en tant que champ de la réalité transindividuelle du sujet ; ses opérations sont celles de l'histoire en tant qu'elle constitue l'émergence de la vérité dans le réel. (Ecrits – Fonction et champ de la parole et du langage).

Ces figures vont-elles pouvoir nous révéler la direction de pensée de François, en fait l'intentionnalité qui traverse ces métaphores. Selon MOREL, plusieurs solutions sont possibles :

– le délirant désire-t-il attirer notre regard vers un point précis ?

– vise-t-il dans son intentionnalité à satisfaire une préoccupation qui prendrait valeur ludique ou esthétique ? Nous optons plus volontiers pour le dernier point :

– la nécessité impérieuse de faire reconnaître par l'autre son propre discours et son être à travers lui.

L'usage parfois immodéré de la métaphore ou "pensée visio

de nos sens" (MINKOWSKI) nous permet, comme par un système d'écluse, l'accès intermittent et la reconnaissance de l'être mais ceci n'est possible que par un langage que nous nous devons de retrouver. La pensée métaphorique a parfois un rôle identique au lapsus :

"Il est clair que tout acte manqué est un discours réussi, voire assez joliment tourné et que, dans le lapsus, c'est le ba[illegible] qui tourne sur la parole, et, juste du quart de tour qu'il faut, pour qu'un bon entendeur y trouve son compte" (LACAN) (Ecrits).

La métaphore se joue du signifié ; or, le signifié porte en lui intentionnalité et [illegible] lourdement liés à un concept ; la métaphore nous le dérobant, faisant écran, mais reposant sur lui nous donne une image qui appartient à la réalité. La réductibilité consisterait à retrouver en-deçà de l'image sa source lumineuse en un point précis, où pensée vitale et intentionnalité y seraient décelées.

Le langage "formé" au lexique, assure une correspondance parfaite entre métaphore "corrigée" et le code idéal de la langue.

Le langage courant, se risquant au jeu des écarts, se libère de plus en plus de la fidélité du code. Cette voie, hors de ses fourches, lui donne le choix des langages ouverts où il accepte pour que sa règle et sa tolérance du jeu des écarts soient obéies, qu'y prennent place les langages [illegible] normaux et [illegible] tique et pathologique.

Dans le langage ouvert, la proposition intègre des références intellectuelles et socio-culturelles par le signifié immédiat ou dénotatif et le signifié secondaire, ou connotatif. Elle reste intelligible si l'écart est [illegible]

Quoiqu'il en soit un message est émis, nous le recueillons. "Le véritable discours est celui de l'inconscient que nous livre travesti le message que nous pouvons enregistrer. Chez le psychotique

qui, selon LACAN, n'a pas eu accès au symbolique, la parole n'a pas la même valeur structurante de la réalité que chez le non psychotique, ce qui expliquerait la non-adéquation du message avec la réalité des autres".

Parmi les métaphores du délire nous relevons :

- des métaphores dynamiques avec enchaînements et modifications de ces métaphores.

- des métaphores figées ou prolongées constituant une véritable allégorie.

Les métaphores dynamiques sont dominantes, certaines sont surévaluées et semblent recouvrir ce que nous appelons le "thème" du délire. Elles se rassemblent autour d'un thème dominant : filiation, création du monde, combat avec le diable. L'image seule n'explique pas l'idée du thème. Cette idée se concrétise en images mais dépasse l'image. Il n'y a pas association de simples images liées au mot et lui conférant sa signification, mais enchaînement de ces images par le thème cité. La métaphore devient ici le pivot de toute l'argumentation permettant d'établir ce thème. C'est pourquoi le langage métaphorique ne demande pas une approche ponctuelle et statique, mais une démarche [illegible] de [illegible] la dynamique qui recouvre l'image. Car la métaphore ne déplace pas simplement le sens, en même temps elle le détruit et le recrée. Le même sens n'est pas transféré d'un contexte dans un autre c'est uniquement cela

"Je suis la grande [illegible]..."

"Jésus est le fils, et moi la petite-fille de Jésus..."

"Les cyclopes ils sont très forts, c'est les amis de Dieu. C'est les plus puissants".

"Si Dieu a créé le monde, moi j'ai [illegible]"

"Je suis là pour combattre le diable".

Si nous considérons la première métaphore, point de départ du thème de filiation, nous voyons François pratiquer l'analogie, usant d'un signifié altéré, que lui a transmis sa mère. Comment fait-il des images avec ce signifié ? Nous avons :

Je suis la grande lumière

qui se décompose en

je suis (moi) $\begin{matrix}Sa\\Sé\end{matrix}$ suis la grande $\begin{matrix}Sa\\Sé\end{matrix}$ lumière $\begin{matrix}Sa\\Sé\end{matrix}$

Le Sé de grande se déplace, va rejoindre en quelque sorte le Sa de lumière. Nous avons alors dans grande lumière le Sé de grande, le Sa de lumière. Par ailleurs, le Sé de Moi rejoint le nouveau Sé de grande lumière, son Sé est en somme chassé, et son parcours continue. En effet dans le texte le diable apparaît : Sé, de grande lumière, chassé, prend la place du Sé de diable, et ainsi de suite - nous voyons apparaître de façon schématique le déplacement du Sé du deuxième terme de la comparaison, chassé par celui du premier terme.

Ceci nous donne dans la progression :

"Je suis la grande lumière"

"Je suis le diable"

Une analyse ainsi faite des métaphores majeures retrouve le cheminement de ce Sé. Il établit ainsi une "logique" dans la progression effectuée pour établir la filiation. Les oscillations entre filiation divine et filiation humaine font ainsi apparaître un fil conducteur qui se révèle au niveau de l'image.

La source des images que nous essayons ainsi de retrouver donne une vision de contrant manichéenne. Il y a transposition de la filiation humaine à la filiation divine avec dualité constante, opposition entre Dieu et diable, obscurité et lumière.

Le Moi humain permet le départ de son signifié, celui-ci après multiples détours par di inité et transcendance va dans son cheminement revenir à son point d départ. Dialectique circulaire où tout se ramène au Je, les faits, le idées et les concepts semblent surdéterminés.

La progression, le t ace qui s'établit ainsi du "je" au "je" décrit un cercle qui se r ferme sur le Moi du sujet. Les catégories logiques ne sont plus p ssibles.

Cette logique du dis ours n'est pas celle de tout discours logique, et n'obéit pas aux lo s de la déduction, de l'induction ou du syllogisme. Il procède par tape, un signifié altéré se déplace et [illegible].

Cependant "cet aspec logique" ne permet pas d'assurer la communication et la transmissi n du message reste vaine, car la logique de la pensée échappe à l'i age. C'est peut-être là que se pose la réductibilité des écarts et la différence existant avec le langage poétique car

"Bien que les expéri nces soient privées, le langage correspondant à ces expériences e t nécessairement public" (C.B. WARWICK).

Le discours délirant de François frappe, nous l'avons dit, par sa puissance métaphorique. Il constitue en lui-même une grande métaphore. Par sa grâce Franço s revit la création du monde et en est le contemporain en y participa t. Ainsi le Monde renaît par sa bouche et sa propre vie recommence. E outons le :

"Voilà je recommence Je suis la grande lumière, pour se montrer le plus fort, dans le ens à ne pas dire, le diable. Le diable est une personne noire, to te vilaine, pleine de poches d'araignées, noires, remplient de sa g. La vie vient de naître à partir d'un instant où le diable a ex sté. C'est pour ça que l'Atlantide s

vu ça et c'est une planète qui a été sauvée ; par pas Dieu mais par le père tout puissant qui a créé cette planète, et elle existe toujours, c'est pour ça que les [illegible] de Dieu, pour essayer d'y arriver ce sera très long, très du[r], il faut être très intelligent...

Je crois à la réincarnation dans notre subconscient, tout ça je le crois. Notre père qui êtes aux cieux... Jésus est le fils et moi le petit fils de Jésus... mon père c'est Jésus. Ensuite la lumière...

Et Dieu a créé tout ça. Moi j'ai créé l'Océan... L'Océan. Parce que la mer est salée, on ne peut pas la boire, c'est la plus forte l'Océan. Le Père c'est lui qui a créé la Terre, moi j'ai créé l'Océan...

Ah ! oui à Jérusalem. Il y a eu quelque chose qui s'est passé. C'est à dire que Dieu a voulu nous donner la Terre Promise, mais quand il a vu qu'on l'avait prise, il s'est mis en colère, il est reparti. Et Dieu voit tout à l'avance. C'est un soleil qui se gonfle.

Je suis là pour combattre le diable. Le diable il se déguise toujours, je ne sais pas qui c'est. Le diable il est quelque part mais je ne sais pas... C'est lui qui possède toutes les puissances, [illegible] plus petit. Mais le diable est tellement bête qu'il n'a pas pu le faire...

J'ai créé l'Océan, c'est pour ça que Dieu a dit que l'Océan est tout puissant. C'est pour ça que j'ai voulu aider Dieu à combattre le diable..."

On remarque combien ce délire, ouvert sur l'universalité, s'adresse à la pensée mythique. Nous emprunterons, dans le but de tenter de jeter une lueur, même très faible, sur ce discours délirant, certaines réflexions sur la pensée mythique et archaïque à Mircea ELIADE.

"Le symbole, le mythe, le rite, expriment, sur des plans différents et avec des moyens qui leur sont propres, un système complexe d'affirmations cohérentes sur la réalité ultime des choses, système qu'on peut considérer comme constituant une métaphysique... Si le mot fait défaut, la chose est là : seulement elle est "dite" - c'est-à-dire révélée d'une manière cohérente - par des symboles et des mythes... La signification authentique d'un mythe ou d'un symbole archaïque révèle la prise de conscience d'une certaine situation dans le Cosmos et elle explique, par conséquent, une position métaphysique".

François, qui pourtant ne semble pas être un mythologue averti campe ses principes nés de la naissance du Monde. Ce faisant il emprunte au fonds commun de toutes les croyances et des cérémonials rituels.

L'Atlantide, continent hypothétique et perdu, aurait été engloutie dans l'Océan. Cette rentrée dans l'eau évoque, sur le plan historique, un retour au temps d'avant la Création du Monde. (Elle est peut-être aussi, pour lui, sa propre perennalité : il en fait une planète et la place donc hors du système de notre Monde et la déclare sauvée).

François a créé l'Océan. On peut l'assimiler au fruit de sa création : il est l'Océan. L'Océan est la personnification de l'Eau qui dans les conceptions héliniques primitives entourait le monde comme un grand fleuve circulaire autour du disque plat de la Terre. C'était Océanos l'aîné des Titans, fils d'Ouranos et de Gaïa (le Ciel et la Terre).

De fait l'Océan personnifie les Eaux Primordiales, celles d'où est sorti le Monde. Elles sont la troisième point de l'axe de la création du Monde : Ciel, Terre, Mer. Dans toutes les croyances, le Ciel et la Terre se rencontrent en une Cité ou une Montagne sacrée, elles reposant sur les Eaux souterraines symboliques des Puissances Infernales. Dans de nombreuses traditions ces eaux abritent

Les monstres marins, serpents essentiellement. Elles représentent, et le serpent avec elles, l'informe aquatique, l'indifférencié, l'Océan (ou les Eaux primordiales) ou, par extension le Serpent, le Diable, est donc le maître de tout le chaos antérieur à l'organisation du Monde. "Il symbolise l involution, la modalité préformelle de l'Univers, l'UN non fragmenté d'avant la création". Il est lieu de "l'abolition des contours, de la fusion, de la régression dans l'amorphe, de l'abîme marin". lieu infernal mais chaos précédant obligatoirement l'Organisation L'Océan est ainsi pleine ambiguïté : il est :

- point de départ de la Création (le Déluge, le baptême, situent bien que toute nouvell vie naît de l'Eau),

- et, par son assimi ation aux Régions Inférieures, aux Puissances Infernales, il est xpression de l'Amorphe donc "empêchement pour le Monde de se faire et de durer". La Création partant de l'Eau sera donc un combat au s in même de son ambiguïté.

Comment se déroule l Processus de la Création du Monde ? Si on se reporte à certains cé émonials, on retrouve des données constantes : existence du Chao à partir duquel les Puissances Divines organisent le Monde. Un combat en est l'expression. A ce combat contre l'Enfer participent les Dieux t à leurs côtés et avec ses forces l'[illegible]

C'est, si on y fait ttention, à ce combat et à cette Création que nous convie précisément François dans son discours délirant. Il remonte au Temps Primordial à l'Unité Primordiale, à l'Océan. Il se livre à une réactualisat on du Chaos qui précède obligatoirement la Re-Création de l'Univers. Il réactualise donc la Création. Il y participe même : "J'ai cr é l'Océan". Il répète l'acte cosmogonique.

Il se projette donc "hors du temps profane dans le temps mythique". En y participant, il en est contemporain et fonde dès lors la réalité de son acte. Car un objet ou un acte ne devient réel que

dans la mesure où il répète un archétype. "Tout ce qui n'a pas un modèle exemplaire est dénué de sens et manque de réalité". Toute création répète l'acte cosmogonique par excellence : la Création du Monde. Elle se déroule au centre du Monde. Tout ce qui est fondé est au centre du Monde. Le centre est la zone sacrée par excellence, celle de la réalité absolue."

"Tout rituel a un modèle divin, répète un geste archétypal... Pour assurer la réalité et la durée d'une construction on répète rituellement l'acte divin de la construction exemplaire : celle du Monde et de l'Homme...". Ainsi chaque réactualisation rituelle de la Création ramène à l'Instant du commencement, entraine la coïncidence entre l'"instant mythique" et "le moment actuel", l'abolition implicite du temps profane, de la durée, de l'histoire et partant la régénération continue du Monde. "Car en conférant au temps une direction cyclique par les rites de re-création, on annule son irréversibilité".

"La régénération vient d'une Re-Création de la Vie et non d'une Réparation". Les sociétés et les individus éprouvent la nécessité de se régénérer périodiquement par l'annulation du temps (la confession dans la religion chrétienne en est un exemple). "Les rites de régénération renforment toujours dans leur structure et leur signification un élément de régénération par répétition d'un acte archétypal, la plupart du temps l'acte cosmogonique. Par l'annulation du temps tout recommence à son début à chaque instant. Le passé n'est que préfiguration du futur. "La répétition des mêmes archétypes primordiaux en actualisant le moment mythique où le geste archétypal fut révélé, maintient sans cesse le Monde dans le même instant auroral des commencements".

Dans certaines sociétés, le mythe cosmogonique sert de modèle exemplaire à toute cérémonie qui poursuit la restauration de la plénitude intégrale : la guérison comporte comme élément essentiel la récitation du mythe cosmogonique car en écoutant le récit on devient le contemporain de l'acte créateur par excellence.

Pourquoi François nous a-t-il lu le récit de la naissance du Monde ? Pourquoi crée-t-il l'Océan ? Pourquoi combat-il le diable ?

Le combat contre un monstre enlève l'humain à sa biographie historique et lui confère une biographie mythique. "La mémoire populaire retient difficilement des événements individuels et des figures authentiques : elle fonctionne au moyen de catégories et non d'événements, d'archétypes au lieu de personnages historiques". "La mémoire collective est anti-historique. La mentalité archaïque ne peut accepter l'individuel et ne conserve que l'exemplaire". "Combattre le serpent et le décapiter équivaut à l'acte de création, proclame le passage de l'amorphe au formel, du non-manifesté au manifesté. Le monde prend existence par le sacrifice d'un monstre primordial symbole du chaos".

François, combattant le diable et réactualisant la création du Monde, quitte le plan de l'individuel pour celui de l'exemplaire et du mythe, s'exprime au plan de la pensée mythique, devient héros mythique. On assiste à la métamorphose parlée d'un personnage "historique" en un "héros mythique". La mythisation des prototypes historiques comporte toujours une naissance miraculeuse : un de leurs parents au moins est divin. François n'est-il pas devenu, dans ce passage à la pensée mythique, le fils de Jésus, le petit-fils de Dieu ? (on note au passage qu'il est le fils d'un dieu vierge... et se passe ici de mère : forme particulière de parthénogénèse).

Par la réactualisation du mythe cosmogonique, il affirme sa Réalité absolue, il manifeste sa puissance créatrice au plus haut niveau, abolit le temps profane, se définit héros mythique, révèle sa filiation divine, accomplit le trajet entre Dieu et les hommes (parfois hommes, parfois d'essences divines) et s'accorde la parousie, présence ici bas et place aux côtés des dieux.

Il est Cyclope, à ses frontières. Ne dit-il pas, dans son délire : "c'est un combat d'intelligence. Ensuite il y aura beaucoup de choses qui vont se passer. Par exemple des êtres avec un œil comme

des cyclopes... Les cyclopes ils sont très forts, c'est les amis de Dieu". Passant, dans son délire, au registre de la pensée mythique, n'acquiert-il pas cet oeil au milieu du front, ce troisième oeil celui que les philosophies orientales désignent comme l'oeil qui s'ouvre à la conscience universelle ?

Devenu tout-puissant dans l'univers mythique il échappe à sa mère et à la contrainte qu'elle lui impose. Passif qu'il était, il devient [illegible] dans son délire et s'égale au Tout.

Seule la métaphore "saisie mythique et synthétique de la réalité" pouvait permettre, au plan du langage, cette accession à la pensée mythique. Seule aussi cette re-création du monde pouvait libérer et régénérer son langage. Une forme quelle qu'elle soit, du fait même qu'elle existe comme telle et qu'elle dure, s'affaiblit et s'use pour reprendre de la vigueur, il lui faut être réabsorbée dans l'amorphe, ne serait-ce qu'un seul instant ; être réintégrée dans l'unité primordiale dont elle est issue ; en d'autres termes, rentrer dans le "chaos" (sur le plan cosmique), dans l'"orgie" (sur le plan social), dans les "ténèbres" (pour les semences), dans "l'eau" (baptême sur le plan humain, "Atlantide" sur le plan historique, etc...). Dans le délire (par le langage ?

o0o

APPROCHE DIACHRONIQUE

Synchronie et diachronie désignent respectivement un état de langue et une phase d'évolution. Elles se situent dans l'ordre de la temporalité. On peut, à leur sujet, évoquer un parallélisme avec les notions d'acuité et de chronicité en pathologie mentale.

La linguistique a vu sa conception de la temporalité et de la nature des rapports "altération et temporalité". La langue s'altère au cours du temps.

En psychopathologie, il est possible de séparer acuité et chronicité ; en clinique, nous sommes parfois réduits à dire que ce qui dure longtemps est chronique, ce qui s'avère bref est aigu. Mais il s'agit là d'une conception bien élémentaire de la temporalité.

L'image de l'acuité est celle que suggère une modification passagère, qui n'impose pas la refonte du système. C'est celle qui

cliché effectué de manière verticale est synchronique alors que toute étude faite selon l'axe est diachronique dans les deux sens.

Chaque entretien isolé considéré a fait l'objet, en soi, d'une étude synchronique mais les trois entretiens appartiennent à un ensemble plus vaste dans le temps et constituant un fait en lui-même, c'est-à-dire la maladie de François. Il s'agit alors d'un fait diachronique. "Un fait diachronique est un évènement qui a sa raison d'être en lui-même" disait SAUSSURE, "les conséquences synchroniques particulières qui peuvent en découler lui sont complètement étrangères. Les faits diachroniques ne changent pas le système en lui-même immuable ; la modification ne porte pas sur l'agencement mais sur les éléments agencés. Les changements se produisent en dehors de toute intention ; au contraire, le fait de synchronie est toujours signifiatif ; il fait toujours appel à deux termes simultanés. Le fait diachronique n'intéresse qu'un seul terme et pour qu'une forme nouvelle apparaisse il faut que l'ancienne lui cède la place". "La diachronique est en rapport de causalité avec la synchronique".

Dans notre cas, il paraît intéressant d'envisager, après l'étude de chaque entretien, les modifications survenues dans son langage au cours de la maladie de François. Pour cette étude nous avons choisi la trajectoire remontant de la période de convalescence au délire. Dans cette perspective diachronique rétrospective, nous cheminons de la chronicité à l'acuité. Les entretiens E. I. et E. II nous entraînent vers l'acuité dans le délire (E. III). Remontant ainsi le cours du temps, on peut imaginer que le délire se situe en un point aigu où sont confondus dans un miroir vertical sur l'axe de la temporalité le réel et le virtuel. On est donc amené à penser que le chemin que nous effectuons ainsi, selon une perspective rétrospective, de la convalescence au délire considéré en ce point du miroir, n'est que l'image, au sens optique du mot, de celui que François a parcouru de la phase infra-clinique à la phase aiguë. Déstructuration et re-structuration demeurent difficilement accessibles à nos moyens actuels.

C'est pourquoi e[illegible] cheminement. ce trajet nous intéresse François ne le fait point [illegible]oui, mais en compagnie de sa mère. Lors du délire, il tente de lui fausser compagnie et cette tentative est la résultante de l'évolution d'un équilibre précaire entre langage maternel et langage filial équilibre d'abord bien établi que viennent [illegible] qui entraînent la rupture.

Nous pouvons en donner ainsi l'illustration schématique :

Durée de l'acte de parole

Chaque entretien envisagé a une durée constante. Les trois entretiens ont donc la même durée. Sur cette base, examinons quel est le temps de parole que s'attribue chaque protagoniste. En d'autres termes, comment, d'un point de vue quantitatif, se répartit le langage dans cette durée ?

Dans E.I et E.II : une simple lecture des entretiens nous apprend que la mère parle le plus. Si l'on tient compte de la désarticulation du langage schizophrénique, on peut avancer qu'elle parle davantage que son fils. tant d'un point de vue quantitatif, que d'un point de vue qualitatif. Le médecin parle le moins.

Le fils se situe entre les deux. Le silence qui devrait, normalement, faire suite à la fin de la parole maternelle, en attente de la réplique du fils, n'est pas perçu : il est comblé par la phraséologie maternelle. Tenant dans et par la parole les rênes du dialogue, la mère ne veut en aucun cas laisser la direction à l'autre. Elle n'admet pas les blancs du discours, ne tolère pas les pauses, et exerce une appropriation du temps, de l'espace, du silence de l'autre, de manière à situer son propre langage. Le silence est englouti. "Dévoreuse" de silence, elle pressent qu'il constitue pour elle un danger : celui de donner la parole à autrui et surtout à l'autre.

E. I :

Le déroulement de cet entretien se fait en deux parties distinctes, deux temps du discours : celui de la mère qui ouvre le dialogue et, secondairement, celui de François. Les deux phases sont nettes. En début d'entretien, c'est la mère qui s'énonce. Elle concède ensuite, petit à petit, la parole à François et lui laisse le soin de clôre le discours. L'opulence des propos va decrescendo du début à la fin de l'entretien. Comme hésitant quelque peu à passer le relais, elle donnera enfin à François, face à la contrainte du temps, la possibilité de parler, de s'exprimer. Le médecin lui-même se laisse subjuguer : au début, il pose essentiellement des questions à la mère, comme si, impuissant à arrêter cette logorrhée, il en suscitait même le renouvellement et le renforcement. Ce n'est qu'à mi-entretien qu'il essaie, par quelques interventions, de permettre "la prise de pouvoir" par François. Les réponses de celui-ci seront brèves ; d'abord des mots puis des expressions. Et comme s'il redevenait présent à la relation dialogique, ses expressions vont prendre place dans une construction syntaxique élaborée par nuances et par degrés. La mère alors s'effacera et se retirera. Le médecin modifie donc brusquement son attitude et participe, lui aussi, au déroulement en deux temps, en deux périodes, de l'entretien. On pourrait parler d'un premier acte qui s'achève sur la mère apparemment seule en scène. Le souffleur permanent - le médecin - sera là au second acte. Alors François apparaîtra et en viendra à dialoguer avec le souffleur, comme s'il avait oublié son rôle. Son texte lui reviendra en mémoire, petit à petit, par bribes, et de très loin. Le second acte se termine ; François est bien présent, prêt, semble-t-il, à jouer le rôle suivant.

E. II :

Nous retrouvons François et sa mère mais cette fois les rôles sont distribués autrement. Il ne s'agit plus d'un discours en deux temps, mais d'un discours dont le rythme est à deux temps, alternant. Ce rythme, la mère le modifie n'accordant pas à chacun des

deux temps la même valeur de parole. La mère, ici encore, en effet, est celle qui parle le plus. Les deux temps, celui qu'elle s'accorde, en détrimant de son fils, aura le plus souvent valeur, en musique, de note pointée.

Le déroulement de ce second entretien est différent de celui du premier. Il se fait sur un schéma d'alternance : François ouvre le débat, sa mère lui donne la réplique, le discours a un caractère homogène. Le silence n'existe pas, car dans chaque alternance il est absorbé par le langage maternel. Alors que le silence est ellipse totale donc ambiguïté, la mère lui substitue son énoncé fréquemment construit avec des phrases interrogatives, elles-mêmes elliptiques. A une ambiguïté elle en substitue une autre, mais en parlant. Elle élimine l'ambiguïté du silence pour inaugurer celle de l'interrogation. Qui plus est, de l'énoncé qu'elle donne, l'étude du "l'énonciation" nous a appris qu'elle laisse la responsabilité lourde et démesurée à son fils. La crainte : la menace que pourrait exercer sur elle l'énoncé de l'autre l'amène à l'évincer. Pour l'évincer, est-il chose de meilleur moyen que de lui laisser à charge son propre discours dont elle se rend ainsi responsable ? Ambiguïté pour ambiguïté, l'échange est-il équitable ? Non. Sous la nouvelle ambiguïté mise à la place du silence une intention saisie perce et se dévoile. Et comme si cette possibilité était un dépôt de lui échapper elle s'attribue la disponibilité de la moitié de part d'espace et de temps pour prévenir au maximum toutes chances pour l'acte de parole. François épuise ses répliques ; il occupe son "espace" et son "temps" de langage ; le temps que veut bien lui accorder sa mère. Ses répliques sont brèves, mal construites, incomplètes, inachevées au plan syntaxique. La syntaxe maternelle fait preuve, elle, de son pouvoir d'élaboration et de subordination. Pour elle, François en reste à des constructions élémentaires.

Le rôle du médecin, au plan linguistique, dans ce second entretien, est essentiellement elliptique. Il pose des questions, s'adressant à François de préférence. Son attitude ne varie pratiquement pas tout au long de l'entretien. Si nous considérons qu'une

question, une phrase interrogative, est assimilée à une ellipse, il [illegible] tions uniquement à François. Le silence peut être considéré comme ayant valeur d'ellipse totale, nous l'avons dit. Dans l'échange parlé de François et sa mère, le silence qui pourrait apparaître entre les répliques ne peut pas exister car elle se saisit de cet espace et de ce temps pour y "loger" son propre langage. Le médecin paraît alors enfin à rétablir l'équilibre en substituant à une ellipse "silencieuse" une ellipse orale interrogative. Ce faisant, il réalise un déplacement dans la relation de l'échange et fait front avec François contre la mère comme pour rattraper l'équilibre que François semble avoir perdu dans cette situation. Peut-être comprend-on là, aussi, pourquoi la mère, dans le deuxième entretien, a davantage recours au médecin comme l'énonciation nous l'a montré. Chercherait-elle à ramener le médecin dans une position au moins plus neutre ?

Evolution de la situation de dialogue

La relation triangulaire dans sa double description de situation

- de forme linguistique
- de condition figurative

va se modifier. D'une relation à trois, elle évolue vers une situation à deux. Si l'on définit le médecin comme "élément" permanent ne valant que présence, la situation a évolué du dialogue au monologue apparent du délire. Car ce point aigu du délire présent et visible dans le miroir, donne une image réelle ; la relation mère-fils, quant à elle, est devenue virtuelle ; en fait, la mère semble rejetée à l'infini.

Comment évolue le langage ?

La mère, source des actes, éloigne son fils, nous l'avons vu, en induisant une altération et une perte graduelle du sens des mots et en aggravant la dissociation sémantique. Elle l'entraîne à perdre ain-

[illegible], c'est-à-dire le monde des idées, des concepts, des symboles. Le fils copie les mots altérés, fait sienne la charge de "néantisation" y enclose, et, ignorant ce danger, s'en sert pour lutter contre sa mère. Il s'y perd, rejeté qu'il est [illegible] linguistique circulaire où le "Je" parle pour lui, pour le "ça" vers lequel il glisse progressivement, et non pour l'allocutaire. Les circonstants [illegible] qui [illegible] la référence au monde et qui implantent son discours dans la réalité, [illegible] et le fondement du discours dans le réel s'effacent peu à peu. François affirme pourtant son existence :

il est il fait	} telle est la structure

qui apparaît dans son énoncé. Nous dirons plutôt qu'il voudrait, car dans l'impossibilité où il se trouve d'être dans le futur il est seulement dans le présent. Mais si le présent ne peut le projeter dans le futur, alors on peut dire qu'il n'est déjà plus. En somme, une fêlure s'insinue dans la temporalité de son verbe, verbe qui supporte son existence même. Il ne peut plus être au futur. Mais alors, comment pourrai-il faire (agir) s'il en vient à n'être déjà plus ?

De plus, sa mère le "fait" car il est, dans son énoncé, objet de l'action de sa mère. Il est donc agi, au plan même du langage par elle et pour elle. [illegible] se il joue avec les signifiés voisins, et de ces manipulations de suppression, d'adjonction, de substitution, vont naître des images, nouveau mode de son discours à la recherche de notre "re-connaissance" à travers elles. Il acquiert ainsi un pouvoir qui n'est plus raisonnable mais dont il [illegible]. Ce pouvoir n'appartient qu'à lui seul. [illegible] "Faire le fou" est pour lui la manière de se mettre à distance du langage maternel. N'oublions pas que la mère l'y avait amené, [illegible]

sé d'énoncé...). A-t-il d'autre moyen pour se libérer du joug ?

Ou bien il accepte la relation maternelle telle qu'elle est et c'est alors accepter la soumission au langage maternel plus riche, plus varié, plus complexe, dont le sien n'est jamais qu'un dérivé, et comme partie intégrante. La mère qui n'a transmis qu'un code altéré, un idiolecte, l'a ainsi isolé du monde des sujets parlants puisqu'il ne parle plus la même langue. Il lui a d'ailleurs laissé que l'alternative : accepter ou refuser. Accepter c'est accepter la domination maternelle sur le monde des idées, des signifiés ; donc sur ses propres idées. C'est accepter sa propre dislocation sous l'infédation maternelle.

Refuser ? C'est provoquer l'éclatement de la relation, de la dyade, provoquer l'absence de l'autre, de la mère et sa mort. Mais pour lui, c'est mourir aussi puisqu'il est, même si ce n'est qu'en partie, compris dans le Je de l'énoncé maternel.

Quelle est l'issue ? Ne pas provoquer l'éclatement, cette double mort, mais échapper à l'infédation. Il le peut. Il recourt alors au pouvoir de métaphorisation dont le délire est le reflet lumineux.

Il fera le chemin du délire à la convalescence au prix de ce pouvoir. Renonçant à l'exercer plus longtemps, il se soumettra de nouveau au pouvoir reconnaissable de la mère, véritable damnation.

Ainsi, et pour finir, il apparaît bien dans la perspective diachronique choisie qu'un discours commun, rêvé, délirant objectivé en clinique, correspond, au plan linguistique, un langage contraint, obligé, libéré, par rapport au code de la langue et par la même au langage maternel.

eOe

RÉSULTATS

Le langage du Schizophrène est-il "un avatar du langage maternel" ? Voici les résultats de cette étude :

[illegible]

Le langage [illegible] se situe toujours à un degré supérieur d'atténuation des liens signe-signifié par rapport au langage maternel. Nous parlons de flottement du halo sémantique pour [illegible], nous parlerons d'augmentation nette de ce halo pour le [illegible], toujours au-delà des limites acceptables.

[illegible]

apporte des précisions sur :

3°) Le sujet de l'énoncé

Pas plus la mère que le fils n'assument leur [illegible].

Nous notions en évidence pour le fils une dialectique [illegible] faite par le "JE" et le "moi", c'est altération de la fonction de communication.

Pour la mère il y a [illegible] qui se traduit par une [illegible] en [illegible] de l'éloignement de l'autre, traduisant une [illegible] à [illegible].

4°) Les [illegible] dans cette relation sont les suivantes :

[illegible]

[illegible]

STRUCTURES SYNTAXIQUES ET SEMANTIQUES

Elles mettent en évidence la dichotomie ACTIF/PASSIF.

Le langage de [illegible] de simplification syntaxique [illegible] [illegible]. Les structures simplifiées [illegible] dans les [illegible] plus complexes du langage maternel, par la subordination et la relation d'enchaînement qui la [illegible] [illegible].

Le [illegible] ne se comprend pas [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] vers le [illegible].

Une approche linguistique, non exhaustive, du langage schizophrénique : tel a été l'objet de ce travail.

Nous avons choisi le langage oral, enregistré. L'étude du langage écrit d'un schizophrène a déjà suscité des travaux fructueux. Elle s'accroche cependant à mettre en relief les perturbations de la communication. Nous lui avons très tôt préféré celle de la relation verbale orale "mère - fille". Il nous importait, en effet, de montrer ici la "prégnance", dans le cas de la psychose, du langage maternel sur celui de la fille et de vérifier si, au plan linguistique, se retrouvait le rôle déterminant de la mère, si fréquemment souligné depuis plusieurs années en psychopathologie, dans la genèse de la psychose.

Après l'étude clinique et l'étude psychologique qui ont été réalisées à partir de la même observation, cette approche linguistique contribue à montrer à quel point le langage de la mère contraint celui de son fils.

Le langage de la mère se situe, à l'analyse, dans les limites de l'illusion que s'accorde le langage courant, et ne révèle aucune porteur d'une altération originelle.

Celui du fils n'en est qu'un dérivé, un avatar, la mère lui ayant transmis un code de la langue déjà altéré.

C'est ce que nous apprennent les différentes étapes de son travail.

L'examen de la dissertation sémantique définit le halo sémantique de chacun des discours. Il met en évidence un aspect de l'hystérisation dans celui de la mère, et dans celui du fils un élargissement net de ce même halo, qui peut aller jusqu'aux aspects de dispersion, de distorsion y voire même de dissolution, dans le délire.

En second lieu, l'énonciation de la mère fait la preuve de son impossibilité à assumer son propre énoncé. Elle nous indique comment, par le jeu des pronoms personnels "je" et "il" et par le biais de la présence d'un interlocuteur médecin, elle parvient à créer une distanciation encore plus grande vis-à-vis de celui de son fils. Elle s'éloigne de ce dernier visant ainsi à rendre le plus vaste possible le champ de son propre langage. Le fils, alors exclu, s'énonce pour lui-même, ne parle pas pour l'autre et dans le temps, perdant précisément de vue les notions de temps et de référent : le monde.

L'approche du discours par celle des structures révèle ensuite l'appauvrissement de la syntaxe du discours filial et en particulier, "la syntaxe de la mère fascine le" les phrases du discours du fils s'insèrent dans celles plus complexes du discours maternel. Incapable d'user, dans son propre langage, de la fonction de subordination pour y instaurer une logique, le fils reste ainsi subordonné [illegible] au langage maternel.

Le délire métaphorique, s'il en est, nous confronte à la pensée mythique. Il apparaît, riche mais étrange, incohérent pour une écoute habituelle. La recherche d'un sens ne peut alors aboutir. Mais

son approche par l'étude des métaphores permet d'accéder à une forme signifiante. Celle-ci ne ressort pas à une logique formelle et conventionnelle, mais à la logique des significations. Cette signifiance logique s'établit à partir d'un dialectique du "Je" sur lequel le sentiment va se refermer.

Les fragments du délire, en outre, permettent de retrouver, par le biais des archaïsmes et de la pensée mythique, un sens probable au langage délirant.

L'étude diachronique rétrospective allant de la convalescence au délire, observée à travers les trois études synchroniques les modifications survenues dans le langage de ce malade. Dans cette diachronie, il donne l'impression d'un enrichissement : flou et figé dans la première, il s'étoffe dans la seconde, devient plus dynamique et signifiant, doté déjà d'un pouvoir de métaphorisation, pour atteindre, dans la troisième, à la toute-puissance de la métaphore, qui lui ouvre la communication et la relation au monde, le confiant dans l'incandescence. Il en ressort que la convalescence ramène le langage filial, affadi par rapport à son langage délirant, à la soumission au langage maternel.

Les résultats obtenus font apparaître une problématique de la relation verbale mère-fille.

Une étude étendue à la troisième génération, celle des grands-parents maternels, pourrait peut-être répondre à la question posée : le langage maternel déjà altéré, à quel degré de la généalogie point cette altération qui semble transmise au schizophrène ?

Son apparition à la génération des aïeuls viendrait confirmer des données cliniques devenues classiques dans l'état actuel de nos connaissances.

Il serait à craindre que l'on remontât la généalogie sans parvenir à déceler l'émergence du trouble ; la problématique devien-

[illegible] alors [illegible] de la langue [illegible], la relation [illegible] n'en étant qu'un des aspects extériorisés.

Peut-être alors pourrait-on voir là une perspective thérapeutique, telle que nous la présente WOLFSON, par le changement de famille de langue ?

Si cette considération d'ordre thérapeutique paraît utopique, il [illegible] sources de riches enseignements.

oOo

S E R M E N T

En présence des maîtres de cette école et de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira ni à corrompre les moeurs, ni à favoriser le crime.

Reconnaissant envers mes maîtres, je tiendrai leurs enfants et ceux de mes confrères pour des frères, et s'ils devaient apprendre la Médecine ou recourir à mes soins, je les instruirais et les soignerais sans salaire ni engagement.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes. Si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.

Bon à Imprimer

Le Président de Thèse

M. BLANC

Vu le Président
de l'Université de
Bordeaux II

M. DRICOT

Vu le Chancelier
des Universités de
BORDEAUX

R. PAULIAN

B I B L I O G R A P H I E

BARISON F.

[illegible]

Evolut. Psychiat., 1953, n° I

BASAGLIA F.

Corps, regard et silence. L'énigme de la subjectivité en psychiatrie.

Evol. Psychiat., 1965, 2, 123

BENVENISTE E.

Le langage et l'expérience humaine

In : Problèmes du langage.

Coll. Diogène, Gallimard, Paris 1966

BENVENISTE E.

Problèmes de linguistique générale.

Gallimard, Paris 1971

BOBON J.

Psychopathologie de l'exp[illegible]

Masson, Paris, 1967

BUBER M.

La vie en dialogue.

Aubier, Montaigne, Paris 1959

CASSIRER E.

Le langage et la construction du monde des objets.

In : Essais sur le langage.

Ed. de Minuit, Paris 1969

CHOMSKY N.

Structures syntaxiques.

Ed. du seuil, Paris 1969

DELEUZE G.
Le Schizophrène et le mot.
Critique. 1968, 255

DEMANGEAT M., CONCHON ET G USSET
Le malade, son corps et sa famille.
Réflexions théoriques
(Texte dactylographié).

DEMANGEAT M., DEMANGEAT S. LACAROSSE et BANALAN
Le malade, son corps et sa famille. Etude d'un cas.
(Texte dactylographié).

DEMANGEAT M., et BARBUES J F.
Les conditions familiales du développement de la Schizophrénie.
Rapport de psychiatrie du Congrès de Psychiatrie et de la
Neurologie de langue franç aise LILA
Session TOURS 1972.

DUBOIS J.
Psychologie du langage.
Langages 1967, 5

DUBOIS J. et SUMPF J.
L'analyse du discours.
Langages, 1969, 13

DUBOIS J.
Enoncé et énonciation.
Langages. 1969, 13

DUBOIS J.
Analyse distributionnelle et structurale.
Langages 1970, 20

ELIADE M.
Le mythe de l'éternel retour
PUF 1969.

EY H.
Groupe des Schizophrénies
E.M.C. Psychiat. I, 37282 à 10.

[illegible]
Sémantique structurale.
Larousse, Paris, 1966

GREIMAS A.J.
Linguistique française
Langages 1966, n° 8

GROSS M.
Les modèles en linguistique.
Langages 1968, n° 2

GUIRAUD P.
La Sémantique.
P.U.F. Paris 1956

HARRIS Z.S.
Analyse du discours
Langages, 1969, 13, 8

HECAEN H.
Pathologie du langage
Larousse Ed. 1965

HERBELOT T.
Thèse Med. 1969

HJELMSLEV L.
Le Langage
Ed. de Minuit, Paris, 1966

HJELMSLEV L.
Prolégomènes à une théorie du langage.
Ed. de Minuit, Paris, 1971

IRIGARAY L.
Communications linguistiques et spéculaire (modèles génétiques et modèles pathologiques), Les cahiers pour l'analyse, 1966, n° 6

IRIGARAY L.
Négation et transformation négative chez les schizophrènes
Langages, 1967, 5, 84

IRIGARAY L.
Approche d'une grammaire d'énonciation de l'hystérique et de l'obsessionnel.
Langages, 1967, 5, 99

IRIGARAY L.
Du fantasme et du verbe.
L'Arc, 1968, 34, 97

IRIGARAY L.
Le Schizophrène et le refus de la Schize
[illegible] 1971

JAKOBSON R.
Essais de linguistique générale.
Ed. de Minuit, Paris, 1969

LACAN J.
[illegible]
Ed. du Seuil, Paris 1966

LANTERI-LAURA G.
Apports de la linguistique à la psychiatrie contemporaine
(Congrès de langue française, 64e session, rapport [illegible] 1966
Masson et Cie, Paris, 1966.

LANTERI-LAURA G.
Les [illegible]
Ev. Psychiatr., 1968, 4, 657

LE GUERN M.
Sémantique de la métaphore et de la métonymie
Larousse, Paris, 1973

LEVY-VALENSI EA.
La communication
Ed. Universitaires. Paris. 1 72

MARTINET A.
La linguistique synchronique
P.U.F., 1970.

NOULOUD N.
Langage et structures.
Payot, Ed. Paris, 1969.

ORTIGUES E.
Le discours et le symbole.
Aubier, Montaigne, Ed. Paris, 1962.

PERROT J.
La linguistique
P.U.F. 1967

PIRO S.
La dissociation sémantique.
Ann. méd. psychol., 1960, 2, 407

POSTEL M., ESPINAS A., et POSTEL J.
L'utilisation des pronoms personnels dans le langage oral des débiles mentaux.
Ann. méd. psychol., 1969, 4, 521

RACAMIER P.C.
Troubles de la sémantique (aliénation du langage)
E.M.C. Psychiat. I, 37130, C.O.

ROSOLATO G.
Sémantique et altération du langage.
Evol. Psychiat., 1956, 4, 873

ROUET N.
La grammaire générative.
Langages 1966, 4, 30

HUWET N.
Tendances nouvelles en syntaxe générative.
Langages, 1969, 14, 3

SABOURAUD O.
Abord linguistique pour une désaliénation d'un discours de
Rev. de Neuropsy de l'Ouest, 1971, 33

SAPIR ED.
Le langage
Payot, Paris 1953

de SAUSSURE F.
Cours de linguistique générale

[illegible]
Recherches sémantiques
Langages, 1966, 1

[illegible]
L'énonciation
Langages, 1970, 17

TULLIO DE MAURO
Une introduction à la sémantique.
Payot, Paris, 1969

VOUIN PH.
Approches linguistiques et sémantiques du discours.
Ev. Psychiat., 1, 1972.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

HISTORIQUE

TRAVAIL PRINCEPS :

LE SCHIZOPHRENE OU LE PERTUS DE LA SCHIZE

RAPPEL SUR LE LANGAGE

LANGUE/PAROLE

COMPETENCE/PERFORMANCE

METHODOLOGIE

CIRCONSTANCES D'ENREGISTREMENT

CORPUS LINGUISTIQUE

SITUATION EXTRA-LINGUISTIQUE

CHOIX D'UNE METHODE

- Langage oral
- Dialogue
- Silence

CHOIX D'UN TYPE D'APPROCHE

BIOGRAPHIE ET PRESENTATION CLINIQUE

- ANALYSE DU DISCOURS

LA RELATION SEMANTIQUE

SIGNIFIE REFERENTIEL/SIGNIFIE EMOTIF

SIGNIFIE REFERENTIEL OU LANGAGE "DIT" NORMAL

LES ALTERATIONS DU S. REFERENTIEL

ALTERATIONS SIGNE-SIGNIFIE EMOTIF 70

CONCLUSION 72

L'ENONCIATION 73

A/ NIVEAU PROPOSITIONNEL 75

- E I Françoise : résumé 77
- EII Françoise : résumé 83
- E I Mère : résumé 87
- EII mère : résumé 91

B/ AU PLAN DE LA PHRASE 113

CONCLUSION 120

LES STRUCTURES 124

SYNTAXIQUES 125
SEMANTIQUES 139
"EN ARBRE" 155

CONCLUSION 160

LE DELIRE 163

ETUDE DESCRIPTIVE 164
APPROCHE SEMANTIQUE 165

APPROCHE DIACHRONIQUE 179

RESULTATS 188

- CONCLUSIONS 190